



Projet de loi du Conseil d'Etat

Date de dépôt : 29 avril 2026

Projet de loi **approuvant le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2025**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34, alinéa 1, de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017;
vu le rapport de réalisation de l'offre des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2025;
vu la décision du conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG) du 9 mars 2026,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2025 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent projet de loi vise à approuver le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'exercice 2025.

I. Préambule

Le présent projet de loi se réfère à la première année du contrat de prestations 2025-2029 (CP 2025-2029) conclu entre l'Etat de Genève et les TPG selon la loi 13519 accordant une indemnité de 1 941 606 704 francs aux TPG pour les années 2025 à 2029. Ce type de formalisation a débuté avec le premier contrat de prestations, pour la période couvrant les années 1996 à 1998. Ce huitième contrat de prestations, adopté par le Grand Conseil le 21 novembre 2024, a été établi sur la base du plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2024-2028. Le conseil d'administration des TPG a validé, le 9 mars 2026, tant les états financiers que le rapport de réalisation de l'offre 2025, tandis qu'il a adopté le rapport de gestion en date du 24 mars 2025.

II. Faits marquants de l'année 2025

Au niveau des prestations de transports, l'année 2025 est restée en deçà de ce que prévoyait le PATC, en raison du retard pris sur plusieurs projets d'infrastructures. Elle a également été marquée par un manque de véhicules, ce qui a entraîné une diminution ciblée de l'offre sur les lignes urbaines.

Réseau tramway

Pas de modification sur les lignes de tramway en 2025.

Réseau trolleybus

Pas de modification sur les lignes de trolleybus en 2025.

Réseau bus – lignes urbaines

A la suite des modifications de l'étape précédente sur les lignes 8 et 20, quelques courses de renfort ont été mises en place, sur la ligne 8, afin de décharger les courses les plus fréquentées, du lundi au vendredi sur des parcours complets ou partiels (Veyrier-Douane – Rive le matin ou Rive – Conches le soir).

La ligne 22 a été prolongée en service nocturne de Palettes à Carouge Rondeau selon le même itinéraire que le parcours diurne. Sa cadence est passée de 45 à 30 minutes. A l'autre extrémité de la ligne, le terminus est resté provisoirement à l'arrêt Mervelet.

Une nouvelle ligne 29 ou « ligne des plages » a été créée de manière à répondre à la volonté de développer l'offre de loisirs. Cette ligne a circulé uniquement durant les fins de semaine de la « Belle Saison » : les vendredis de 20h30 à 00h30 environ et les samedis, dimanches et jours fériés de 08h30 à 00h30 environ. Cette ligne a desservi les divers plages et lieux offrant un accès au lac. Elle a notamment permis de renforcer les lignes 2 et 6 sur le secteur des Eaux-Vives/Genève-Plage, ainsi que la desserte entre Vézenaz et le centre-ville en complément des lignes E et G.

Réseau bus – lignes secondaires et régionales

Secteur Genève Sud et Est

La ligne J est devenue la ligne 42 et la ligne K, la ligne 40, sans modification du parcours. Ceci répond aux nouvelles directives de l'Office fédéral des Transport (OFT) valables pour toute la Suisse.

L'offre a été renforcée sur la ligne 43 à 10 minutes aux heures de pointe et à 15 minutes aux heures creuses (ainsi que le samedi après-midi) sur l'ensemble du parcours Bellins – Bachet – Lancy-Pont-Rouge – Onex-Loëx. Les courses partielles Bellins – Stade de Genève ont été supprimées.

Le parcours nocturne de la ligne 46 a été adapté pour être identique au parcours diurne (Stade de Genève – Bardonnex). La desserte des villages de Perly, Certoux et Lully est assurée par la ligne 48 qui dispose désormais d'un service nocturne.

Pour améliorer la connexion avec le tram 15 et éviter aux clientes et clients de Lully, Certoux et Perly un passage obligé par la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) pour rejoindre le Grand-Lancy et Pont-Rouge, le parcours de la ligne 48 a été modifié le 18 août 2025 avec une connexion tram à l'arrêt Plan-les-Ouates, Le Rolliet. En conséquence, l'arrêt Plan-les-Ouates, Laiteries n'est plus desservi par la ligne 48. Le parcours de la ligne 48 a également été modifié et raccourci au départ de l'arrêt Plan-les-Ouates, ZIPLO dans le but d'accélérer le temps de déplacement entre la ZIPLO et Perly - Certoux et Lully. Dès lors, les arrêts Plan-les-Ouates, Pré-Fleuri, Champ-des-Filles et Arare ne sont plus desservis direction Lully par la ligne 48. La ligne circule désormais en service nocturne entre ZIPLO et Confignon, croisée.

Pour faire suite au renforcement de l'offre de la ligne 83 (Viry – Zimeysa, Nant d'Avril), et en lien avec la fréquentation constatée, l'offre de la ligne L a été adaptée à 30 minutes aux heures de pointe du lundi au vendredi.

Pour le service tpgFlex Seymaz-Voirons, un nouvel arrêt Jussy, Clair-Vivre a été mis en service sur le chemin des Grands-Bois.

En complément du secteur Seymaz-Voirons sur la région Arve-Lac, une nouvelle zone « tpgFlex Lac-Rive gauche » a été mise en service le 5 mai 2025. Elle couvre les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres ainsi qu'une partie des territoires de Jussy, Thônex et des communes françaises de Veigy-Foncenex et Chens-sur-Léman. Ce nouveau service a permis de quasiment doubler la fréquentation passant d'une centaine de voyageuses et voyageurs par jour (Seymaz-Voirons) à 200-250 passagères et passagers journaliers (Seymaz-Voirons + Lac-Rive gauche). Au-delà de l'intérêt de la clientèle à rejoindre le pôle régional de Vésenaz, il est à noter que 10% des demandes sont en lien avec le Collège Saint-Louis. Les liaisons transfrontalières sont aussi régulièrement sollicitées.

A compter du 18 août 2025, la ligne 97 a assuré la liaison entre les arrêts Bout-du-Monde et Vessy, Grands-Esserts en lien avec l'arrivée des premiers habitantes et habitants du nouveau quartier des Grands-Esserts et ceci dans l'attente de la fin des travaux d'aménagements qui permettront de remplacer cette desserte provisoire par le prolongement de la ligne 7.

A la suite de l'augmentation du nombre d'élèves en provenance du quartier de La Chapelle/Les Sciens scolarisés au cycle d'orientation de Drize, 2 courses supplémentaires ont été ajoutées sur la ligne de renfort scolaire C6 (Grange-Collomb – Bardonnex).

Secteur Genève Nord et Centre

L'offre de la ligne 51 a été renforcée aux heures de pointe et légèrement réduite aux heures creuses en semaine. Elle a également été prolongée depuis son terminus du Mervelet jusqu'à la place des Nations.

L'offre de la ligne 52 a été renforcée sur l'ensemble de la ligne à 15 minutes aux heures de pointe en remplacement du renfort partiel Genthod, Les Hauts – Genthod-Bellevue, gare. La desserte de Versonnex est désormais assurée par toutes les courses entre 06h30 et 20h30 du lundi au vendredi. Un renfort partiel Bossy – Colovrex circule à certaines heures pour assurer une connexion avec la ligne 53 pour les élèves de l'école de commerce André-Chavanne.

Depuis le 18 août 2025, la ligne 54 circule désormais tous les jours et selon le même niveau d'offre que la ligne 50. Le parcours a été modifié sur le secteur de Collex en relation avec celui de la ligne 55, tout comme sur celui de Versoix où la ligne 54 adopte le même parcours que la ligne 50 via Port-Choiseul.

La ligne 55, dont l'exploitation est reprise en direct par les TPG, a vu son parcours prolongé depuis Bossy pour offrir une liaison entre Chavannes-des-Bois et l'Aéroport via l'Observatoire et la gare de Versoix, le hameau de Richelien et celui de Crest -El. La branche Collex, école – Bossy est desservie systématiquement dans les 2 sens.

La ligne 56 a été supprimée. Les alternatives sont désormais les lignes 57, 68 et 83.

Afin de maintenir une desserte du quartier de la Susette au Grand-Saconnex, à la suite du démarrage du chantier du Tram Nations-Grand-Saconnex (TNGS) et au passage de la ligne 60 par le Tunnel des Nations, une ligne 58 provisoire a été mise en place entre Palexpo et le Tunnel-Routier. Elle sera exploitée jusqu'à la mise en service du tram.

Le parcours de la ligne 59 a été adapté dans les 2 sens à la suite de la fermeture du chemin Auguste-Vilbert en lien avec les travaux du TNGS.

Le parcours de la ligne 71 a été modifié entre Satigny et Bourdigny, dessous pour augmenter l'offre sur le secteur et offrir une liaison plus rapide entre le domaine de Champvigny et le village de Satigny. De plus, le parcours a été prolongé de l'Hôpital de la Tour à Meyrin, Citadelle, ce qui permet d'assurer d'une part la desserte du hameau de la Citadelle en lien avec le cœur de Meyrin, mais aussi de connecter Satigny à la cité de Meyrin via la zone industrielle de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA). Les horaires de la ligne 71 sont liés à ceux du Léman Express (LEX) en gare de Satigny avec une fréquence désormais homogène à 30 minutes en journée du lundi au samedi. Cette ligne 71 circule également en service nocturne entre Satigny, gare et Meyrin, Hôpital de la Tour et remplace le service tpgFlex nocturne Mandement.

L'offre de la ligne 73 a été renforcée à 30 minutes en journée du lundi au vendredi.

La ligne 74 circule désormais en service nocturne, et ceci à l'identique du parcours diurne et remplace le service tpgFlex nocturne Mandement.

La ligne 92 a vu son parcours modifié entre Petit-Palais et Bourg-de-Four via la place Claparède et le cours des Bastions suite à la mise en place d'un nouveau plan de circulation par la Ville de Genève. L'arrêt Genève, Liszt n'est plus desservi. L'offre a été augmentée à 15 minutes aux heures creuses

et le samedi, au lieu de 20 minutes. Désormais, la ligne 92 est aussi exploitée le dimanche à 30 minutes.

Réseau bus – lignes transfrontalières

Afin de réduire les perturbations liées au chantier du TNGS, le parcours de la ligne 60 a été modifié entre les arrêts OMS-BIT et Tunnel-Routier, en empruntant le tunnel des Nations à l'identique de la ligne 61 dans les 2 sens.

Evènements ayant impacté l'offre, la fréquentation et la qualité de service

Sur l'année 2025, 46 906 évènements non planifiés (accidents, avaries, incidents, perturbations) ont été répertoriés, dont près de 5 132 concernent des perturbations (travaux, manifestations, circulation, interventions des secours, intempéries, malaise de voyageuses ou voyageurs, obstructions). Parmi ces évènements, 68 ont eu de très fortes conséquences sur l'exploitation des lignes entraînant une immobilisation, des déviations ou des interruptions prolongées des services. Parmi les causes de sévérité haute, on recense notamment 40 collisions, 13 malaises/accidents de voyageuses ou voyageurs, 1 décâblage et 1 déraillement.

Pour ce qui concerne les conséquences des travaux, on peut relever un accroissement des évènements remontés en temps réel, puisque ceux-ci passent de 219 occurrences en 2024 à 317 en 2025. Les évènements qui ressortent sont liés au chantier des Services industriels de Genève (SIG) des réseaux structurants du côté de Rive, aux travaux du Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-Zimeysaver (BHNS GVZ), en particulier au niveau de la section Hôpital de la Tour – ZIMOGA, avec de très fortes congestions de trafic relevées entre la gare de Meyrin et la route de Meyrin (Rue Lect) ainsi que sur la route du Nant-d'Avril. Le chantier du BHNS Gradelle (section Gradelle – Petit-Bel-Air), celui des SIG sur la route de Vernier (secteur Charmilles-Châtelaine) ainsi que les travaux de réaménagement de la route des Franchises font également partie des évènements ayant eu un impact important sur le réseau TPG.

On peut également relever que le contexte géopolitique a aussi une incidence non négligeable sur le nombre d'évènements qui ont perturbé la régularité du réseau TPG avec 90 évènements à sévérité moyenne à haute sur 2025 contre 94 en 2024. Plusieurs de ces évènements concernent majoritairement le cœur de ville (Nations – Cornavin – Pont du Mont-Blanc Rue du Rhône – Rive Rues Basses – Bel-Air - Place de Neuve et Plainpalais) ou les abords du stade de Genève (cortège de supportrices et supporters) lors

des matchs du Servette FC à domicile, des matchs de la coupe de Suisse ou pour 2025 de l'Euro féminin avec la fermeture des axes routiers à proximité du stade de Genève entraînant des reports de trafic sur les axes adjacents.

III. Réalisation de l'offre de transport 2025

Pour rappel, le contrat de prestations comprend des indicateurs de suivi, avec des cibles à atteindre et un système de pénalités. Le contrat de prestations des TPG est considéré comme exécuté pour autant que chacune des cibles soit atteinte.

Les objectifs mesurés pour l'année 2025 sont présentés ci-après :

Indicateurs non soumis à pénalités

Offre de transport

Les kilomètres réalisés sont supérieurs de 1,6% par rapport à la cible 2025 (28,21 millions de kilomètres au lieu de 27,77). L'objectif est atteint, lorsque l'offre globale réalisée est égale ou supérieure à la valeur-cible annoncée. En 2025, l'objectif est donc considéré comme atteint.

L'offre a augmenté de 6% en kilomètres entre 2024 et 2025, alors que la cible était fixée à 4,8% dans le contrat de prestations. Le résultat est supérieur à la cible de +1,6%. Cet écart s'explique principalement par l'intégration des distances réalisées par le transport à la demande tpgFlex, qui n'avaient pas été prises en compte dans la définition de la cible. En effet, ce service repose sur une demande variable, difficilement prévisible en amont, car directement lié au volume annuel de réservations. Il représente à lui seul environ +458 000 km par an, essentiellement sur les lignes secondaires.

La croissance observée se concentre ainsi majoritairement sur le réseau de bus secondaires, avec une hausse de +11,7%, tandis que le réseau principal enregistre une progression plus modérée de +2,6%.

Fréquentation

Les voyages*kilomètres mesurés (VKM) sont inférieurs de 0,95% par rapport à la cible 2025 (552,7 millions de voyages*kilomètres au lieu de 558). L'objectif est atteint lorsque la fréquentation globale mesurée est égale ou supérieure à la valeur-cible annoncée. En 2025, l'objectif est donc considéré comme non atteint.

La fréquentation entre 2024 et 2025 a augmenté de +1,3% en voyages*kilomètres et de +2,8% en nombre de voyages. Le mode tramway est en retrait de -2,7% par rapport à 2024, alors que les autres modes

affichent une moyenne de +4,1% de croissance. Il apparaît de manière évidente que les chantiers qui ont coupé plusieurs lignes de tramway ont eu un impact négatif sur la fréquentation : il y a eu un report sur les lignes de substitution (qui restent comptabilisées sous le mode tram), mais aussi sur d'autres lignes de bus et trolleybus et le LEX, ainsi qu'une « évaporation » de la demande pendant les périodes de chantier.

Fiabilisation et amélioration du temps de parcours

Cet indicateur permet de mesurer la fiabilisation et l'amélioration du temps de parcours, autrement dit la vitesse commerciale (VCom). La VCom est mesurée en km/h. Cet indicateur est composé de 2 sous-indicateurs distincts :

- la vitesse commerciale de véhicules : ce premier indicateur représente la VCom de base, c'est-à-dire la VCom mesurée par véhicule pour l'ensemble des véhicules sur la base des kilomètres et temps de conduite;
- la vitesse commerciale voyageurs : ce second indicateur, plus évolué, reflète la vitesse qui est en moyenne réellement vécue par la clientèle.

La valeur cible pour 2025 est fixée à 17,5 km/h pour la vitesse commerciale de véhicules. L'objectif est atteint lorsque le résultat obtenu est égal ou supérieur à la valeur cible. Les TPG ont obtenu un résultat de 16,87 km/h, ce qui signifie que l'objectif n'est pas atteint.

La valeur cible pour 2025 est fixée à 15 km/h pour la VCom voyageurs. L'objectif est atteint lorsque le résultat obtenu est égal ou supérieur à la valeur cible. Les TPG ont obtenu un résultat de 14,52 km/h, ce qui signifie que l'objectif n'est pas atteint. La baisse entre 2024 et 2025 est relativement significative (de 14,87 à 14,52 km/h, soit -2,4%). Elle a baissé pour toutes les catégories de ligne, mais de manière un peu plus marquée pour le trolleybus (de 12,52 à 12,34 km/h, soit -1,4%). Ceci reflète une année très difficile du point de vue des chantiers urbains (par exemple la rue de Carouge ou le secteur de Rive).

Taux de courses non réalisées tramway

La valeur cible pour 2025 est fixée à 1% de courses non réalisées pour le mode tramway. L'objectif est atteint lorsque le ratio obtenu est inférieur ou égal à la valeur cible. Les TPG n'ont pas atteint l'objectif avec un pourcentage de 1,51%. Le résultat est toutefois en amélioration par rapport à 2024 (1,61%).

Cela s'explique par un manque de véhicules disponibles, une augmentation des accidents, le manque d'infrastructures de rebroussement (en

cours d'étude et de déploiement) et un nombre de manifestations en hausse en fin d'année.

Taux de courses non réalisées trolleybus

La valeur cible pour 2025 est fixée à 1% de courses non réalisées pour le mode trolleybus. L'objectif est atteint lorsque le ratio obtenu est inférieur ou égal à la valeur cible. Les TPG n'ont pas atteint l'objectif avec un pourcentage de 2,37%.

Le réseau de trolleybus s'est dégradé entre 2024 et 2025 en raison d'accidents, du manque de véhicules disponibles et d'avaries (croissantes sur les véhicules les plus anciens), mais également en raison de nombreux chantiers en Ville de Genève (dans le secteur de Rive notamment).

Taux de courses non réalisées autobus

La valeur cible pour 2025 est fixée à 1% de courses non réalisées pour le mode autobus. L'objectif est atteint lorsque le ratio obtenu est inférieur ou égal à la valeur cible. Les TPG n'ont pas atteint l'objectif avec un pourcentage de 1,24%.

Le réseau d'autobus s'est dégradé entre 2024 et 2025. Près de la moitié des voyages manqués est liée à des perturbations exogènes, telles que la circulation difficile, les manifestations, les accidents TPG non concernés et les interventions de secours. Par ailleurs, les avaries et pannes (en forte croissance sur les véhicules articulés en fin de vie, en attente de leur remplacement par des bus électriques), et le manque de véhicules contribuent également à cette dégradation des résultats.

Nombre de kilomètres produits par traction électrique

Cet indicateur correspond aux kilomètres productifs parcourus sur le territoire cantonal par les lignes exploitées en mode électrique.

La valeur cible pour 2025 est fixée à 56,8% de kilomètres réalisés en mode électrique par rapport aux kilomètres totaux réalisés. Les TPG ont obtenu un pourcentage de 50,1%, ce qui signifie que l'objectif n'est pas atteint. Cet écart s'explique principalement par le report des développements de lignes à traction électrique. L'arrivée de plusieurs bus électriques chez les sous-traitants a partiellement compensé ces reports, mais pas suffisamment pour atteindre la cible.

Indicateurs soumis à pénalités

Concernant les indicateurs soumis à pénalités, le contrat de prestations des TPG prévoit les règles suivantes :

- les cibles sont considérées comme atteintes lorsque le résultat est supérieur ou égal à 95% de la cible. Le système de pénalités n'est pas déclenché;
- elles sont partiellement atteintes lorsque le résultat se situe entre 80% et 94% de la cible. Le système de pénalités est déclenché;
- elles sont non atteintes si le résultat est inférieur ou égal à 79% de la cible. Le système de pénalités est déclenché.

Fiabilité des correspondances avec le LEX

Cet indicateur doit mesurer l'indice de performance à l'horaire (PàH) des courses TPG aux arrêts permettant une correspondance TPG-LEX. Est considérée comme étant à l'horaire une course se situant entre 3 minutes de retard et 1 minute d'avance par rapport à l'horaire prévu.

La valeur cible pour 2025 est fixée à 80% de courses à l'horaire pour les lignes secondaires de rabattement. L'objectif est atteint lorsque le résultat obtenu est égal ou supérieur à la valeur cible. Les TPG ont obtenu un pourcentage de 77,65%. Il est considéré comme atteint, puisque le résultat se situe à 97,1% de la cible.

La valeur cible pour 2025 est fixée à 76% de courses à l'horaire pour le réseau global des TPG en horaires de soirée (après 21h00). L'objectif est atteint lorsque le résultat obtenu est égal ou supérieur à la valeur cible. Les TPG ont obtenu un pourcentage de 75,38% pour 2025. Il est considéré comme atteint, puisque le résultat se situe à 99,2% de la cible.

Critères économiques et financiers

La valeur cible du ratio de contributions cantonales pour 2025 (hors effet du droit de sillon) est fixée à 53,2%. L'indicateur est mesuré en pourcentage, en tenant compte des contributions cantonales (sans les indemnités pour la communauté tarifaire intégrale) par rapport à l'ensemble des produits. La cible vise à limiter la part de l'Etat dans les revenus des TPG. Ces derniers ont atteint un ratio de 51,6% pour 2025. L'indicateur est donc considéré comme atteint.

La valeur cible du ratio de couverture globale pour 2025 a été fixée à 40,1% (hors effet du droit de sillon). Cet indicateur met en rapport tous les produits (y compris financiers) avec les charges (y compris financières). Les

produits ne comprennent aucune contribution publique ou de tiers à l'exception des indemnités pour la communauté tarifaire intégrale. Cet indicateur vise à conserver une certaine proportion entre les ventes et produits divers et l'ensemble des charges des TPG. Les TPG ont atteint un ratio de 41,9% pour 2025. L'indicateur est donc considéré comme atteint.

La valeur cible de maîtrise financière pour 2025 est fixée à 18,7 francs/kilomètres réalisés. Cet indicateur exprime l'ensemble des charges par kilomètre et vise à contenir le coût du service offert par les TPG en dessous de la limite fixée. L'objectif est atteint lorsque le ratio obtenu est inférieur ou égal à la valeur cible. Les TPG ont un coût de 18,3 francs/kilomètre pour 2025. L'indicateur est donc considéré comme atteint.

Application du système de pénalités

Selon l'application du système de pénalités prévues à l'annexe 12 du contrat de prestations, aucun indicateur n'est soumis à des pénalités en 2025.

IV. Situation financière 2025

Les états financiers des TPG consolident les comptes de la maison mère avec ses sociétés filles détenues à 100% : TPG Mobilité SA, TPG France Sàrl et Gestion des communautés tarifaires (GCT) Sàrl.

Le résultat net de l'exercice 2025 fait apparaître une perte de 5,4 millions de francs. Ce résultat se détériore par rapport au budget 2025, qui prévoyait un bénéfice de 0,2 million de francs. Il se dégrade également par rapport à l'exercice 2024, qui s'était soldé par une perte de 3,1 millions de francs.

L'exercice 2025 est marqué par l'entrée en vigueur de la loi 13488 du 30 mai 2024 modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG; rs/GE H 1 55) instaurant la gratuité des transports publics genevois pour les jeunes ainsi que la semi-gratuité pour les seniors et bénéficiaires de l'AI (projet Chrysalide). La mise en œuvre de ce dispositif s'est traduite par une augmentation significative du nombre d'abonnements annuels dans ces 2 catégories, entraînant une progression des revenus de transport non prévue dans le contrat de prestations.

Ces recettes supplémentaires résultent du financement par le canton d'abonnements pour des usagères et usagers qui, auparavant, ne détenaient pas d'abonnement. Dans la mesure où cette mesure n'a pas impliqué d'adaptation de l'offre de transport, elle n'a pas généré de charges d'exploitation additionnelles pour les TPG. Dans ce contexte, le montant

correspondant, déterminé après prise en compte des frais liés au déploiement du projet Chrysalide, a été intégré et retranché de la subvention cantonale.

Compte d'exploitation

Les activités d'exploitation engendrent un excédent de 4 884 447 francs, inférieur de 7 155 475 francs aux 12 039 922 francs prévus au budget.

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation est de 591 428 255 francs, inférieur de 7 734 959 francs au budget, et en accroissement de +44 908 605 francs en référence à 2024.

Les revenus de transports, établis à 167 379 369 francs, sont supérieurs à ce qui était attendu au budget de +7 143 140 francs, soit +4,5%.

Les revenus de transports se composent des revenus des titres de transport de la communauté tarifaire Unireso zone 10 (canton de Genève), des revenus Léman Pass, des revenus de transports propres aux TPG (locations de véhicules, titres combinés vendus par les CFF, revenus de la partie française des lignes transfrontalières exploitées par les TPG) et des autres revenus de transports, constitués essentiellement des revenus du contrôle des titres de transport.

Les revenus de transports Unireso zone 10, avec 136 886 972 francs, sont en progression de +11 044 029 francs (soit +8,8%) par rapport à 2024. Quant à l'écart au budget, il est de + 5,6% (+7 234 806 francs). Cette progression est le reflet des effets positifs de la loi 13488 « pour des transports publics abordables pour les jeunes et les seniors » (Projet Chrysalide). La hausse la plus élevée est constatée sur les abonnements annuels (+38,7%; +20,8 millions de francs par rapport au budget), au détriment des abonnements mensuels et billets unitaires.

Les revenus de transports Léman Pass enregistrent une nouvelle fois une progression de +0,6% par rapport à 2024 (+91 939 francs). Cette progression est la conséquence du grand succès des lignes transfrontalières, comme la ligne de tramway 17 ou le réseau LEX. Toutefois, la cible budgétaire n'a pas été atteinte (-4,5%; -729 481 francs).

Les revenus de transports TPG (10 507 618 francs) sont supérieurs aux attentes du budget (+3 082 607 francs, soit +41,5%). On note également une progression par rapport à 2024 (+20,5%, soit +1 789 687 francs). La situation de ces revenus s'est améliorée avec le service direct et le service de navettes pour l'Aéroport international de Genève (AIG).

Les revenus de transports autres (4 551 903 francs), constitués principalement des revenus du contrôle des titres de transport, sont inférieurs au budget (-2 444 792 francs, soit -34,9%) et aux comptes 2024 (-2 095 303 francs, soit -31,5%). Le nombre de voyageuses et voyageurs contrôlés est en recul de -11% par rapport à 2024, pour un taux de fraude constaté en baisse et atteignant un niveau de 2,9%.

Les contributions de l'Etat (312 684 725 francs) sont inférieures au budget, de 12 883 975 francs (4%). Cet écart correspond principalement à des adaptations à la baisse de la subvention cantonale à la suite d'économies demandées par le Conseil d'État (3 500 000 francs) et à l'effet relatif au projet Chrysalide (8 164 479 francs).

Les contributions fédérales (13 905 420 francs) sont supérieures au budget de +1 278 888 francs, soit +10,1%, et en croissance de +1 630 783 francs, soit +13,3%, par rapport à 2024. Ces écarts favorables s'expliquent principalement par des remboursements relatifs à l'exercice 2024 plus élevés que prévu. Il convient également de relever une utilisation plus importante de la traction au gasoil, entraînant une rétrocession plus élevée.

Les contributions des communes et des tiers (22 390 969 francs) sont inférieures au budget (-19,9%) et aux comptes 2024 (7,2%) de, respectivement, -5 563 542 francs et 1 742 680 francs. L'écart par rapport au budget s'explique par un niveau plus faible de subventions aux projets d'innovation ainsi que par la non-participation au financement de l'offre nocturne, élément qui explique également l'écart observé par rapport à 2024.

Les produits d'exploitation divers (24 935 355 francs) enregistrent un écart au budget de +2 488 022 francs (+11,1%) et de +1 735 888 francs (+7,5%) par rapport à 2024. Globalement, cet écart s'explique par la croissance de certains produits spécifiques, en particulier les travaux facturés à des tiers (+43,7%; +2 067 267 francs), les autres produits d'exploitation (+70,1%; +1 909 599 francs) et les produits de publicité (+10,5% ; +720 104 francs). En revanche, la main-d'œuvre activable pour les projets informatiques (SAP et SIRH) est inférieure aux prévisions (-38,7%; -1 082 524 francs).

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation est de 586 543 808 francs, inférieur de -579 484 francs, soit -0,1%, par rapport à la cible budgétaire et en progression de +45 183 640 francs, soit +8,3%, par rapport à 2024.

Les frais de personnel s'établissent à 335 791 674 francs pour un effectif total de 2 531 ETP (2 463 au budget). Ils sont plus élevés que prévu (+11 034 819 francs, soit +3,4%). Quant à l'écart par rapport à 2024, il est de +30 647 850 francs (soit +10,0%). Le dépassement budgétaire provient de l'indexation des salaires (+3 millions de francs), les primes (+3,3 millions de francs), le personnel temporaire (+1 million de francs), un salaire moyen supérieur aux hypothèses (+3,8 millions de francs) et un effectif plus élevé que prévu (1,6 million de francs). Quant à l'écart par rapport à 2024, il est le reflet d'une augmentation de l'effectif (+200 ETP, dont 155 ETP pour la conduite, soit +23,2 millions de francs), le solde correspond à l'indexation des salaires, les primes, le recours à du personnel temporaire et à des frais de formation. A titre informatif, les coûts liés aux accords syndicaux inclus dans les frais de personnel sont estimés à environ 7 millions de francs.

Les frais de véhicules de 46 115 330 francs dépassent le budget de +203 474 francs (+0,4%) et affichent une hausse de 5 464 289 francs (+13,4%) par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix de l'électricité (20 centimes en 2024 contre 24 centimes en 2025), ainsi que par l'augmentation significative des frais de maintenance, liée au vieillissement de la flotte et à l'accroissement du kilométrage parcouru.

Les frais de bâtiments et d'installations fixes de 26 737 025 francs sont inférieurs au budget de 866 907 francs (-3,1%). En revanche, ils affichent une hausse de 1 183 128 francs par rapport à 2024 (+4,6%). Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de certaines charges liées aux bâtiments : la hausse de locations durant les travaux sur le site du Bachet, l'accroissement des frais d'entretien et de nettoyage, ainsi que la progression des coûts de l'énergie et du chauffage.

Les frais de sous-traitance de transport de 72 834 083 francs sont moins élevés de -1 748 522 francs par rapport au budget (2,3%), mais en croissance par rapport à 2024 (+5 972 977 francs; +8,9%). L'écart par rapport au budget s'explique par le report de la mise en service des lignes 58 et 97, initialement prévue en décembre 2024 et repoussée à août 2025. Les contrats du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) contribuent également à cet écart, en raison d'un taux de change euro/franc suisse favorable ainsi que d'une indexation moins élevée qu'anticipée. Enfin, la forte hausse entre 2024 et 2025 s'explique principalement par les lignes hors GLCT, dont l'offre a augmenté de +12%.

Les plafonds de sous-traitance des lignes produites dans le cadre du contrat de prestations sont fixés à 10% des charges et, plus spécifiquement, à 4% des charges pour la sous-traitance hors lignes provisoires et frontalières

(art. 1, al. 5 LTPG). Les ratios pour 2025 sont, respectivement, de 8,8% et 1,0%.

Les charges d'exploitation diverses de 41 737 695 francs sont au-dessous du budget (-3 579 285 francs, soit -7,9%). Au regard de l'exercice 2024, ces charges sont en nette croissance (+4 545 627 francs, soit +12,2%). Ces dépenses sont constituées de plusieurs natures, qui connaissent des dépassements ou des économies par rapport au budget et à l'année précédente. En comparaison avec l'exercice précédent, les écarts les plus importants sont de +1 944 912 francs pour des frais informatiques (sécurité, SAP Cloud, maintenances et licences, etc.), de +1 517 944 francs pour les travaux à facturer et de +584 838 francs les « études et mandats ».

Les dotations aux amortissements (63 541 737 francs) restent inférieures à la cible budgétaire de -2 865 827 francs (-4,3%). Cet écart s'explique essentiellement par le décalage dans le temps de plusieurs projets d'investissements, notamment l'acquisition d'autobus électriques, le projet de changement des distributeurs automatiques des titres de transport (DATT), le programme de retrofit des véhicules tramways et trolleybus ainsi que les travaux de sécurisation des bâtiments. Par rapport à 2024, la progression de +1 703 065 francs (+2,8%) s'explique par la hausse des amortissements liés aux immobilisations incorporelles, notamment les projets informatiques.

Avec -213 737 francs, les pertes sur constats et débiteurs sont en baisse par rapport au budget (-2 757 236 francs, soit -108,4%). En comparaison avec 2024, l'écart négatif est de -4 333 295 francs, soit -105,2%, résultant de la reprise de la provision pour débiteurs douteux et de la dépréciation exceptionnelle en 2024 d'un actif circulant pour 1,5 million de francs à la suite de la faillite d'un fournisseur.

Résultat financier

Le résultat financier net (produits financiers moins charges financières) est un déficit de 10 431 738 francs. L'écart entre les comptes et le budget, soit +1 409 166 francs résulte d'intérêts sur emprunts inférieurs aux prévisions et de frais bancaires moindres que prévu. Par rapport à 2024, le résultat financier se dégrade de -1 908 870 francs, résultant essentiellement de la vente en 2024 par les TPG des actions de la Fondation des parkings (FP) générant un produit et la reprise d'une provision pour litige.

Investissements et engagements

Les actifs immobilisés au bilan continuent d'augmenter et s'établissent à 1 030 278 277 francs à fin 2025, soit 41 518 229 francs d'investissements supplémentaires par rapport au 31 décembre 2024. Le plus important poste des immobilisations est constitué des « terrains, bâtiments, installations fixes », dont la valeur à fin 2025 s'établit à 414 312 616 francs, suivi par le poste « véhicules et équipements », dont la valeur nette est de 320 895 650 francs.

Les avances sur achats d'immobilisations s'élèvent à 138 507 038 francs au 31 décembre 2025, contre 108 604 896 francs en 2024. Elles concernent principalement la commande de 38 tramways Stadler Rail, de 130 e-bus, ainsi que les équipements embarqués destinés aux véhicules de ligne.

Pour la première année du contrat de prestations 2025-2029, les investissements s'élèvent à 73 429 966 francs, soit -75 087 872 francs par rapport au Plan financier pluriannuel (PFP). Au global, le taux de réalisation des investissements avoisine 50%. Les écarts par rapport au PFP s'expliquent principalement par des décalages dans l'acquisition de véhicules de ligne : le plan initial prévoyait la réception de 41 e-bus (autobus électriques) et de 2 tramways. En réalité, les principales acquisitions de matériel roulant en 2025 concernent des e-bus, dont seules 7 unités ont été livrées, ainsi que le retrofit de batteries sur des trolleybus. En dehors du matériel roulant, les investissements les plus significatifs portent sur l'informatique (notamment SAP S4, Hastus et SDS) ainsi que sur les bâtiments (sécurisation des accès, centrale photovoltaïque, adaptation du dépôt de la Jonction à l'arrivée de véhicules électriques, etc.).

V. Conclusion

Sur le plan de la réalisation des prestations de transports pour l'année 2025, les TPG auront partiellement atteint les cibles prévues, du fait principalement des nombreux chantiers au centre-ville et des problèmes de disponibilité des véhicules (forte croissance des pannes et avaries sur les bus diesel), qui auront fortement impacté les indicateurs de vitesse commerciale et le nombre de courses interrompues. L'offre aura tout de même progressé de +6% par rapport à 2024 avec une forte augmentation de l'offre sur les lignes régionales. Concernant la fréquentation en voyages*kilomètre, celle-ci a augmenté de +1,3% par rapport à 2024, résultat en demi-teinte du fait d'une année 2025 fortement marquée par les coupures sur le réseau de tramway et d'un report des usagères et usagers sur le LEX ou sur les modes actifs.

Le résultat net, incluant le résultat financier et celui des sociétés associées, affiche un déficit de 5 367 613 francs. Il se détériore de 5 566 631 francs par rapport au bénéfice prévu au budget et de 2 255 526 francs par rapport au résultat enregistré en 2024.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Rapport de gestion annuel 2025 des TPG*
- 2) *Rapport de réalisation de l'offre 2025 des TPG*



Rapport annuel de gestion 2025



Avec le soutien de



**Rapport annuel
de gestion
2025**

Table des matières

— Rapport d'activité 2025

4	Faits marquants
10	Éditoriaux

Gouvernance

14	Conseil d'administration
16	Collège de direction
18	Participations

— Contrat de prestations

20	Contrat de prestations 2025-2029
----	----------------------------------

— Bilan social

22	Évolution de l'effectif
23	Recrutements
24	Formations
24	Absences

— Statistiques

25	Chiffres clés
26	Caractéristiques des lignes
27	Parc des véhicules et kilomètres parcourus
28	Résultats par ligne
34	Structure de coût des lignes principales
35	Taux de couverture et d'utilisation des lignes

— Finances

États financiers consolidés

36	Bilan consolidé
37	Compte de résultat consolidé
38	Flux de liquidités consolidés
40	Variation des fonds propres consolidés
41	Approbation
42	Attestation d'assurance
43	Glossaire



Faits marquants

L'année 2025 marque une étape importante pour les Transports publics genevois, avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat de prestations 2025-2029 conclu avec l'État de Genève. Fixant des objectifs ambitieux en cohérence avec la stratégie Mobilités 2030 portée par le Conseil d'État, ce document structurant constitue un des outils opérationnels majeurs du Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2024-2028. Son objectif : dessiner les grands axes stratégiques du développement des transports publics du Grand Genève. Le contrat de prestations définit également les priorités de notre activité comme l'augmentation de l'offre de 30 % d'ici à 2030 – dont l'offre de loisirs – et l'électrification complète de notre flotte.

L'ouverture de cette nouvelle période de cinq ans se place sous le signe du renouveau managérial. En effet, avec la prise de fonction au 1^{er} janvier 2025 de Lionel Brasier, une toute nouvelle figure se présente désormais à la tête de notre direction générale. Les Ressources humaines accueillent également un nouveau visage au poste de directrice puisque Aude Thorel a été choisie pour accompagner – à compter du 1^{er} janvier 2026 – le personnel et le développement humain des tpg ces prochaines années.

Ces deux nominations s'inscrivent dans notre volonté de continuer à garantir le déploiement de transports publics efficaces, fiables et adaptés aux besoins des voyageurs et voyageuses afin d'offrir un service de proximité sur l'ensemble du territoire tout en améliorant la qualité de vie de la population. Cette ambition s'appuie également sur la feuille de route 2025-2028 partagée entre la Ville de Genève et le Canton en matière de mobilité. En parallèle, et pour soutenir cet effort, nous avons engagé une démarche participative à l'interne pour redéfinir notre stratégie d'entreprise à l'horizon 2050 ainsi que des valeurs communes.

Au niveau opérationnel, l'année 2025 a été rythmée par de nombreux chantiers structurants : rénovation complète des rails et de la ligne aérienne à la rue de Carouge, lancement des travaux du tram des Nations dont l'État assure la maîtrise d'ouvrage, ou encore adaptation du réseau pour anticiper l'essor de nouveaux quartiers comme les Grands Esserts. Malgré les perturbations inhérentes à la conduite de ces travaux et leurs désagréments, nous avons multiplié les initiatives de communication et de soutien, notamment auprès des commerçants de la rue de Carouge, illustrant notre responsabilité envers la population et les acteurs locaux. Ces actions ont été menées sous l'impulsion du conseiller d'État en charge des mobilités, Pierre Maudet, en collaboration avec la Ville de Genève et la conseillère administrative Marjorie de Chastonay. Il n'est pas inutile de rappeler ici que ces chantiers sont essentiels, car ils traduisent notre responsabilité d'assurer la fiabilité et la modernisation du réseau. Ils constituent également une réponse à la hausse continue de la fréquentation, laquelle enregistre à nouveau une progression pour la quatrième année consécutive.

À ces investissements d'envergure s'ajoute la croissance de notre offre avec notamment des horaires renforcés, un service nocturne étendu et le développement de nos lignes. Le but de ces mesures est de fluidifier la mobilité, optimiser le réseau, améliorer l'accessibilité et encourager les déplacements de loisirs. En 2025, nous avons également accueilli nos premiers e-bus 100 % électriques de nouvelle génération qui symbolisent la mise en œuvre de notre stratégie d'électrification intégrale de la flotte. L'ensemble de ces actions illustre la capacité des tpg à conjuguer performance opérationnelle, innovation et responsabilité sociétale, au service d'une mobilité durable et inclusive pour l'ensemble du territoire genevois.



Janvier 2025

Lionel Brasier, nouveau directeur général des tpg

Nommé par le Conseil d'État en octobre 2024, Lionel Brasier a pris ses fonctions de directeur général des tpg le 1^{er} janvier 2025. Il succède à Denis Berdoz, parti fin 2024 après dix ans passés à la tête de l'entreprise. Dès sa prise de fonction, Lionel Brasier s'est plongé au cœur de nos activités sur le terrain, dans les ateliers, dépôts et services administratifs, afin de mieux appréhender les enjeux opérationnels de l'entreprise et se rapprocher des collaborateurs et collaboratrices. Un de ses objectifs majeurs est de renforcer le management de proximité pour s'assurer notamment que l'augmentation de l'offre, prévue par le contrat de prestations 2025-2029, soit mise en œuvre efficacement sans compromettre le bien-être du personnel.

Prise en charge des abonnements unireso par l'État de Genève : lancement réussi!

L'année 2025 a débuté par la concrétisation d'une mesure phare de l'État de Genève visant à soutenir le pouvoir d'achat, faciliter le transfert modal et encourager l'utilisation des transports publics. Il s'agit de la prise en charge totale ou partielle des abonnements unireso pour les jeunes (100%) et les bénéficiaires AVS/AI (50%). Dès son lancement, cette mesure a rencontré un succès immédiat. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, 128 306 abonnements ont été délivrés au total dans le cadre de la loi. Les pics des ventes ont eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 22 février, entre le 4 août et le 21 septembre, et entre le 15 et le 31 décembre. Les jeunes représentent la majorité des bénéficiaires, confirmant l'objectif de soutien direct au pouvoir d'achat des familles.

Février 2025

Des tablettes numériques pour faciliter le travail des conducteurs et conductrices

Afin de simplifier le quotidien des conducteurs et conductrices, les tpg ont acquis environ 1700 tablettes numériques. Plus pratiques qu'un ordinateur et offrant un écran plus large qu'un smartphone, elles permettent au personnel roulant d'accéder facilement, partout et à tout moment, à leur planning ainsi qu'aux informations essentielles liées aux opérations de l'entreprise. Cet outil professionnel leur permet également d'avoir un accès direct aux messageries, aux applications ainsi qu'aux plateformes de formation et de communication tpg, rendant les échanges plus clairs et réactifs. Testées avec succès auprès d'un groupe d'utilisateurs et d'utilisatrices en 2024, ces tablettes ont été progressivement déployées au cours de l'année 2025.



Mars 2025

Une fréquentation en hausse pour la quatrième année consécutive

Les tpg ont annoncé en mars 2025 une nouvelle croissance de leur fréquentation pour la quatrième année consécutive. En 2024, plus de 222 millions de voyageurs ont été transportés, marquant une augmentation de 2,6% par rapport à l'année précédente. Cette progression est principalement portée par les lignes de tram, qui ont transporté à elles seules 100 millions de personnes. L'extension de la ligne 15 jusqu'à la ZIPLO, mise en service en décembre 2023, a contribué à ce résultat. Notons également que les courses nocturnes, visant à développer l'offre de loisirs, ont enregistré une hausse de 21,6% de leur fréquentation par rapport à 2023.

Avril 2025

Les bonnes pratiques d'audit interne confirmées par la Cour des comptes

Sollicitée par le conseiller d'État en charge du Département de la santé et des mobilités (DSM), la Cour des comptes a mené en avril 2025 un audit de conformité portant sur les services d'audit interne des établissements publics autonomes répondant au DSM. Les tpg se sont distingués dans ce cadre puisque leur service d'audit interne a été jugé en conformité avec les bonnes pratiques et les normes internationales d'audit interne. Toutes les améliorations proposées ont été acceptées. Certaines d'entre elles, comme la mise en place d'un dispositif d'alertes externe et interne, ont déjà été apportées, d'autres feront prochainement l'objet d'une mise en œuvre structurée.

Infrastructures: lancement du chantier de Lancy-Pont-Rouge

Du 18 avril au 1^{er} juin 2025, les tpg ont procédé à l'adaptation du réseau en raison d'un important chantier mené par la Ville de Lancy, dont l'objectif était de créer un passage sous la route du Grand-Lancy pour favoriser la mobilité douce. Les travaux ont entraîné des perturbations sur les lignes de tram 15 et 17 et une réorganisation temporaire des parcours. Les mesures mises en œuvre ont permis de garantir des alternatives efficaces durant la période des travaux, notamment pour rejoindre le Léman Express à *Lancy-Bachet, gare*, en lieu et place de *Lancy-Pont-Rouge, gare*.



Mai 2025

Amélioration des conditions de travail à la conduite: le processus de refonte des horaires se poursuit

En 2025, le projet de refonte des horaires à la conduite a fait l'objet de nombreux débats et échanges à l'interne des tpg. Après le refus de la proposition de refonte initiale par les partenaires sociaux, une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés s'est tenue le 8 mai pour relancer la concertation. Les discussions ont permis de cibler deux priorités: augmenter les plages des voltigeurs et réduire la durée des plages de conduite. Pour rappel, les conducteurs à la voltige (voltigeurs) remplacent, en fonction des besoins à combler, les conducteurs absents pour des raisons de maladie, d'accident ou encore de formation. Ils connaissent leurs horaires détaillés huit jours à l'avance. À noter que certains points, comme l'introduction de temps dédié aux tâches administratives ou à la formation, devraient être conservés dans le nouveau projet, dont la mise en œuvre est attendue en 2026. D'ici là, le système de compensation instauré en juillet 2024 est prolongé jusqu'à nouvel avis. Enfin, notons qu'en 2025 trois nouveaux lieux de pause ont ouvert sur le réseau à Coutance, Plainpalais et Carouge (mesures de l'accord 2024) participant de manière concrète à l'amélioration des conditions de travail à la conduite.

Une nouvelle ligne pour aller de plage en plage

En partenariat avec l'État de Genève, les tpg ont lancé le jeudi 29 mai 2025, jour de l'Ascension, une nouvelle ligne saisonnière destinée aux activités de loisirs: la ligne des plages. Son objectif est de faciliter l'accès au lac pour toute la population. Cette ligne qui porte le numéro 29 dessert pas moins de six communes genevoises (Collonge-Bellerive, Cologny, Genève, Pregny-Chambésy, Bellevue et Genthod) avec un total de 26 arrêts, parmi lesquels des lieux de baignade très prisés comme la plage des Eaux-Vives, Genève-Plage, les Bains des Pâquis, la plage de la Perle du Lac ainsi que celle du Vengeron. Circulant jusqu'à fin septembre, cette ligne opère les week-ends et les jours fériés. En 2026, elle revient dès le 1^{er} mai avec un nouveau parcours. Cette ligne circulera également en semaine durant les vacances scolaires d'été, de 9h00 à 1h00. L'objectif de ce nouveau service est d'encourager la population à utiliser les transports publics pour ses loisirs mais également de soulager d'autres lignes urbaines (2, 6, E et G) très sollicitées en été. À notre clientèle désormais d'en profiter et de jouir pleinement du fantastique potentiel d'évasion offert par le lac!



Juin 2025

Le premier e-bus 100 % électrique de nouvelle génération est arrivé

Lors des tpg ont marqué une étape importante vers l'objectif d'électrification intégrale de leur flotte d'ici à 2030 avec la présentation, en juin 2025, de leur premier e-bus 100 % électrique de nouvelle génération. Ce modèle articulé de 18,75 mètres, construit par l'entreprise suisse HESS, utilise la technologie de recharge dite de « biberonnage », développée pour le bus TOSA en collaboration avec Hitachi Energy. Plus silencieux et plus confortable, ce nouvel e-bus concrétise la vision d'une mobilité durable pour l'agglomération genevoise, dont la mise en œuvre est soutenue par une subvention cantonale de 350 millions de francs pour le renouvellement du matériel roulant et d'un crédit d'investissement de 17 millions destiné à la réalisation des infrastructures de recharge aux arrêts. Les tests et la formation des conducteurs et conductrices ont débuté en décembre 2025. Quant à la mise en service commerciale de ce véhicule, elle est prévue sur la ligne 5 dans le courant de l'année 2026. Cette ligne sera la première des lignes du réseau tpg appelées à fonctionner avec ce type de e-bus, dont la conception permet de maximiser l'espace passager grâce aux batteries compactes en toiture et de gagner encore en autonomie.

Les tpg se distinguent à l'international

Lors des UITP Awards 2025 qui se sont tenus à Hambourg, les tpg ont reçu deux récompenses pour leurs efforts en matière de mobilité. La campagne de communication Versus a remporté le premier prix dans la catégorie « Campagne Marketing ». Ce prix international salue l'efficacité de cette campagne invitant activement la population à repenser sa mobilité en faisant du report modal un réflexe premier. En marge de cette distinction, le programme tpg evomooV a reçu une récompense spéciale dans la catégorie « Intégration multimodale ». Ce prix illustre la pertinence de l'approche multimodale des tpg visant à accélérer le transfert des transports individuels motorisés – notamment au sein des entreprises et des collectivités – vers les transports publics et alternatifs.

Juillet 2025

Journées Exploitation : des rencontres et des échanges constructifs

Lors du premier semestre 2025, les tpg ont organisé pour leur personnel de conduite près d'une vingtaine de séances d'information et d'échange dédiées aux évolutions de leurs activités. Parmi les principaux thèmes abordés, nous pouvons citer : les nouveautés du réseau, la sécurité sur le réseau (accidentologie), les bonnes pratiques, les horaires de conduite ou encore l'innovation au sein des tpg. Ces moments d'échange privilégiés ont représenté une opportunité unique de rencontrer l'ensemble des conducteurs et conductrices – plus de 1600 personnes – et de renforcer les liens au sein de l'Exploitation.

Début des travaux de renouvellement des rails à Carouge et à la rue de Carouge

Pour les tpg, l'arrivée de l'été a marqué le lancement de travaux d'envergure dans le Vieux Carouge et à la rue de Carouge. Dans ce cadre, le remplacement complet des rails, ainsi que le renouvellement d'une partie de la ligne de contact aérienne ont été menés simultanément. En parallèle, d'importants travaux ont été réalisés dans ces deux secteurs par les SIG et les villes de Carouge et de Genève. Ces chantiers ont nécessité l'interruption totale des lignes de tram 12 et 18 entre Plainpalais et le rondau de Carouge dès le 28 juin 2025. Un service de navettes-bus 12 a été mis en place pour pallier l'interruption entre Genève, Plainpalais et Lancy-Bachet, gare, en contournant ainsi les zones de travaux. Parallèlement, la ligne 17 a vu son parcours modifié et prolongé jusqu'à un terminus provisoire à Carouge, Rondeau. Ces adaptations visaient à garantir une exploitation fiable et sécurisée du réseau tout en minimisant les désagréments. Une remise en service partielle entre le Bachet-de-Pesay et le rondau de Carouge a pu être effectuée pour la rentrée scolaire, une fois les travaux dans le Vieux Carouge terminés. L'interruption du service de tram sur la rue de Carouge a perduré jusqu'au début du mois de décembre.



Août 2025

Une ligne provisoire pour desservir les Grands Esserts

En prévision de l'essor du nouveau quartier des Grands Esserts à Veyrier, les tpg ont mis en service la ligne de bus provisoire 97 à partir du 18 août 2025. Cette ligne a été créée pour assurer une liaison entre le quartier des Grands Esserts et le Bout-du-Monde. Ce service temporaire a offert aux résidents des connexions immédiates avec les lignes 7 et 11, permettant de rejoindre le centre-ville de Genève, le quartier de la Fontenette, les HUG et la gare du Léman Express à Champel. En décembre, le prolongement de la ligne 7 entre le Bout-du-Monde et les Grands Esserts a été achevé et la connexion directe entre le nouveau quartier et le centre-ville établie.

Une nouvelle fonction pour accompagner les équipes de conduite

Face au développement de l'offre prévu par le contrat de prestations 2025-2029, les tpg doivent relever deux défis majeurs : recruter et former de nouveaux conducteurs et de nouvelles conductrices tout en maintenant une qualité élevée de leurs opérations. Dans cette perspective, et afin de renforcer la proximité et l'accompagnement des équipes, l'encadrement évolue. En effet, depuis le mois de septembre 2025, les fonctions de responsable de groupe et de chef d'équipe (team-leader) ont fusionné pour devenir un poste unique, celui de « manager conduite ». Sa mission : assurer la supervision d'une équipe de conducteurs et conductrices plus restreinte (environ 40 personnes contre 50 à 70 auparavant) afin d'améliorer les échanges, renforcer la conduite des équipes et resserrer les liens entre le personnel de terrain et l'entreprise.



Septembre 2025

Prolongement du tram des Nations, c'est parti!

Le lundi 15 septembre 2025, l'État de Genève – en sa qualité de maître d'ouvrage – a lancé officiellement le chantier du tram des Nations côté Suisse, entre la place des Nations et la douane de Ferney-Voltaire. Cette future portion de tramway est une infrastructure essentielle pour la mobilité du Grand Genève, avec une mise en service prévue en décembre 2028. À noter que le lancement des travaux a entraîné des impacts importants sur la circulation, notamment la fermeture définitive du tronçon de la route de Ferney entre l'avenue de l'Ariana et la route des Morillons. Des mesures anticipatoires ont également été déployées en août pour garantir la fluidité de l'exploitation. Le projet du tram des Nations, financé conjointement par le Canton de Genève, la Ville de Genève, la Ville du Grand-Saconnex, la Confédération et les collectivités françaises, vise à élever l'usage des transports collectifs à 20% dans cette zone tout en améliorant la circulation transfrontalière et la sécurité des cyclistes et des piétons.

Donation de 200 bus à la ville de Tunis

Dans le cadre du plan d'électrification de notre flotte, qui nécessite le renouvellement de la quasi-totalité du parc d'autobus, les tpg ont signé un contrat de donation avec la Société des transports de Tunis, Transtu, le 17 septembre 2025. Ils se sont engagés à faire don d'environ 200 autobus thermiques sur une période de quatre ans. Cette démarche, soutenue par le Canton et la Confédération, s'inscrit dans une approche responsable pour prolonger la durée de vie du matériel roulant. Pour Transtu qui souffre d'une importante baisse de fréquentation due en partie à la vétusté de son matériel, cette opération permettra de renforcer et moderniser son parc de véhicules, de diminuer la surcharge chronique du réseau tunisien et d'élargir l'accès aux transports publics dans certaines régions défavorisées.

Aude Thorel, nouvelle directrice des Ressources humaines

Le Conseil d'État a approuvé, le 24 septembre 2025, la nomination d'Aude Thorel au poste de directrice des Ressources humaines (RH) des tpg, avec une prise de fonction au 1^{er} janvier 2026. Forte d'une riche expérience en gestion des ressources humaines, notamment à l'Université de Genève et à Médecins Sans Frontières, Aude Thorel est chargée d'accompagner la croissance importante de l'entreprise prévue ces prochaines années. Elle aura pour missions principales d'asseoir la gestion des RH, d'assurer la transformation managériale en cours et de poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux.



Novembre 2025

Le Canton et la Ville de Genève coordonnent leur vision de la mobilité

Le 24 novembre 2025, le Canton et la Ville de Genève ont signé, dans l'agence tpg de Rive, une feuille de route commune pour les mobilités 2025-2028, dans le but de renforcer la coordination entre les politiques cantonales et communales. Ce document s'engage notamment à développer un réseau de transport public performant et à fluidifier le réseau routier. Des chantiers majeurs seront prioritaires, comme le réaménagement du secteur de Rive (études en 2026, travaux dès 2027) et l'amélioration du pôle Cornavin – Fazy – Terreaux-du-Temple d'ici à 2028 afin d'optimiser la vitesse commerciale du tram. Cette feuille de route vise à faciliter l'accès au centre-ville, en augmentant en particulier l'offre de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et en créant 1600 places mixtes pour les vélos et les deux-roues motorisés.

Décembre 2025

Travaux à la rue de Carouge: les lignes 12 et 18 retrouvent leurs voies

Après vingt-trois semaines de chantier, les tpg ont rétabli l'exploitation complète des lignes de tram 12 et 18 le samedi 6 décembre 2025, marquant la fin des travaux de la rue de Carouge consacrés au remplacement de 800 mètres de rails et de la totalité de la ligne aérienne de contact sur cette portion. La liaison directe entre Genève et Carouge est ainsi rétablie et l'ensemble des arrêts à nouveau desservi. À noter que la ligne 17 a également retrouvé son parcours initial à cette date. Ces interventions ont permis d'améliorer la fiabilité du réseau, de réduire les nuisances sonores – grâce notamment à la mise en place d'une dalle antivibratoire –, et de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite grâce à la mise aux normes des quais réalisée par la Ville.

On estime la durée de vie de ces nouvelles infrastructures à quarante ans pour les rails en ligne droite et à vingt ans pour les appareils de voie. Les six bus de remplacement mis à disposition des voyageurs et voyageuses entre juin et décembre 2025, en substitution du tram, auront parcouru 95 000 kilomètres au total.

Nouveaux horaires et renforcement de l'offre 2026

Le nouvel horaire des tpg pour 2026, entré en vigueur en décembre 2025, vise à favoriser les loisirs et accompagner l'essor urbain. L'offre entre 19h et 21h est renforcée, principalement le samedi et pendant les vacances. Quant aux dernières courses, celles-ci sont reportées au-delà de 0h30 toute la semaine. De plus, dès le 30 avril et jusqu'à la fin de l'été 2026, le réseau nocturne s'étendra avec des départs jusqu'à 3h30, du jeudi au dimanche. La ligne 8 doublera sa fréquence le dimanche (de mai à septembre). De son côté, la ligne des plages (ligne 29) circulera quotidiennement lors des vacances scolaires. À noter également que la ligne 7 dessert désormais les Grands Esserts de jour comme de nuit et que les lignes 38 et 67 étendent leur service les week-ends. Des hausses de fréquence sont également planifiées pour les lignes 51, 59, 66, 74 et 91 selon les heures de pointe ou creuses. Enfin, le service de bus à la demande tpgFlex s'uniformise de 6h à 24h tous les jours dans trois zones (Lac-Rive gauche, Seymaz-Voirons, Champagne), avec une nouvelle zone active les week-ends et les jours fériés.

Nouveau record de fréquentation pour l'année 2025!

Au 31 décembre 2025 un nouveau record de fréquentation a été atteint puisque nous avons comptabilisé 228 549 000 voyages contre 222 254 000 en 2024. C'est une hausse de 2,8% qui permet de battre un nouveau record de fréquentation pour la première fois depuis la pandémie de COVID.



Éditoriaux



Stéphanie Lammar
Présidente des tpg

L'année 2024, ma première à la présidence du conseil d'administration des tpg, avait débuté sur un rythme particulièrement soutenu. Plusieurs dossiers majeurs avaient mobilisé le conseil: le recrutement du nouveau directeur général, la négociation du nouveau contrat de prestations ainsi que la mise en place de la mesure de prise en charge totale ou partielle des abonnements unireso par l'Etat de Genève pour les jeunes et les personnes au bénéfice de l'AVS/AI – le projet Chrysalide, comme nous l'avons appelé. Ces mesures s'inscrivaient dans une dynamique plus large visant à faire évoluer l'entreprise afin d'accompagner la croissance de l'offre de transport à l'échelle cantonale.

Chrysalide. À bien des égards, les décisions que j'ai eu à prendre avec le conseil d'administration et à accompagner depuis le début de notre mandat font écho à ce processus de transformation vers quelque chose de nouveau. Avec le nouveau directeur général tout d'abord. Depuis son entrée en fonction en janvier 2025, Lionel Brasier insufflé une nouvelle dynamique dans l'entreprise pour accompagner les futurs développements des tpg. Le choix de nouvelles valeurs pour l'entreprise (à découvrir dans son éditorial). Une nouvelle vision managériale, qui s'inscrit au cœur même des activités quotidiennes des collaborateurs et collaboratrices ; on a ainsi pu voir le directeur général des tpg en uniforme de contrôle, accompagnant les équipes dans leur mission sur le réseau.

Toujours en matière de renouvellement des instances dirigeantes, l'année 2025 a été marquée par l'entrée en fonction de nouveaux membres au sein du conseil d'administration pour remplacer différents départs. Parallèlement, le conseil a démarré un processus de recrutement au niveau de la direction particulièrement important, puisque sous son seul mandat le conseil aura eu à recruter cinq nouveaux membres du collège de direction. En effet, en plus du directeur général, nous avons nommé une nouvelle directrice à la tête des Ressources humaines, Aude Thorel, fin 2025. Et nous aurons, au cours de l'année 2026, à remplacer deux directeurs qui partiront à la retraite: Thierry Wagenknecht, directeur Technique, après plus de vingt-neuf années passées aux tpg, et Marc Defalque, directeur Marketing, ventes et communication, qui quittera l'entreprise après neuf ans. Mais aussi le directeur de l'Exploitation, Marc Châtelain, qui a choisi d'orienter sa carrière vers de nouveaux projets après onze années passées à la tête du plus important domaine d'activités des tpg.

L'année 2025 s'est aussi ouverte avec un nouveau contrat de prestations qui courra jusqu'à fin 2029. Cette première année aura déjà vu se concrétiser de premières réalisations pour tendre vers une augmentation de l'offre de 30 % qui nous est commandée par le Canton et le 100 % électrique: les premiers e-bus, qui remplaceront progressivement notre flotte thermique, ont commencé à être livrés dès l'été 2025, les premières stations de recharge ont été installées et les premiers tests sur route effectués. Dans ce contexte de renouvellement, le conseil d'administration a accueilli favorablement l'initiative de trois collaborateurs proposant de faire don de nos anciens bus, appelés à être déclassés, à la société de transports publics Transtu, en Tunisie. Ce don permettra à cet opérateur de soutenir le développement de son offre de transport public.

En 2025, nous avons aussi inauguré la ligne des plages (qui porte le numéro 29), concrétisation, s'il en est, de notre objectif de développement de l'offre pour les loisirs – inscrit dans le contrat de prestations – en présence du conseiller d'Etat Pierre Maudet, lors d'un événement festif populaire à la plage des Eaux-Vives. Et, signe manifeste de son succès, une nouvelle plage sera desservie par la ligne 29 dès le mois de mai 2026 et ses horaires seront étendus, avec une circulation quotidienne durant les vacances estivales! L'offre nocturne a été étendue, là aussi pour encourager la population à développer le réflexe des transports publics pour les loisirs en soirée, en toute sécurité. Et l'engouement est toujours au rendez-vous avec une fréquentation en hausse par rapport à 2024 (+6%) sur les courses nocturnes du week-end, signe que la demande est bien réelle.

L'an dernier, j'avais conclu mon premier éditorial en m'engageant, avec l'ensemble du nouveau conseil d'administration, à veiller à la qualité de la mission de service public qui nous est confiée. Nous poursuivons cet objectif avec la perspective d'une croissance de l'offre répondant aux défis de la Genève de demain et aux attentes de sa population. Toutefois, le contexte financier dans lequel nous évoluerons sera déterminant pour les futurs développements des tpg. À l'heure de finaliser ce rapport 2025, le Canton évolue dans un contexte financier contraint, marqué par le régime des douzièmes provisoires. Dans ce cadre, des ajustements pourraient être envisagés, avec des implications potentielles pour les tpg et le développement de leur offre, ce que nous espérons éviter.

Les transports publics demeurent en effet un levier essentiel pour la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du canton. Alors que de nouveaux quartiers se développent en intégrant pleinement les enjeux de mobilité durable, il est important que l'offre puisse continuer à accompagner ces évolutions. Dans cet esprit, nous formons le vœu que les conditions puissent être réunies, à court comme à moyen terme, afin de permettre la poursuite du développement de l'offre, dans l'intérêt de la population et du dynamisme du territoire.



L'an dernier, j'avais conclu mon premier éditorial en m'engageant, avec l'ensemble du nouveau conseil d'administration, à veiller à la qualité de la mission de service public qui nous est confiée. Nous poursuivons cet objectif avec la perspective d'une croissance de l'offre répondant aux défis de la Genève de demain et aux attentes de sa population.



Éditoriaux



Lionel Brasier
Directeur général

Notre mission première, quels que soient les métiers et les activités de notre entreprise, est de proposer un service de transport public de qualité pour répondre aux attentes de la population genevoise. Pour garantir cette mission à long terme et atteindre les objectifs de développement ambitieux fixés par notre contrat de prestations, nous devons faire évoluer notre entreprise afin d'être encore plus performants, dans un contexte budgétaire plus contraint. Le travail de réflexion stratégique engagé en 2025 avec le Conseil d'administration (lire en page 16), qui inclut notamment une évolution de notre organisation, doit nous permettre d'avancer dans cette direction. Cette évolution s'appuiera sur cinq nouvelles valeurs définies dans le cadre d'ateliers participatifs réunissant des collaborateurs et collaboratrices motivés et engagés : exemplarité, solidarité, innovation, bien-être et transparence.

Exemplarité : nous sommes déjà une référence reconnue en matière d'exploitation du réseau et de mobilité innovante auprès de nos pairs. Nombre d'entreprises de transport public viennent échanger avec nous pour bénéficier de notre expertise. Ce sont d'ailleurs nos collègues qui ont formé les conducteurs et examinateurs du futur tram lausannois, annoncé comme la prochaine révolution de la mobilité du canton de Vaud. Mais nous devons aussi être exemplaires vis-à-vis de la population et de nos autorités, en respectant les engagements qui découlent de notre mission de service public : proposer une offre performante, fiable et économiquement avantageuse. La nouvelle organisation de l'entreprise, qui replace les voyageuses et les voyageurs au centre de toutes nos activités et sera progressivement déployée en 2026, contribuera à atteindre ces objectifs.

Solidarité : l'année passée, nous avons vécu une année intense avec plusieurs chantiers sur les voies de tram. S'il est essentiel d'entretenir et de renouveler nos infrastructures afin de garantir la sécurité de tous les utilisateurs du réseau – clientèle et personnel des tpg – ainsi que des autres usagers de la route, les travaux sont néanmoins source de nuisances ; en atténuer les effets autant que faire se peut nous incombe aussi. Les actions de solidarité envers les commerçants de la rue de Carouge que nous avons menées l'année passée, sous l'impulsion du conseiller d'Etat Pierre Maudet et en collaboration avec la Ville de Genève, ainsi que la communication entretenue tout au long du chantier – avec les riverains et les voyageurs – ont parfaitement incarné cette valeur en 2025.

Innovation: quelle innovation plus évidente pour une entreprise de transport public que celle de son matériel roulant? En 2025, nous avons reçu nos premiers e-bus: dans le sillage de TOSA – le premier bus articulé 100% électrique de grande capacité et 100% genevois – les nouveaux e-bus articulés et biarticulés viendront progressivement remplacer nos autobus thermiques dès 2026. D'autres innovations semblent peut-être moins évidentes et pourtant... Ainsi, le développement de l'offre de transport à la demande, tpgFlex, dans les régions de la campagne genevoise, avec une réservation en ligne et à terme assurée par des véhicules autonomes, ou encore la création d'une ligne saisonnière dédiée aux plages du Léman, sont de parfaits exemples de ce que l'on peut faire en matière d'innovation de l'offre de transport. Et nous ne nous arrêterons pas là, car l'avenir nous réserve certainement encore bien des opportunités de nous positionner comme une entreprise de transport particulièrement innovante!

Bien-être: en 2025, nous avons poursuivi les discussions avec les partenaires sociaux pour améliorer les horaires du personnel de conduite. Depuis la signature du protocole d'accord de mai 2024 avec les organisations représentant le personnel, plusieurs mesures concrètes pour améliorer encore les conditions de travail à la conduite ont été déployées: mise en place d'un système de compensation des facteurs de pénibilité (sous forme de congés ou de compensation financière), augmentation des relèves en ligne et suppression des pièces de conduite supérieures à quatre heures et demie. Nous avons aussi ouvert plusieurs nouveaux locaux de pause sur le réseau et engagé du monde à la conduite sur les deux dernières années, afin de nous permettre de développer l'offre de transport mais aussi de disposer d'une réserve pour soulager le personnel de conduite. L'ensemble de ces mesures vise à maintenir un cadre de travail toujours plus favorable pour le personnel de conduite afin de lui permettre d'opérer un service de transport public performant. Malgré tout, le projet de refonte des horaires proposé, point central de l'accord de 2024, n'a pas abouti: il a été refusé par 67% du personnel de conduite votant. Je ne peux que regretter que le fruit d'une réflexion ayant mobilisé et mis d'accord, après une année d'échanges, deux groupes de travail dédiés, réunissant des techniciens horaires, des planificateurs-trices ainsi que des membres de la commission des horaires, n'ait pas pu aboutir, alors même que ce projet intégrait des éléments favorables

au personnel de conduite. Les discussions en lien avec l'accord continuent, en espérant qu'une solution soit trouvée en 2026. Cela dit le contexte budgétaire rend la tâche plus ardue.

Transparence: l'année 2026 s'annonce comme une période de changements profonds. La direction des tpg sera renouvelée dans sa majorité. Cette évolution doit s'accompagner d'une conduite rigoureuse de l'entreprise. À l'interne, la nouvelle équipe de direction aura pour mission de mettre en œuvre l'évolution de notre organisation, de finaliser les discussions relatives au protocole d'accord de mai 2024 et d'insuffler, à tous les niveaux, une culture managériale de proximité, dans le respect de nos nouvelles valeurs. À l'externe, elle devra permettre à l'entreprise de poursuivre son développement de manière innovante afin de répondre aux objectifs d'augmentation de l'offre fixés par le Canton, en phase avec les attentes de la population et dans le respect des finances publiques.



Nous devons faire évoluer notre entreprise afin d'être encore plus performants et demeurer l'acteur de transport public de référence dans la région pour atteindre les objectifs de développement ambitieux qui nous sont commandés par notre contrat de prestations.



Gouvernance

Conseil d'administration au 31.12.2025

Le conseil d'administration a connu des renouvellements durant l'année 2025 : Asma Hovagemyan, Françoise Sapin et Sara Ciraudou ont quitté leur mandat aux tpg. Les deux premières administratrices ont été remplacées par Virginie Fauveau et Monique Roiné en août 2025, tandis que la troisième a été remplacée par Anabela Fraga en février 2026. Enfin, en décembre 2025, Monsieur William Locher a remplacé Monsieur Gilles Marti, administrateur aux tpg de 2019 à 2025, pour représenter l'Association des communes genevoises, à la suite des élections municipales.

Au cours de l'année, il a accompagné le nouveau directeur général dans la prise en mains de ses fonctions afin de le soutenir dans la nouvelle dynamique qu'ils souhaitent tous deux insuffler à

l'entreprise pour la préparer aux enjeux de demain. Il s'agira notamment de réaliser la croissance de l'offre de 30 % prévue dans le contrat de prestations en cours mais aussi de réfléchir à plus long terme, en définissant le rôle des tpg dans les développements de la mobilité prévus dans l'ensemble de la région, pour les années à venir. En parallèle, les administrateurs et administratrices ont mené le recrutement de la nouvelle directrice des Ressources humaines, augurant trois autres recrutements à la direction pour 2026.

Enfin, en 2025, le conseil d'administration s'est particulièrement réjoui des conclusions très positives de l'audit de conformité, mené par la Cour des comptes, sur son service d'audit interne dirigé par Philippe Beuchat.

Établissement de droit public, les tpg sont régis par la Loi sur les Transports publics genevois H 155 (LTPG) et la Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP). Ces textes précisent, entre autres, la composition du conseil d'administration, le mode de nomination de ses membres, ses attributions ainsi que le mode de gestion de l'entreprise. Le conseil d'administration nomme les membres de la direction avec qui il établit la stratégie de l'entreprise et le contrat de prestations négocié avec l'État de Genève tous les cinq ans. Il se réunit, in corpore, avec le directeur général des tpg, une fois par mois ou aussi souvent que nécessaire pour assurer la bonne marche de l'entreprise. En outre, ses membres officient régulièrement au sein d'un bureau du conseil et dans quatre commissions thématiques. C'est également le conseil d'administration qui valide les plans et rapports d'audit présentés par le directeur de l'audit interne des tpg, qui lui est rattaché.

Membres désignés-és par le Conseil d'État



Stéphanie
Lammar
Présidente



Laetitia
Bochud



Alexandre
Böhler



Virginie
Fauveau ¹



Patrick
Mayer



Monique
Roiné ¹

¹ Depuis août 2025

Membres désigné-es
par le Grand Conseil



Philippe
Calame
Vice-président



Fabrice
Broto



Florence
Florenza-Decurtins



Oscar Francisco
Gonzalez Garcia



Carole
Lapaire



Philippe
Rochetin

Membre désignée par
le Conseil administratif
de la Ville de Genève



Isabelle
Pasquier-Eichenberger

Membres élu-es
par le personnel
tpg



Carol
Brollin

Membre désigné par
le Conseil d'État pour
représenter la région
frontalière française



Christian
Aebischer



Frédéric
Nouchi

Membre désigné
par l'Association des
communes genevoises



Gilles
Marti²



William
Locher³



Dimitri
Volpi

Représentant
du Conseil d'État
(voix consultative)



Pierre
Maudet

² Jusqu'en novembre 2025

³ Depuis décembre 2025



Gouvernance

Collège de direction au 31.12.2025



Lionel Brasier
Directeur général

Intérim de la direction des Ressources
humaines du 31.01 au 31.12.2025

2025 a été marquée par l'arrivée du nouveau directeur général à la tête de l'entreprise. À sa prise de fonction officielle, Lionel Brasier a commencé à insuffler une culture managériale de proximité, au cœur même de nos activités, se concrétisant notamment par la création d'une nouvelle fonction, celle de « manager conduite » (plus de détails dans les faits marquants). Avec le même objectif de garantir une plus grande proximité avec les équipes, la direction a instauré un nouveau rendez-vous avec les cadres supérieurs, ambassadeurs et relais essentiels entre la direction de l'entreprise – la stratégie – et les collaborateurs et collaboratrices au cœur de l'opérationnel.

Parallèlement, la direction a travaillé avec le personnel et le conseil d'administration pour définir les cinq valeurs présentées par Lionel Brasier dans son édito; une nouvelle vision – « En 2050, les tpg sont une référence de la mobilité dans tous ses éléments: sur terre, sous terre et sur l'eau » – et et une nouvelle mission – « Acteurs d'une mobilité durable, fiable et innovante, les tpg offrent un service de proximité sur le territoire genevois pour la qualité de vie de sa population ».

Ensemble, cette nouvelle culture managériale de proximité et ces nouvelles lignes directrices – valeurs, vision, mission – nous accompagneront dans le déploiement de la stratégie « Via Genève 2050 », en cours d'élaboration, pour améliorer la qualité de vie dans le territoire, accompagner l'attractivité économique de la région, soutenir les ambitions stratégiques de l'État en matière de mobilité, être un employeur attractif et une entreprise efficiente, moderne et innovante.

Enfin, en termes d'organisation, le collège de direction a entamé une mue en 2025, avec l'engagement d'une nouvelle directrice des Ressources humaines en fin d'année, l'annonce du départ du directeur de l'Exploitation vers d'autres horizons professionnels et la préparation à deux départs en retraite pour 2026 (lire les éditos).

La direction est composée du directeur général et des directeurs et directrices chargés du fonctionnement opérationnel de l'entreprise. Ensemble, ils et elles mettent en œuvre les décisions stratégiques décidées par le conseil d'administration et organisent les activités pour répondre aux objectifs fixés par le contrat de prestations, tout en tenant compte du contexte dans lequel évoluent les tpg et en optimisant leurs ressources humaines et financières.



Marc Châtelain
Exploitation



Marc Defalque
Marketing, ventes
et communication



Eva-Maria Kerner
Finances et gestion



Guillaume Meyer
Systèmes d'information
et télécommunications



Thierry Wagenknecht
Technique



Participations

100 %

GCT-gestion des communautés tarifaires sàrl

Gestion mutualisée des communautés tarifaires unireso et Léman Pass.

| 85,27 %

Leaders de la communauté tarifaire unireso, les tpg œuvrent activement à la promotion et à la vente des titres de transport unireso, donnant accès aux réseaux des trois opérateurs partenaires actifs dans tout le canton de Genève : tpg, CFF et Mouettes Genevoises SA.

En 2025, les tpg ont perçu 85,27% des produits du transport (y compris la part unireso dans Léman Pass), conformément à la clé de répartition qui lie les trois entreprises de transport et après rétrocession des recettes de la ligne 80 au Groupement local de coopération transfrontalière des transports publics transfrontaliers.

En 2025, la clé de répartition des recettes de la communauté tarifaire unireso a encore évolué à la baisse pour les tpg. La forte croissance de la fréquentation des lignes Léman Express explique cette variation depuis 2019.

100 %

tpg France

Gestion des relations transfrontalières et prises de participations en France.

| 49 %

TP2A

Exploitation du réseau de transport collectif au service de l'agglomération d'Annemasse.

Autre actionnaire: RATP Dev

| 47 %

Société du téléphérique du Salève

Exploitation du Téléphérique du Salève.

Autres actionnaires: RATP Dev, COMAG

100 %

TP Publicité SA

La filiale TP Publicité SA a été liquidée en 2025. À la demande d'un Tiers, la société a été réinscrite au registre du commerce en date du 16 juin 2025, mais aucune activité post-liquidation n'a été réalisée.

100 %

tpg Mobilité SA

Depuis le 6 mars 2023.

15,26 %

Coopérative des entreprises romandes de transports publics Moviplus SCoo

La Coopérative Moviplus est une plateforme privilégiée pour les collaborations dans la branche des transports publics. Elle permet la mise en commun de ressources et d'outils, renforce la confiance et facilite la collaboration entre les acteurs de la mobilité.

Guillaume Meyer, directeur des systèmes d'information et télécommunications des tpg, est président du conseil d'administration de Moviplus depuis 2022.

› Moviplus OpenIT SA

Moviplus OpenIT est une société anonyme, filiale de Moviplus, dont l'objectif est de proposer des prestations informatiques afin de soutenir la digitalisation des entreprises de transport public partenaires. Elle s'appuie sur des compétences techniques et fonctionnelles.

Participants: tpg, CGN, LEB, MBC, MOB, T2C, tl, TPC, tpf, tpn, Travys, VMCV

Rozenn Molinier, responsable comptabilité et fiscalité aux tpg, est membre du conseil d'administration et vice-présidente depuis l'automne 2023.

Projets auxquels les tpg participent

› Protection des données

Projet au sein duquel sont proposées des prestations mutualisées, clé en main et à la carte, visant à accompagner les membres vers leurs mises en conformité liées à la nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD).

Participants: tpg, CGN, MBC, TPC, transN, Travys

Étienne Baudrillard, responsable sécurité IT et DPO aux tpg, est membre du comité de pilotage.

› Projet de collaboration SAE IV

Depuis mai 2025, les membres utilisant la solution SAE IV Navineo font appel à Moviplus pour structurer leurs échanges et animer les séances de collaboration autour de la solution.

Romain Mary, responsable gestion temps réel aux tpg, est membre du comité de pilotage.

Centres de compétences desquels les tpg sont membres

› TPCOLLECT

Centre de compétences créé dans le but d'optimiser et d'harmoniser les actions en recouvrement de créances provenant des constats d'infraction.

Participants: tpg, MBC, tl, tpf, transN, VMVC

Robert Badoud, responsable service clientèle et opérations aux tpg, aujourd'hui à la retraite, a présidé le centre de compétences jusqu'à fin juin 2025.

› DATA

Centre de compétences créé dans le but de coordonner et de consolider les différentes initiatives visant à faciliter l'échange et le partage de données entre ses adhérents et vers les acteurs nationaux du domaine du transport public de voyageurs. Le produit RIV exploité au sein du centre de compétences DATA a été transféré à Moviplus OpenIT SA et le centre de compétences fermé fin 2025.

Participants: tpg, AVJ, CGN, LEB, MBC, NSICM, tl, TPC, tpn, Travys, VMCV

Jérôme Thomas, responsable de la relation clients et utilisateurs IT aux tpg, était membre du comité de pilotage.

› TRAAS – TICKET AND ROUTING AS A SERVICE

Centre de compétences offrant des solutions d'e-ticketing et de routing (recherche d'itinéraires) clé en main sous la forme de plateformes fixes et mobiles avec systèmes de gestion liés. Les solutions exploitées au sein du centre de compétences TRaaS ont été transférées aux membres, et le centre de compétences fermé fin juin 2025.

Participants: tpg, TPC

Marc Defalque, directeur Marketing, ventes et communication aux tpg, était vice-président du centre de compétences.



Contrat de prestations 2025-2029

2025: première année d'un contrat de prestations ambitieux!

Contrat de prestations

L'année 2025 marque la première étape de mise en œuvre du Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2024-2028, couvrant la période horaire 2025-2029 pour les tpg. 2025 était donc la première année de contrat de prestations formalisant la commande d'offre de transport du canton aux tpg pour la période en cours.

L'objectif premier du PATC actuel est formalisé comme suit:

«[...] augmenter la part modale des transports publics comme alternative au trafic individuel motorisé. L'offre de transports publics doit contribuer de manière décisive à réduire l'impact sur l'environnement et la consommation d'énergie du trafic global. Les transports publics doivent promouvoir l'attractivité économique du canton et contribuer à fournir une desserte de base à tous les groupes de la population, sur l'ensemble du territoire.» Pour les tpg, le PATC précise la mise en service des nouveaux e-bus, la desserte de nouveaux quartiers et le développement de l'offre de loisirs (horaires nocturnes, ligne des plages, etc.) avec, in fine, une augmentation de l'offre proche de 30 %, en 2029, par rapport à 2024.

En 2025, l'offre de loisirs a été particulièrement développée. Plusieurs lignes ont vu leur service étendu en horaire nocturne, comme la ligne 22 qui roule désormais aussi le soir de *Grand-Lancy*, *Palettes* à *Carouge*, *Rondeau*, selon le même parcours que la journée, avec une cadence renforcée à 30 minutes au lieu de 45. Ou encore les lignes 71 et 74 qui circulent en service nocturne régulier en remplacement du service tpgFlex, pour desservir le Mandement. La ligne 92 circule, elle, désormais aussi le dimanche à une fréquence de 30 minutes. Relevons également la création d'une nouvelle zone tpgFlex (le service de transport à la demande) *Lac-Rive gauche* (Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres ainsi qu'une partie des territoires de Jussy, Thônex et des communes françaises de Veigy-Foncenex et Chensur-Léman) en mai 2025. Enfin, comme présenté dans les faits marquants, la ligne 29 a été créée pour desservir les plages du canton durant la belle saison et mise en service en mai 2025. Ces développements de l'offre visent notamment à instaurer le réflexe des transports publics quelle que soit l'occasion, soit aussi pour ses sorties de loisirs en soirée et le week-end, dans les zones urbaines comme dans la campagne genevoise et même en zone frontalière.

Objectifs et indicateurs du contrat de prestations 2025-2029, année 2025

Objectif 1

INDICATEURS:

Offre de transport en kilomètres réalisés (KMR) et fréquentation en voyages x kilomètres mesurés (VKM)

Améliorer l'offre de transport et la fréquentation des transports collectifs

La croissance en kilomètres réalisés (KMR) a été enregistrée sur l'ensemble des lignes, avec une offre en hausse de +6% par rapport à 2024. Elle est notamment liée à l'augmentation de la cadence sur certaines lignes secondaires, à des modifications sur les lignes comme le prolongement de la ligne 71 à Meyrin ou la desserte du quartier des Grands Esserts avec la 97 (avant le prolongement de la ligne 7 en fin d'année), l'offre nocturne, la ligne des plages et les mesures mises en place pour le chantier du tram des Nations. Quant à la fréquentation (VKM), elle présente une croissance de 1,3% par rapport à 2024 (périmètre contrat de prestations, hors France). Le service nocturne (vendredi et samedi en soirée et nuit) ainsi que le dimanche ont connu une belle croissance, confirmant l'attrait pour l'offre de loisirs. L'indicateur (VKM) n'atteint toutefois pas la cible du contrat de prestations notamment en raison des mesures mises en place pour permettre les chantiers sur le réseau de tram à Carouge / rue de Carouge; s'il y a bien eu un report sur les lignes de substitution ou d'autres lignes régulières, certains voyageurs ont simplement choisi des alternatives pour se déplacer durant la période des travaux.

Objectif 2

INDICATEURS:

Fiabilité des correspondances tpg / Léman-Express; ponctualité à l'horaire de nuit (22h-04h); fiabilisation et amélioration des temps de parcours; vitesse commerciale véhicules et vitesse commerciale voyageurs; taux de courses non réalisées sur les réseaux tramway, trolleybus et autobus.

Assurer la qualité du service à la clientèle

C'est une nouvelle positive pour le transport de loisirs: en 2025, la ponctualité à l'horaire de nuit a affiché une hausse par rapport à 2024 (75,38% vs 74,99%). En revanche, la ponctualité des correspondances tpg-Léman Express a affiché une baisse; l'indicateur est néanmoins atteint par tolérance. La vitesse commerciale des véhicules et celle ressentie par les voyageurs ont baissé, notamment en raison des nombreux chantiers urbains qui ont perturbé le réseau. Le taux de courses non réalisées est en dessous de la cible fixée, en particulier à cause de la faible disponibilité du parc de véhicules et des perturbations exogènes aux tpg comme les conditions de circulation, des accidents n'impliquant pas les tpg, des manifestations ou d'autres perturbations nous impactant. Une légère amélioration sur le réseau de tram par rapport à 2024 (1,51% vs 1,61%) est toutefois constatée; le programme de développement des infrastructures de rebroussement – nécessaires pour assurer la fiabilité du réseau –, en cours, laisse présager des améliorations à venir.

Objectif 3

INDICATEURS:

Ratio de contributions cantonales; taux de couverture globale; coûts / km

Assurer une maîtrise financière

L'objectif est atteint avec ses trois indicateurs au vert pour l'année 2025. Les comptes de fonctionnement 2025 se caractérisent par une combinaison de recettes plus dynamique qu'anticipée notamment grâce aux effets favorables de la prise en charge des abonnements par l'État de Genève (Jeunes à 100% et AVS / AI à 50%); par un cadre de subventions plus contraint et une évolution des dépenses restée sous contrôle. L'exercice s'est clôturé avec un résultat net déficitaire de -5,4 millions de francs.

Objectif 4

INDICATEUR:

Nombre de kilomètres produits par traction électrique

Diminuer les impacts environnementaux

On constate une augmentation des kilomètres productifs parcourus en tout électrique entre 2024 et 2025, de 11,96 à 14,13 millions dans le périmètre du contrat de prestations (hors km en France, lignes GLCT, services spéciaux). Néanmoins, la cible 2025 prenait en compte la mise en service de nos premiers e-bus, mais le retard pris sur le déploiement (infrastructures notamment) n'a pas permis d'atteindre le résultat fixé.

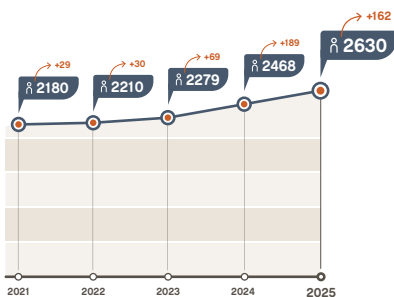


Évolution de l'effectif

Nombre de collaborateurs et collaboratrices
au 31.12.2025

Bilan social

Après être resté plutôt stable pendant deux ans – 11,06% en 2023 et 11,7% en 2024 –, le taux de personnes à temps partiel a augmenté de presque 2% entre 2024 et 2025, alors même que l'effectif global a augmenté dans une proportion moins importante entre 2024 et 2025 qu'entre 2023 et 2024.



Évolution de l'effectif par rapport à l'année précédente
 Effectif en valeur absolue



355

personnes travaillent à temps partiel, soit 13,5% des collaborateurs-trices

13,60% du personnel de conduite est à temps partiel



154

personnes travaillent dans l'encadrement, soit 5,86% des collaborateurs-trices



1349

personnes ont moins de 45 ans, soit 51,29% des collaborateurs-trices



♂ **85,5%**

2249 hommes

dont 1460 conducteurs



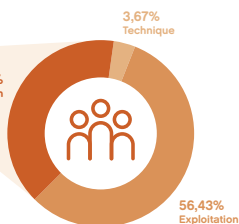
♀ **14,5%**

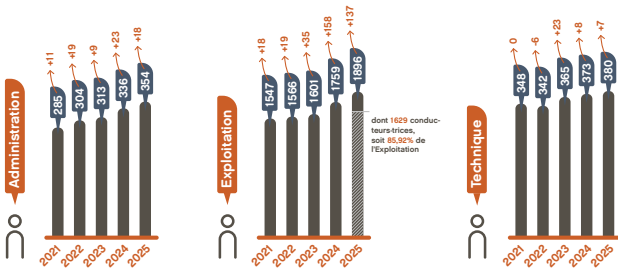
381 femmes

dont 169 conductrices



39,9%
Administration





Bilan social



Recrutements



12 404

CV reçus

365

personnes à recruter
(dont 196 à la conduite)

Soit une moyenne de **1033** CV reçus par mois



7687

CV hors conduite

62%



4717

CV conduite

38%

330
personnes engagées



25%
des personnes recrutées à l'externe proviennent de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et de l'Hospice général

196
conducteurs-trices engagés



26%
des conducteurs-trices recrutés à l'externe proviennent de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et de l'Hospice général



Formations

Apprenti-es formé-es



- 3 CFC d'agent-e de transports publics
- 4 CFC d'employé-e de commerce
- 2 CFC de logisticien-ne
- 3 CFC d'agent-e de relation client
- 2 CFC d'informaticien-ne
- 5 CFC de mécanicien-ne

Nombre
de personnes
formées



6174

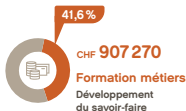
Jours de
formation
dispensés



23580

9 jours de formation
en moyenne par personne

Budget total
CHF 2180620



Absences

9,20 %
Taux moyen

0,4 %
accidents
professionnels

1,43 %
accidents
non professionnels

7,37 %
maladie





Chiffres clés

	2025	2024
Kilomètres-convoy totaux parcourus (en milliers)	35 140	33 598
Kilomètres-convoy productifs parcourus (en milliers)	31 757	30 342

Voyageur-ses transportés

Total du nombre de personnes embarquées (montées) par année (en milliers)	228 549	222 254
Total du nombre de voyages x kilomètres par année (en milliers)	583 694	574 365
Moyenne du nombre de montées par jour (en milliers)	624	607

Parc de véhicules

Tramways articulés	125	125
Trolleybus articulés	101	104
Minibus	0	2
Véhicules autonomes	0	4
Autobus	35	39
Autobus articulés	193	189
Autobus articulés «TOSA»	12	12
Total	466	475

Nombre de places-voyageur-ses dans les véhicules (base : places debout 4 personnes / m ²)	63 810	64 070
Nombre de places-km offertes (en milliers)	3 850 989	3 786 992

Effectif du personnel (équivalent temps plein en moyenne annuelle)

Exploitation	1 798	1 622
Ateliers, dépôts et installations	363	358
Administration et soutien	316	297
Total	2 477	2 277

Finances (en milliers de CHF)

Produits		
Produits du transport		
Billets	48 877	53 319
Abonnements	100 628	84 050
Divers	2 815	3 816
Autres produits voyageur-ses	15 060	15 365
Total produits du transport	167 379	156 549
Contributions	399 114	366 771
Produits d'exploitation divers	24 935	23 199
Produits financiers	1 024	2 098
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	180	251
Produits totaux	592 632	548 869
Charges		
Frais de personnel	335 792	305 144
Biens et services	187 424	170 258
Pertes sur constats et débiteurs	-214	4 120
Dotations aux amortissements	63 542	61 839
Charges financières	11 456	10 621
Charges totales	598 000	551 981
Résultat	-5 368	-3 112



Caractéristiques de lignes

Situation au 9 décembre 2025

		Longueurs moyennes (km)	Temps de parcours moyens (h:mm:ss)	Vitesse commerciale (km/h)
1	Jardin Botanique - Gare Cornavin - Hôpital - Genève-Eaux-Vives-Gare - Petit-Bel-Air - Belle-Idée/Belle-Terre - Hôpital Trois-Chêne	12,725	00:56:42	13,47
2	Genève-Plage - Place des Eaux-Vives - Bel-Air - Cirque - Jonction - Onex-Marché - Onex-Salle communale - Cressy	8,559	00:36:28	14,08
3	Gardiol - Servette - Gare Cornavin - Bel-Air - Claparède - Crêts-de-Champel	7,457	00:35:10	12,72
4	Thônex-Vallard - Muséum - Hôpital - Bel-Air - Gare Cornavin - Nations - Palexpo - Aéroport	13,463	00:51:47	15,60
5	Verrier-Village - Charmilles - Gare Cornavin - Rive - Genève-Plage	8,776	00:38:37	13,84
6	Lignon-Tours - Aire - Concorde - Délices - Bel-Air - Rive - Hôpital - Aubaine - Bout-du-Monde	8,889	00:37:13	14,01
7	Palexpo - OMS - Appia - Nations - Gare Cornavin - Rive - Conches - Veyrier-Douane	11,502	00:43:40	15,80
8	Lignon-Tours - Délices - Gare Cornavin - PL des Eaux-Vives - Genève-Eaux-Vives-Gare - Gradelle - Petit-Bel-Air - Belle-Terre-Place de l'Araire	12,833	00:51:01	15,09
9	Aéroport - Charmilles - Gare Cornavin - Bel-Air - Rive	6,386	00:30:54	12,40
10	Jardin Botanique - Nations - Servette - Charmilles - Carouge-Tours - Bout-du-Monde - Crêts-de-Champel - Genève-Eaux-Vives-Gare	11,591	00:49:45	13,98
11	Lancy-Bachet-Gare - Carouge - Augustins - Plainpalais - Bel-Air - Rive - Mollesulaz	6,687	00:36:18	14,77
12	P+R Bernex - Petit-Lancy - Jonction - Stand - Bel-Air - Gare Cornavin - Servette - Meyrin-Gravière	13,799	00:46:18	17,88
13	ZIPL0 - Caré-Baud - Palettes (place du 1 ^{er} Août) - Grand-Lancy - Acacias - Plainpalais - Stand - Gare Cornavin - Nations	8,543	00:33:06	15,49
14	Lancy-Pont-Rouge-Gare - Plainpalais - Bel-Air - Rive - Mollesulaz - Annemasse-Parc Montessuit	9,752	00:39:44	14,73
15	Palettes - Lancy-Bachet-Gare - Carouge - Augustins - Plainpalais - Bel-Air - Gare Cornavin - Servette - CERN	11,302	00:42:32	15,94
16	Verrier - Charmilles - Gare Cornavin - Bel-Air - Jonction - Onex-Cité	9,472	00:38:16	14,47
17	Veyrier-Tourrette - Conches - PL Claparède - Place Neuve - Bel-Air - Gare Cornavin - Nations - Pregny - Chambéry - Valeran	15,682	00:50:51	18,50
18	Onex-Cité - Onex-Marché - Les Esserts - Lancy-Pont-Rouge-Gare - Carouge-Tours - Carouge-Rondeau	5,520	00:21:27	15,44
19	Jardin Botanique - Nations - OMS - Petit-Saconnex - Bouchet - Châteline - Lancy - ZIPL0	13,693	00:48:46	16,85
20	Aéroport-147 - Aéroport - Blandonnet - Lancy - Palettes - Lancy-Bachet-Gare - Carouge-Tours	12,120	00:39:49	18,26
21	Thônex-Vallard - Malagnou - Place des Eaux-Vives - Gare Cornavin - Jardin Botanique	8,078	00:36:25	13,68
22	Les Esserts - Aubaine - Place - Etoy - Lancy - Blandonnet - Genève-Aéroport-Terminal	9,296	00:29:49	20,73
23	Sous-Moulin - Place Favre - Chêne-Bourg-Gare - Belle-Idée - Hôpital Trois-Chêne - Puplinge	5,648	00:20:41	16,38
24	Sous-Moulin - Gravenon - Chêne-Bourg-Gare - Belle-Terre - Puplinge - Jussy/Montaz	13,671	00:33:07	24,77
25	Rive - Genève-Eaux-Vives-Gare - Gradelle - Vandoeuvres - Choulex - Puplinge	9,348	00:25:42	21,82
26	Conches - Sous-Moulin - Chêne-Bougeries - Petit-Bel-Air - Hôpital Trois-Chêne - Crête - Chevrier	8,767	00:27:36	19,06
27	Sous-Moulin - Place Favre - Chêne-Bourg-Gare - Puplinge - Presinge - Lullier	9,035	00:27:17	19,87
28	Place Favre - Petit-Bel-Air - Vandoeuvres - Capite - Vésénaz - St-Maurice - Anières - Hermance - Chens-sur-L. (France)	20,065	00:48:09	25,00
29	Points à la Ble - Vésénaz - Capite - Monier - Jussy - Lullier - Presinge	11,450	00:29:58	27,55
30	Stade de Genève - Lancy-Pont-Rouge-Gare - Petit-Lancy - Onex - Bernex - Andilly - Chanzy/Pougny-Gare	16,453	00:39:23	24,96
31	Carouge-Tours - Vessy - Petit-Vevrier - Place Favre - Chêne-Bourg-Place, Gare	12,281	00:36:42	20,08
32	Stade de Genève - Lancy-Pont-Rouge-Gare - Petit-Lancy - Onex - Bernex - Cartigny - Aussy	14,549	00:35:38	24,50
33	Bellins - Lancy-Bachet-Gare - Grand-Lancy - Belle-Cour - Onex-Salle communale - Vallet/Loix-Hôpital	10,381	00:34:25	18,10
34	Carouge-Tours - Drize - Croix-de-Rozon	4,866	00:13:45	21,23
35	Carouge-Tours - Plateau de Pinchat - Trolex	3,886	00:13:38	16,22
36	Stade de Genève - Lancy-Bachet-Gare - Saconnex-d'Arve - Bardonnex	5,702	00:16:40	21,54
37	Confignon-Croisée - Lully - Sézenove - Bernex-Gaillon - Confignon-Croisée	4,897	00:15:17	20,20
38	Confignon-Croisée - Bernex-Gaillon - Sézenove - Lully - Confignon-Croisée	8,335	00:22:37	22,11
39	Aéroport - Colovrex - Valavan - Genthod - Versoix	12,827	00:33:46	22,79
40	CO Renard - Aire - Lignon - Châteline - Bouchet - Petit-Saconnex - Nations	14,494	00:30:53	28,16
41	Genthod - Bellevue - Colovrex - Collex - Bois-Chatton - Versoix-Village	12,960	00:30:21	25,82
42	Verrier-Parfumerie - Blandonnet - Balexert-Pailly - Grand-Saconnex - Valavan	11,409	00:32:50	20,85
43	Genève-Aéroport-Terminal - Tunnel routier - Versoix-Gare - Versoix-Centre sportif	14,494	00:30:53	28,16
44	Bossey - Colog - Richelin - Versoix - Saussy - Chavannes-des-Bois	20,564	00:42:05	29,32
45	Aéroport - Blandonnet - ZIMEYSA - Hôpital de La Tour			
46	Aéroport - Blandonnet - ZIMEYSA - Meyrin - Meyrin - ZIMEYSA-Gare	10,031	00:32:59	18,25
47	Palexpo - Grand-Saconnex-Place - Susetette - P+R 47 - Tunnel routier	2,158	00:06:00	21,58
48	Genève-Aéroport-Terminal - Gr-Saconnex-Temple - Chambéry-Centre sportif - Chambéry-Fontaine - Chambéry-Pierrères-PL du Vangeron	7,488	00:18:57	23,71
49	Gare Cornavin - Nations - OMS-BIT - Ferney - Ornex - Ségny - Cessy Gex (Aiglette) (France)	14,201	00:36:25	24,08
50	Gare Cornavin - Nations - OMS-BIT - Ferney - Ornex - Ségny - Cessy Gex (Aiglette) (France) via Tunnel routier	18,528	00:45:25	24,48
51	Meyrin-Gravière - Prévessin - Ferney-Maitis	7,838	00:19:46	23,79
52	Aéroport - Ferney - Prévessin - Saint-Genis - Thoiry	12,762	00:32:41	23,43
53	Meyrin-Gravière - CERN - Saint-Genis-Pouilly - Prégirin - Crozet (France)	15,005	00:38:53	23,15
54	Blandonnet - CERN - Saint-Genis - Sergy - Thoiry	13,867	00:36:33	22,76
55	La Plaine - Poizat - Challex (France)	4,266	00:10:12	25,09
56	Confignon-Croisée - Bernex - Aire-la-Ville - Satigny-Gare	7,702	00:17:48	25,96
57	Hôpital de La Tour - Satigny-Gare	9,220	00:24:08	23,82
58	Satigny-Gare - Bourdigney - Chouilly - Peisy - Satigny-Gare	9,225	00:20:25	27,11

	Longueurs moyennes (km)	Temps de parcours moyens (heures)	Vitesse commerciale (km/h)
73 Satigny-Gare – Pesey – Bois-de-Bay – Vernier – ZIMEYSA-Gare	11,231	00:21:11	31,81
74 Russin – Malval – Dardagny – La Plaine-Gare	13,382	00:22:57	34,99
75 La Plaine-Gare – Russin/Dardagny	4,412	00:09:38	27,48
76 La Plaine-Gare – Avully – Chancy	6,131	00:12:41	29,00
80 Bel-Air – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Lancy-Bachet-Gare – Plan-les-Ouates – Perly – Saint-Julien (France)	10,127	00:36:40	16,57
ZIFLO – Plan-les-Ouates-Mairie – Lancy-Bachet-Gare – Croix-de-Rozon-Place – Collonges-Marché/Croix-de-Rozon-Douane	7,994	00:19:53	21,71
83 Bernex-Valliy – Viry-Eglise (France)	22,786	00:46:01	29,71
91 Pointe de la Jonction – Cirque – Augustins – Hôpital – Beau-Séjour	4,045	00:20:57	11,58
92 Place Neuve – Bel-Air – Rive – Palais Eymard – Hôtel de Ville – Palace Neuve	3,569	00:18:29	11,59
96 Vessey, Grands Esserts – Vessey, Bochère – Vessey, Centre sportif – Bout-du-Monde	2,037	00:04:11	29,22
A Rive – Genève-Eaux-Vives-Gare – Gradelle – Coligny – Meinier – Gy	12,859	00:33:48	22,47
B Rive – Vésenaz – Collonge-Bellerive – Corsier-Port – Anières – Hermance	13,414	00:31:26	25,80
C Gare Cornavin – Vésenaz – Collonge-Bellerive – Corsier-Port – Anières – Hermance (Express)	15,021	00:42:30	21,21
D Rive – Vésenaz – Pallanterie – Corsier-Village – Veigy-Douane/Veigy-Village (France)	12,623	00:31:15	24,24
E Gare Cornavin – Rive – Genève-Plage – Pallanterie – Veigy-Douane (Express)	12,858	00:35:42	21,81
F Stade de Genève – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Petit-Lancy – Onex – Bernex – Cartigny – Avusy	11,419	00:26:29	25,87
G Stade de Genève – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Petit-Lancy – Onex – Bernex – Avully – Chancy/Pougny-Gare	13,980	00:34:56	24,01
H P+R Bernex – Lacomex – Soral – Sézéglin – Athenaz	16,998	00:37:57	27,11
I Collonges-Bourg d'en Haut – Archamps – Saint-Julien SNCF – Neydens – Beaumont le Châble (France)			
J Lycée De Stali – Saint-Julien-Gare – Viry – Vallery (France)			



Parc des véhicules et kilomètres parcourus

	Nombre de véhicules		Kilomètres parcourus	
	2025	2024	2025	2024
Véhicules d'exploitation				
Véhicules de traction				
Tramways Düwag 2 caisses	23	23	891 346*	946 579*
Tramways Düwag 3 caisses	22	22	843 272*	912 034*
Tramways Cityrunner	41	41	2 318 100*	2 282 372*
Tramways Tango	39	39	2 659 688*	2 672 943*
Total tramways	125	125	6 601 386	6 813 927
Trolleybus				
Trolleybus articulés	91	94	3 614 302*	3 531 515*
Trolleybus bi-articulés	10	10	365 211*	351 820*
Total trolleybus	101	104	3 979 513	3 883 335
Autobus				
Minibus	0	2	701*	0
Véhicules autonomes	0	4	0	0
Autobus	35	39	1 983 736*	1 678 218*
Autobus articulés	193	189	9 840 449*	9 485 404*
Autobus articulés « TOSA »	12	12	600 528*	587 838*
Autobus: lignes en sous-traitance			12 133 270*	11 149 300*
Total autobus	240	246	24 558 684	22 900 760
Total traction électrique (hors sous-traitance)	238	245	11 181 427	11 285 100
Total des véhicules d'exploitation	466	475	35 139 583	33 598 022
Véhicules de musée				
Automotrices tramways	5	5	1 973	2 029
Remorques tramways	3	3	811	1 178
Wagon	1	1	0	62

* km réalisés avec un véhicule en location



Résultat par ligne

Situation au 31 décembre 2025

Statistiques

	Voyages	Voyages x km	Kilomètres productifs parcourus par les convois	Charges (CHF)	Produits du transport (CHF)
☛ Lignes principales	195 917 000	443 251 000	17 189 000	422 883 171	177 930 334
--- Tramways	101 939 000	221 081 000	5 889 000	188 917 685	90 770 855
12 Lancy-Bachet-Gare - Carouge - Augustins - Plainpalais - Bel-Air - Rive - Moillesulaz	20 995 000	41 085 000	1 251 000	44 050 616	18 124 930
14 PHR Bernex - Petit-Lancy - Jonction - Stand - Bel-Air - Gare Cornavin - Servette - Meyrin-Gréville	31 505 000	77 823 000	1 938 000	57 215 239	29 768 677
15 ZIPLO - Curé-Bajod - Palettes (place du 1 ^{er} -Août) - Grand-Lancy - Acacias - Plainpalais - Stand - Gare Cornavin - Nations	21 048 000	35 171 000	1 174 000	37 608 050	17 281 256
17 Lancy-Pont-Rouge-Gare - Plainpalais - Bel-Air - Rive - Moillesulaz - Annemasse-Parc Montessuit	14 189 000	29 671 000	716 000	24 483 815	11 920 563
18 Palettes - Lancy-Bachet-Gare - Carouge - Augustins - Plainpalais - Bel-Air - Gare Cornavin - Servette - CERN	14 222 000	37 331 000	810 000	25 679 965	13 675 430
--- Trolleybus	39 802 000	83 364 000	3 985 000	93 613 875	35 287 264
2 Genève-Plage - Place des Eaux-Vives - Bel-Air - Cirque - Jonction - Onex-Marché - Onex-Salle communale - Dassy	6 210 000	12 395 000	712 000	15 979 672	5 419 941
3 Genève - Servette - Gare Cornavin - Bel-Air - Claparède - Crêts-de-Champal	8 913 000	18 134 000	761 000	19 200 593	7 799 422
4 Vernier-Village - Charmilles - Gare Cornavin - Rive - Genève-Plage	5 815 000	12 025 000	574 000	13 153 143	5 145 854
7 Lignon-Tours - Aire - Concorde - Délices - Bel-Air - Rive - Hôpital - Aubépine - Bout-du-Monde	5 293 000	10 828 000	653 000	15 098 238	4 655 593
10 Aéroport - Charmilles - Gare Cornavin - Bel-Air - Rive	6 458 000	13 804 000	462 000	13 280 472	5 758 214
19 Vernier - Charmilles - Gare Cornavin - Bel-Air - Jonction - Onex-Cité	7 115 000	16 190 000	823 000	17 902 167	6 490 241
--- Autobus	54 176 000	138 806 000	7 315 000	140 351 611	51 892 215
1 Jardin Botanique - Gare Cornavin - Hôpital - Genève-Eaux-Vives-Gare - Petit-Bel-Air - Belle-Idée/ Belle-Terre - Hôpital Trois-Chêne	6 848 000	15 257 000	834 000	17 887 950	6 210 354
10 Thônex-Vallard - Muséum - Hôpital - Bel-Air - Gare Cornavin - Nations - Palexpo - Aéroport	6 384 000	18 472 000	845 000	16 861 386	6 442 030
6 Palexpo - OMS - Appia - Nations - Gare Cornavin - Rive - Conches - Veyrier-Douane	5 373 000	14 849 000	637 000	12 796 784	5 315 831
9 Lignon-Tours - Délices - Gare Cornavin - Pl des Eaux-Vives - Genève-Eaux-Vives-Gare - Gradelle - Petit-Bel-Air - Belle-Terre-Place de l'Aire	7 202 000	19 747 000	843 000	17 379 677	7 095 980
11 Jardin Botanique - Nations - Servette - Charmilles - Délices - Carouge-Tours - Bout-du-Monde - Crêts-de-Champal - Genève-Eaux-Vives-Gare	8 609 000	18 492 000	814 000	17 241 688	7 634 692
20 Veyrier-Tourrette - Conches - Pl Claparède - Place Neuve - Bel-Air - Gare Cornavin - Nations - Prigny - Chambésy - Valavan	3 591 000	11 573 000	788 000	12 980 963	3 801 503
21 Onex-Cité - Onex-Marché - Les Esserts - Lancy-Pont-Rouge-Gare - Carouge-Tours - Carouge-Rondeau	1 705 000	3 312 000	267 000	5 166 182	1 466 250
22 Jardin Botanique - Nations - OMS - Petit-Saconnex - Bouchet - Châteline - Lancy - ZIPLO	4 246 000	12 808 000	685 000	12 002 868	4 352 798
23 Aéroport-P47 - Aéroport - Blandonnet - Lancy - Palettes - Lancy-Bachet-Gare - Carouge-Tours	3 493 000	10 571 000	566 000	11 119 453	3 598 519
23 Thônex-Vallard - Malagnou - Place des Eaux-Vives - Gare Cornavin - Jardin Botanique	5 288 000	9 454 000	514 000	11 323 127	4 439 628
28 Les Esserts - Aire - Lignon-Tours - Etang-Place - Blandonnet - Genève-Aéroport-Terminal	1 385 000	3 774 000	477 000	4 631 761	1 363 348
30 Creux-de-Genthod gare - Collonge-Bellerive - Bois-Caran	162 000	497 000	65 000	979 774	171 282

-3575 000 voyages: la ligne 10 affiche une diminution du nombre de voyages en raison de la coupure du service, entre fin juin et début décembre 2025, pour permettre les travaux de renouvellement des infrastructures à Carouge et à la rue de Carouge. Le réseau de tram reste celui affichant le plus de voyages. Relevons toutefois une belle progression de la desserte du réseau de trolleybus avec 2436 000 voyages de plus qu'en 2024.

Contributions de l'État de Genève

	Autres produits (CHF)	Contributions fédérales (CHF)	Contribution des communes et tiers (CHF)	attribués selon conventions	autres contributions	Total (avec indemnité tarifaire) 2025	Total (avec indemnité tarifaire) 2024	Répartition du résultat (+ excédent/ - perte) 2025	Taux de couverture des charges % 2025	Taux de couverture des charges % 2024	
	10 161 590		1 924 934		227 775 441	269 713 913	238 187 447	-5 090 873	44,5%	45,4%	1
Tramways	4 721 482		1 924 934		89 697 761	110 872 828	99 375 070	-1 802 654	50,5%	52,0%	2
	1 219 087				24 201 869	28 526 036	25 489 012	-504 731	43,9%	45,7%	3
	1 391 022				25 559 413	32 654 418	29 223 847	-496 147	54,5%	54,3%	4
	905 727				19 035 467	23 154 338	21 669 182	-385 601	48,4%	47,2%	5
	582 388		1 924 934		9 836 347	12 205 112	9 308 174	-199 584	51,1%	53,6%	6
	623 278				11 064 665	14 332 923	13 684 855	-216 591	55,9%	62,1%	7
Trolleybus	2 154 958				54 895 587	63 296 795	55 397 873	-1 296 066	40,0%	39,9%	8
	369 903				9 964 544	11 244 833	10 131 633	-235 074	36,2%	35,2%	9
	420 213				9 750 797	11 608 997	9 771 100	-229 961	45,2%	43,6%	10
	304 056				7 526 686	8 761 696	7 881 970	-177 548	41,4%	42,6%	11
	349 747				9 859 817	10 967 643	9 383 093	-233 061	33,2%	30,9%	12
	295 583				7 061 712	8 433 330	7 306 258	-166 964	45,6%	48,3%	13
	415 455				10 743 032	12 290 087	10 923 819	-253 438	38,6%	38,6%	14
Autobus	3 285 151				83 182 093	95 544 290	83 414 504	-1 992 152	39,3%	39,8%	15
	419 326				10 994 948	12 474 307	11 297 314	-263 321	37,1%	36,1%	16
	396 447				9 788 482	11 323 101	9 150 224	-234 427	40,6%	44,5%	17
	301 612				7 011 422	8 277 613	7 065 714	-167 919	43,9%	46,8%	18
	408 796				9 643 936	11 335 336	9 748 752	-230 968	43,2%	43,7%	19
	404 328				8 987 424	10 806 376	9 553 831	-215 242	46,6%	45,9%	20
	308 110				8 644 324	9 549 625	8 646 889	-207 026	31,7%	30,1%	21
	119 467				3 496 722	3 846 088	3 481 893	-83 744	30,7%	30,6%	22
	283 955				7 193 828	8 230 341	7 486 667	-172 287	38,6%	37,6%	23
	253 890				7 097 075	7 954 705	7 294 127	-169 970	34,6%	33,9%	24
	264 699				6 463 992	7 522 072	6 505 202	-154 808	41,5%	43,0%	25
	100 770				3 093 554	3 418 192	3 184 091	-74 089	31,6%	31,2%	26
	23 762				766 386	806 532		-18 355	19,9%		27

Statistiques

¹ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges





Résultat par ligne

Situation au 31 décembre 2025

Statistiques

	Voyages	Voyages x km	Kilomètres productifs parcourus par les convois	Charges (CHF)	Produits du transport (CHF)
o Lignes secondaires	23 982 000	86 238 000	11 257 000	123 714 270	26 482 668
--- Autobus	23 982 000	86 238 000	11 257 000	123 714 270	26 482 668
30 Sous-Moulin – Place Favre – Chêne-Bourg-Gare – Belle-Idée – Hôpital Trois-Chêne – Puplinge	628 000	905 000	167 000	1 778 583	491 213
32 Sous-Moulin – Gravelson – Chêne-Bourg-Gare – Belle-Terre – Puplinge – Jussy/Monnaz	876 000	2 533 000	391 000	3 559 418	882 869
33 Rive – Genève-Eaux-Vives-Gare – Gradelle – Vandoeuvres – Choulex – Puplinge	772 000	2 560 000	284 000	2 912 191	828 745
34 Veyrier – Sous-Moulin – Chêne-Bougeries – Petit-Bel-Air – Hôpital Trois-Chêne – Crêts – Chevrier	115 000	304 000	188 000	1 867 032	111 428
37 Sous-Moulin – Place Favre – Chêne-Bourg-Gare – Puplinge – Presinge – Lullier	707 000	2 226 000	253 000	2 717 373	739 520
38 Place Favre – Petit-Bel-Air – Vandoeuvres – Capite – Vésénaz – St-Maurice – Anières – Hermance – Chens-sur-L. (France)	771 000	3 507 000	458 000	3 098 418	938 207
39 Pointe à la Bise – Vésénaz – Capite – Meinier – Jussy – Lullier – Presinge	76 000	270 000	108 000	577 743	83 349
40 Stade de Genève – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Petit-Lancy – Onex – Bernex – Avully – Chancy/Pougny-Gare	1 059 000	6 783 000	448 000	6 144 891	1 478 373
41 Carouge-Tours – Vessey – Petit-Veyrier – Place Favre – Chêne-Bourg-Place, Gare	900 000	3 318 000	404 000	3 867 684	1 015 057
42 Stade de Genève – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Petit-Lancy – Onex – Bernex – Cartigny – Avully	788 000	2 936 000	386 000	5 624 023	891 691
43 Bellins – Lancy-Bachet-Gare – Grand-Lancy – Belle-Croix – Onex-Salle communale – Vallet-Loix-Hôpital	1 623 000	3 404 000	513 000	5 880 303	1 436 848
44 Carouge-Tours – Drize – Croix-de-Rozon	596 000	1 484 000	143 000	2 527 554	559 109
45 Carouge-Tours – Plateau de Pinchat – Troinex	563 000	884 000	108 000	2 286 975	451 806
46 Stade de Genève – Lancy-Bachet-Gare – Saconnex-d'Arve – Bardonnex	273 000	749 000	140 000	2 579 898	269 190
47 Confignon-Croisette – Lully – Sézanne – Bernex-Gullion – Confignon-Croisette	334 000	574 000	168 000	1 811 805	275 858
48 Confignon-Croisette – Bernex-Gullion – Sézanne – Lully – Confignon-Croisette	421 000	1 018 000	288 000	2 531 177	395 457
49 Aéroport – Colover – Valavran – Genthod – Versoix	831 000	3 204 000	318 000	4 555 958	862 683
50 OD Renard – Aire – Ligrin – Châtelineau – Boudat – Petit-Saconnex – Nations	580 000	1 890 000	285 000	3 278 635	783 484
56 Genthod – Balevue – Colover – Collex – Bossy – Bois-Chatton – Versoix-Village	469 000	1 338 000	375 000	2 695 341	424 305
58 Vernier-Parfumetia – Blandonnet – Balwart-Pailly – Grand-Saconnex – Valavran	1 056 000	2 638 000	399 000	5 949 888	1 001 389
54 Genève-Aéroport-Terminal – Tunnel routier – Versoix-Gare – Versoix-Centre sportif	253 000	1 042 000	175 000	2 215 471	301 971
55 Bossy – Collex – Richelien – Versoix – Sauvigny – Chavanines-des-Bois	356 000	1 655 000	386 000	3 604 488	454 709
57 Aéroport – Blandonnet – ZIMEYSA – Hôpital de La Tour					
57 Aéroport – Blandonnet – Vernier – Meyrin – ZIMEYSA-Gare	811 000	1 866 000	354 000	3 532 572	745 948
56 Palexpo – Grand-Saconnex, Place – Suzzette – P+R 47 – Tunnel routier	27 000	22 000	32 000	263 887	18 344
54 Genève-Aéroport-Terminal – Gr.-Saconnex-Temple – Chambésy-Centre sportif – Chambésy-Fontaine (Chambésy-Première)-Pl. du Vaugeron	101 000	242 000	175 000	1 211 690	94 438
o Gare Cornavin – Nations – OMS-BIT – Ferney – Ornex – Ségny – Cessy Gex (Aiglette (France))	14 000	80 000	7 000	62 571	13 490
o Blandonnet – CERN – Saint-Genis – Sergy – Thoiry	5 000	14 000	4 000	51 743	3 402
o Confignon-Croisette – Bernex – Aire-la-Ville – Satigny-Gare	268 000	1 015 000	233 000	2 209 127	305 146
o Hôpital de La Tour – Satigny-Gare	195 000	592 000	222 000	1 525 960	189 964
o Satigny-Gare – Bourdigney – Chouilly – Palcoy – Satigny-Gare	69 000	235 000	112 000	807 377	75 118
o Satigny-Gare – Pénay – Bois-de-Bay – Vernier – ZIMEYSA-Gare	105 000	321 000	242 000	1 387 726	108 830
o Ruesin – Mahal – Dardagny – La Plaine-Gare	88 000	381 000	250 000	1 486 264	108 875
o La Plaine-Gare – Ruesin/Dardagny	41 000	122 000	18 000	217 745	41 124
o La Plaine-Gare – Avully – Chancy	39 000	138 000	82 000	396 112	43 074
o ZIPLO – Plan-les-Quates-Mairie – Lancy-Bachet-Gare – Croix-de-Rozon-Place – Collonges-Marché/Croix-de-Rozon-Douane	904 000	2 462 000	245 000	3 993 679	887 013
o Bernex Vailly – Viry Eglise (France)	411 000	1 681 000	481 000	2 827 450	451 571
o Pointe de la Jonction – Cirque – Augustins – Hôpital – Beau-Sejour	939 000	1 187 000	181 000	2 225 757	713 257
o Place Neuve – Bel-Air – Rive – Palais Eymard – Hôtel de Ville – Palace Neuve	119 000	130 000	64 000	1 037 101	87 343
o tpg/Flax	102 000	522 000	503 000	3 649 395	133 081
o Rive – Genève-Eaux-Vives-Gare – Gradelle – Coligny – Meinier – Oy	1 114 000	6 920 000	382 000	6 213 580	1 538 851
o Rive – Vésénaz – Collonge Bellevue – Corsier-Port – Anières – Hermance	2 400 000	15 007 000	633 000	9 611 611	3 668 604
o Rive – Vésénaz – Pallanlerie – Corsier-Village – Veigy-Douane/Veigy-Village (France)	1 589 000	8 859 000	422 000	6 393 531	2 108 645
o Stade de Genève – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Petit-Lancy – Onex – Bernex – Cartigny – Avully					
o Stade de Genève – Lancy-Pont-Rouge-Gare – Petit-Lancy – Onex – Bernex – Avully – Chancy/Pougny-Gare					
o P+R Bernex – Laconnex – Soral – Stégenin – Athenaz	300 000	1 330 000	294 000	2 643 441	372 332

* Courses nocturnes

Contributions de l'État de Genève

	Autres produits (CHF)	Contributions fédérales (CHF)	Contribution des communes et tiers (CHF)	attribuées selon conventions	autres contributions	Total (avec indemnité tarifaire) 2025	Total (avec indemnité tarifaire) 2024	Répartition du résultat (+ excédent / - perte) 2025	Taux de couverture des charges % 2025	Taux de couverture des charges % 2024	
	2 801 644	8 412 146	524 596	20 595 252	63 214 371	90 105 652	77 340 193	-1 683 592	23,3 %	23,5 %	🔴
Autobus	2 801 644	8 412 146	524 596	20 595 252	63 214 371	90 105 652	77 340 193	-1 683 592	23,3 %	23,5 %	---
	38 692			1 219 472	1 258 164	1 336 489	1 305 330	-29 206	26,8 %	25,8 %	🟡
	77 433	515 241		1 261 451	803 389	2 274 658	2 641 785	-19 236	27,0 %	22,8 %	🟢
	63 357	418 604		1 024 859	563 140	1 785 426	1 719 703	-13 488	30,8 %	29,8 %	🟢
	40 803				1 674 890	1 701 445	1 627 596	-40 112	81,3 %	82,7 %	🟢
	58 986	427 002		1 045 419	430 145	1 651 618	1 624 828	-10 302	29,5 %	26,6 %	🟢
	67 410	422 015	165 000	1 033 208	451 747	1 708 247	2 195 244	-20 830	32,5 %	28,6 %	🟢
	12 566				470 558	490 366	496 285	-11 269	16,6 %	11,7 %	🟢
	148 311	1 161 437	29 958	2 843 517	352 384	3 546 270	235 350	-130 912	26,5 %	18,5 %	🟡
	84 139	559 074		1 368 768	820 984	2 431 479	2 350 975	-19 662	28,4 %	25,3 %	🟡
	134 880			4 489 922		4 702 358	228 982	-107 531	18,3 %	13,3 %	🟡
	127 919	547 858		1 341 307	2 969 620	4 052 993	3 455 766	-56 750	26,6 %	23,6 %	🟡
	59 692	340 189		832 875	719 482	1 684 698	1 518 627	-17 207	24,5 %	26,6 %	🟡
	63 265			1 740 227	1 847 896	1 482 081	-1 417 777	-23 116	22,1 %	23,1 %	🟡
	58 391			2 199 715	2 263 834	1 955 292	-52 682	12,7 %	13,0 %	🟡	
	39 408			1 461 536	1 527 203	1 466 475	-35 003	17,4 %	13,2 %	🟡	
	55 956			2 033 952	2 127 553	2 054 692	-48 712	17,7 %	12,4 %	🟡	
	105 647			3 406 046	3 635 915	3 214 821	-81 572	23,4 %	24,7 %	🟡	
	71 276			2 365 229	2 551 669	1 713 587	-56 645	26,1 %	31,5 %	🟡	
	58 626		101 962	1 889 551	1 969 514	1 653 744	-221 897	12,9 %	16,2 %	🟡	
	136 259			4 699 696	4 938 471	4 382 720	-112 554	19,1 %	19,0 %	🟡	
	50 079			1 819 838	1 891 174	616 365	-43 584	15,9 %	17,4 %	🟡	
	79 347		132 634	2 669 046	2 976 991	1 275 644	-68 712	14,8 %	20,1 %	🟡	
						503 655			16,9 %	16,9 %	🟡
	76 846			2 646 401	2 824 131	2 596 789	-63 380	23,3 %	26,7 %	🟡	
	5 738			234 196	238 487		-5 608	9,1 %		🟡	
	24 395			979 401	1 001 861	911 759	-23 456	10,6 %	10,3 %	🟡	
	1 361				46 604	48 847	3 275	-1 116	23,7 %	134,9 %	🟡
	1 125				46 112	46 683	45 236	-1 104	8,7 %	8,8 %	🟡
	48 949			1 812 522	1 895 136	1 737 898	-43 409	16,0 %	14,1 %	🟡	
	33 170			1 272 452	1 317 428	587 096	-30 434	14,6 %	11,0 %	🟡	
	17 559			607 964	715 830	561 636	-16 716	11,5 %	11,2 %	🟡	
	20 180			1 219 510	1 245 403	862 340	-29 207	10,0 %	12,4 %	🟡	
	32 323			1 313 606	1 339 457	1 191 620	-31 460	9,5 %	8,5 %	🟡	
	4 736			167 815	177 614	152 743	-4 019	21,1 %	22,5 %	🟡	
	8 615			338 367	346 597	321 563	-8 056	13,0 %	11,7 %	🟡	
	92 053	396 746		971 343	1 608 012	2 790 661	2 693 804	-38 511	24,5 %	21,9 %	🟡
	61 496			2 260 253	2 363 158	1 126 316	-54 131	18,1 %	16,5 %	🟡	
	48 424			1 429 833	1 599 675	1 589 163	-34 243	34,2 %	25,9 %	🟡	
	22 565			905 517	926 334	615 937	-21 686	10,6 %	7,8 %	🟡	
	79 360			3 356 586	3 385 977	2 140 002	-80 387	5,8 %	6,5 %	🟡	
	147 490	1 353 354		3 313 383	3 679 841	3 378 341	-139 498	27,1 %	26,8 %	🟡	
	232 629	1 241 716		3 040 063	1 395 186	5 309 032	4 567 580	-33 413	40,6 %	41,2 %	🟡
	154 702	1 028 912	95 002	2 519 059	475 615	3 487 189	3 347 772	-11 396	35,4 %	35,2 %	🟡
						3 870 623			19,8 %		🟡
						3 093 187			27,7 %		🟡
	57 485			2 161 839	2 250 441	2 106 224	-51 775	16,3 %	14,7 %	🟡	

¹ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges

Statistiques

org flex



Résultat par ligne

Situation au 31 décembre 2025

Statistiques

	Voyages	Voyages x km	Kilomètres productifs parcourus par les convois	Charges (CHF)	Produits du transport (CHF)
Réseau GLCT	16 142 000	52 237 000	3 147 000	25 869 818	7 463 310
--- Autobus GLCT parcours CH	9 116 000	28 935 000	1 405 000	10 135 687	4 784 148
00 Gare Cornavin – Grand-Saconnex, Tunnel routier	2 720 000	10 185 000	352 000	3 982 944	3 102 148
04 Meyrin-Gravière – Mategnin	342 000	455 000	20 000	520 318	264 267
66 Genève-Aéroport, Terminal – Grand-Saconnex, Tunnel routier	410 000	1 122 000	107 000	866 081	405 925
67 Meyrin-Gravière – Meyrin, CERN	260 000	297 000	54 000	504 377	192 597
68 Vernier, Blandonnet – Meyrin, CERN	892 000	1 920 000	256 000	2 208 309	802 802
69 La Plaine, gare – La Plaine, douane	22 000	26 000	10 000	111 319	16 411
80 Genève, Bel-Air – Perly, douane	4 470 000	14 950 000	606 000	1 942 340	
--- Autobus GLCT parcours FR	7 026 000	23 302 000	1 742 000	15 734 130	2 679 163
00 Ferney – Gax, (Aiglette) (France)	2 868 000	10 613 000	624 000	6 309 012	1 267 076
05 Ferney, Bois-Candide – Ferney-Mairie	470 000	1 273 000	89 000	1 257 679	107 838
66 Ferney-Polaris – Thoiry, Centre commercial	1 055 000	4 617 000	342 000	2 750 729	533 889
67 Saint-Genis-Porte de France – Crozet, télécabine Ferney	321 000	1 281 000	189 000	1 545 055	158 877
05 Saint-Genis-Porte de France – Thoiry, Centre commercial	1 118 000	4 081 000	361 000	3 130 084	502 280
69 Challes, les Bâraques – La Halle	23 000	54 000	24 000	250 621	19 223
80 Saint-Julien-en-Genevois, douane – Saint-Julien-en-Genevois, gare	1 451 000	1 403 000	113 000	490 950	
Services spéciaux (coursives scolaires, événements Palexpo, manifestations et autres)	650 000	1 966 000	162 000	4 691 203	3 296 451
Subventions complémentaires COVID-19					
TOTAL	236 691 000¹	583 692 000	31 755 000	577 158 461²	215 172 763³

¹ Total des charges intégrant en diminution principalement la rétrocession des droits sur carburants

² Produits du transport intégrant l'indemnité tarifaire

³ Voyages transfrontaliers décomptés par tronçon

Le nombre de voyages sur le réseau transfrontalier GLCT est resté relativement stable, avec **16 142 000 voyages** en 2025 contre 15 815 000 en 2024.

Contributions de l'État de Genève

	Autres produits (CHF)	Contributions fédérales (CHF)	Contribution des communes et tiers (CHF)	attribués selon conventions	autres contributions	Total (avec indemnité tarifaire) 2025	Total (avec indemnité tarifaire) 2024	Répartition du résultat (+ excédent / - perte) 2025	Taux de couverture des charges % 2025	Taux de couverture des charges % 2024	
	564 604		18 786 189			1 141 002	1 078 980	944 285	31,0%	30,8%	☐
GLCT (CH)	221 000		8 402 466			1 141 002	1 078 980	3 271 926	49,4%	48,0%	---
	88 736		2 440 085			740 311	721 220	1 646 002	80,1%	80,1%	☐
	11 733		325 872			62 981	50 385	81 554	53,0%	46,0%	☐
	18 848		759 371			96 717	94 607	318 064	49,0%	47,5%	☐
	10 975		466 659			45 883	44 662	165 954	40,4%	37,4%	☐
	48 050		1 865 673			191 196	164 333	508 218	38,5%	34,5%	☐
	2 421		88 899			3 915	3 774	6 412	16,9%	15,6%	☐
	42 236		2 445 928			-	-	545 824	2,2%	2,6%	☐
GLCT (FR)	343 604		10 383 723			-	-	-2 327 641	19,2%	19,7%	---
	137 189		3 439 807			-	-	-1 465 140	22,3%	22,3%	☐
	28 915		947 065			-	-	-83 961	18,0%	18,2%	☐
	59 814		1 614 770			-	-	-342 256	21,6%	23,7%	☐
	33 597		1 194 048			-	-	-158 533	12,5%	11,9%	☐
	68 063		2 163 959			-	-	-395 902	18,2%	18,3%	☐
	5 450		248 904			-	-	20 956	9,8%	12,0%	☐
	10 676		577 469			-	-	97 195	2,2%	2,6%	☐
	104 032				1 753 286	1 856 275	1 755 960	462 566	72,5%	75,4%	☐
							12 000 000				☐
	13 631 870	8 412 148 ¹	21 235 719	20 595 252	292 743 098 ¹	362 816 841	330 362 590	-5 367 613	39,6%	40,4%	

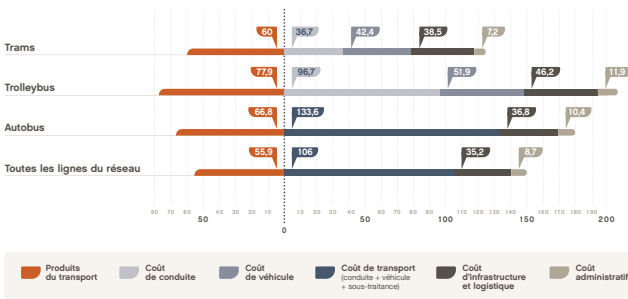
Statistiques

¹ Addition des produits de transport, autres produits par rapport au total des charges
² Dont 15 177 kCHF pour le droit de station
³ Selon l'ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs

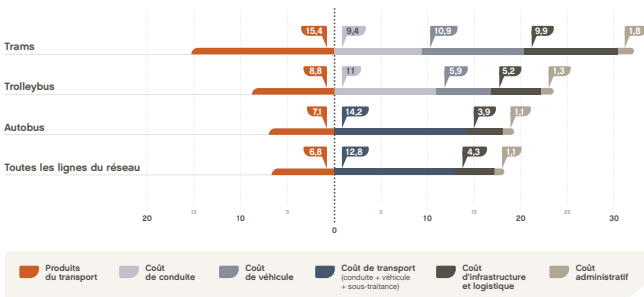
Structure de coût des lignes principales en 2025

Statistiques

en CHF/1000 places kilomètres offertes



en CHF/km productifs parcourus

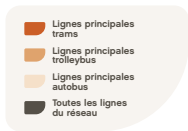
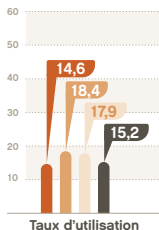
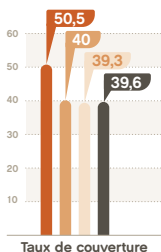




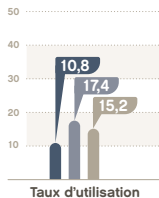
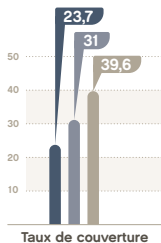
Taux de couverture et d'utilisation des lignes

Statistiques

Lignes principales en %



Lignes secondaires et GLCT en %





États financiers consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2025

Finances

En CHF	31.12.2025	31.12.2024
Actif		
Liquidités	16 861 550	9 122 094
Débiteurs d'exploitation	50 398 425	57 443 093
Stocks	29 798 877	27 472 782
Autres actifs circulants	33 076 417	17 457 562
Total des actifs circulants	130 135 270	111 495 531
Terrains, bâtiments, installations fixes	414 312 616	409 389 684
Véhicules et leurs équipements	320 895 650	346 146 668
Autres immobilisations corporelles, net	20 667 761	21 380 121
Immobilisations incorporelles, net	24 188 645	25 427 619
Travaux d'investissements en cours	109 754 515	75 769 671
Avances sur achats d'immobilisations	138 507 038	108 604 896
Participations mises en équivalence	511 876	553 326
Actifs financiers à long terme	1 440 177	1 488 063
Total des actifs immobilisés	1 030 278 277	988 760 048
Total de l'actif	1 160 413 547	1 100 255 579
Passif		
Créanciers d'exploitation	10 825 219	48 810 600
Part à court terme des provisions	3 979 376	3 442 938
Part à court terme des dettes à long terme	42 639 398	97 370 582
Autres engagements à court terme	99 263 300	57 163 204
Total des engagements à court terme	156 707 293	206 787 324
Emprunts et dettes à long terme	696 281 442	601 904 628
Subventions d'investissement reçues, net	252 696 863	235 038 048
Provisions à long terme	0	227 323
Engagements en faveur du personnel	12 199 261	12 078 720
Autres engagements à long terme	10 280 551	7 850 318
Total des engagements à long terme	971 458 116	857 099 038
Sous-total du passif	1 128 165 409	1 063 886 362
Capitaux propres		
Capital de dotation	44 000 000	44 000 000
Fonds de réserves	-6 384 249	-4 518 696
Résultat net de l'exercice	-5 367 613	-3 112 087
Sous-total des capitaux propres	32 248 138	36 369 217
Total du passif et des capitaux propres	1 160 413 547	1 100 255 579



États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

Finances

En CHF	2025	2024
Revenus des transports	167 379 369	156 549 017
Contribution unireso	50 132 118	46 995 190
Contribution de l'État de Genève	312 684 725	283 367 400
Contribution de la Confédération	13 905 720	12 274 937
Contribution des communes et des tiers	22 390 969	24 133 649
Produits d'exploitation divers	24 835 355	23 199 467
Total des produits d'exploitation	591 428 255	546 519 651
Frais de personnel	335 791 674	305 143 823
Frais de véhicules	46 115 330	40 651 041
Frais de bâtiments et installations fixes	26 737 025	25 553 897
Sous-traitance de transport	72 834 083	66 861 107
Charges d'exploitation diverses	41 737 695	37 192 068
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	63 541 737	61 838 673
Pertes sur constats et débiteurs	-213 737	4 119 559
Total des charges d'exploitation	586 543 808	541 360 167
Résultat des activités d'exploitation	4 884 447	5 159 483
Produits financiers	1 024 330	2 097 634
Charges financières	11 456 068	10 620 502
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	179 678	251 297
Résultat net de l'exercice	-5 367 613	-3 112 087

L'exercice 2025 se clôt sur un résultat net déficitaire de -5,4 MCHF, entraînant une diminution des fonds propres de l'entreprise. Les revenus de transports progressent nettement, principalement grâce aux effets favorables de la loi « Pour des transports publics abordables en faveur des jeunes et des seniors », qui a soutenu la dynamique des recettes unireso (+11,0 MCHF vs 2024). Cette mesure bénéfique en termes de recettes et de fréquentation a néanmoins été compensée par des impacts négatifs dans les comptes de fonctionnement: baisse des revenus issus du contrôle, coûts de mise en œuvre du dispositif et ajustement des contributions cantonales. Dans ce contexte, la maîtrise des charges, restées globalement inférieures au montant prévu dans le contrat de prestations, a constitué un facteur déterminant pour contenir le déficit. Au final, les comptes de fonctionnement 2025 se caractérisent par une combinaison de recettes plus dynamiques qu'anticipé, par un cadre de subventions plus contraint et par une évolution des dépenses restée sous contrôle.



États financiers consolidés

Flux de liquidités consolidés
au 31 décembre 2025

Finances

En CHF	2025	2024
Activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	-5 367 613	-3 112 087
Amortissements et pertes de valeur	63 541 737	61 838 673
Amortissements sur les participations de tiers	-4 094 379	-4 059 962
Provisions sur débiteurs incluses dans corrections de valeurs des actifs	-2 619 317	-37 918
Attribution / Dissolution de provisions	1 328 507	-822 796
Quote-part au résultat des participations mises en équivalence	-179 678	-251 297
Résultat de change non réalisé	-364 605	-198 112
Résultat de l'exercice après ajustement des transactions non monétaires	52 244 653	53 356 499
Produits d'intérêts	-495 960	-1 208 584
Dividendes reçus	-11 000	-12 000
Charges d'intérêts	11 620 673	9 920 512
Montants reclassés dans les activités d'investissement ou de financement	11 313 713	8 699 927
Variation des débiteurs d'exploitation brut	10 052 678	-25 535 816
Variation des stocks brut	-2 893 397	2 672 538
Variation des autres actifs circulants	-15 618 855	7 764 913
Variation des autres actifs à long terme	55 856	39 724
Variation des créanciers d'exploitation	-37 975 412	30 119 502
Variation des autres engagements à court terme	42 099 355	-10 245 655
Variation des autres engagements à long terme	2 430 233	1 017 999
Utilisations des provisions	-898 851	-695 404
Variations du fonds de roulement	-2 748 393	5 137 801
Flux de liquidités provenant des activités opérationnelles	60 809 973	67 194 228
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-46 138 939	-57 199 716
Avances sur acquisitions de véhicules	-29 905 809	-10 744 032
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-28 540 920	-27 748 683
Subventions d'investissements reçues	21 753 193	37 145 334
Produits de cessions de participations financières	0	875 611
Vente de participation financière	-7 970	651 125
Dividendes encaissés	227 699	107 667
Produits d'intérêts encaissés	217 163	54 177
Flux de liquidités affectés aux activités d'investissement	-82 395 583	-56 858 517

En CHF	2025	2024
Activités de financement		
Augmentation des emprunts	174 687 000	109 840 000
Remboursement des emprunts	-135 005 802	-113 475 202
Intérêts payés	-9 692 261	-7 737 744
Intérêts payés sur le capital de dotation	-605 000	-605 000
Flux de liquidités provenant des activités de financement	29 363 937	-11 977 946
Effet des conversions de change sur la liquidité	-38 871	-223 011
Augmentation / (diminution) nette de liquidités et équivalents de liquidités	7 739 456	-1 865 247
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	9 122 094	10 987 341
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice	16 861 550	9 122 094

Le solde du compte nostro des tpg auprès de la Caisse centralisée de l'État est débiteur de CHF 6371241 (2024: débiteur de CHF 25317510) et se trouve dans la rubrique débiteurs d'exploitation.





États financiers consolidés

Variation des fonds propres consolidés au 31 décembre 2025

Finances

En CHF	Capital de dotation	Fonds de réserve (antérieur à 1996)	Fonds de réserve autres	Peres différées sur instruments dérivés de couverture	Résultats cumulés réseau urbain depuis 1996	Résultats cumulés régional depuis 1996	Écarts de conversion	Total
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2024	44 000 000	2 972 887	32 876 116	-15 567 067	-28 267 132	2 451 075	-229 337	38 236 543
Reclassement des pertes différées sur instruments dérivés de couverture				1 236 576				1 236 576
Variation du résultat mise en équivalence			87					87
Différences de conversion							8 099	8 099
Fonds de réserve au 31 décembre 2024	44 000 000	2 972 887	32 876 203	-14 330 491	-28 267 132	2 451 075	-221 238	39 481 304
Résultat net de l'exercice			-534 907		-2 615 543	38 363		-3 112 087
Capitaux propres au 31 décembre 2024	44 000 000	2 972 887	32 341 296	-14 330 491	-30 882 675	2 489 438	-221 238	36 369 217

Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2025	44 000 000	2 972 887	32 341 296	-14 330 491	-30 882 675	2 489 438	-221 238	36 369 217
Reclassement des pertes différées sur instruments dérivés de couverture				1 260 185				1 260 185
Variation du résultat mise en équivalence			87					87
Différences de conversion							-13 738	-13 738
Fonds de réserve au 31 décembre 2025	44 000 000	2 972 887	32 341 383	-13 070 306	-30 882 675	2 489 438	-234 976	37 615 751
Résultat net de l'exercice			229 949		-5 797 941	200 379		-5 367 613
Capitaux propres au 31 décembre 2025	44 000 000	2 972 887	32 571 331	-13 070 306	-36 680 615	2 689 817	-234 976	32 248 138

Retrouvez l'intégralité des états financiers 2025 sur <https://www.tpg.ch/fr/rapports-annuels>



Approbation

L'organe de révision a validé les états financiers consolidés dans son rapport daté du 9 mars 2026.

Le conseil d'administration a accepté les comptes consolidés et le rapport concernant l'exercice 2025 lors de sa séance du 9 mars 2026.

Conformément à l'article 37, al. 3, de la Loi sur le transport de voyageurs, l'OFT vérifie périodiquement ou en fonction des besoins si les comptes sont conformes aux dispositions légales et aux conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics qui en découlent. Le résultat de l'audit 2025 n'est pas encore disponible au moment de la publication du rapport de gestion.

Les états financiers et le rapport de gestion ont été transmis au Conseil d'État afin qu'il puisse les adopter sous forme de projet de loi, conformément à la loi sur la gestion administrative et financière de l'État (articles 58 et 60) et à la loi sur l'organisation des institutions de droit public (articles 33 et 34).

Stéphanie Lammar
Présidente du conseil d'administration



Attestation d'assurance



Elisabenhofstrasse 25 - Postfach - CH-4002 Basel - T. 061 270 91 70

Transports publics genevois
Route de la Chapelle 1
1212 Grand-Lancy

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
CEO VVST
T. 061 270 91 87
ina.schneider@vvst.ch
www.vvst.ch

Bâle, 6 janvier 2026

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2025

Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises de transport public

Autobus pour le transport public

Assurance de base : CHF 10'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire 1 : CHF 10'000'000 en excédent de CHF 10'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire 2 : CHF 80'000'000 en excédent de CHF 20'000'000.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

Chemins de fer et infrastructures ferroviaires pour le transport public

Assurance de base : CHF 10'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire : CHF 90'000'000 en excédent de CHF 10'000'000.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

Trolleybus pour le transport public

Assurance de base : CHF 10'000'000 par événement assuré.

Ina Schneider-Zobel
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Luzian Rothen
Responsable Service Sinistres et Juridique

GLOSSAIRE

Capacité moyenne des véhicules

Capacité moyenne en tenant compte des places assises et de 4 personnes debout par m².

Déplacement

Ensemble de voyages pour aller d'une origine à une destination.

Kilomètres x convois parcourus

Total des kilomètres productifs et kilomètres de service parcourus en une année, tous véhicules confondus, sans les kilomètres des véhicules remorqués.

Kilomètres de service

Kilomètres entre le dépôt et la ligne à la prise (et en fin) de service.

Kilomètres productifs

Kilomètres mis à la disposition des clients.

Lignes principales 1 à 29

Lignes de tramway, trolleybus ou bus qui assurent une desserte urbaine et qui desservent le centre de l'agglomération et les zones périphériques à forte densité (y compris transfrontalières pour le tram). Elles constituent principalement l'offre structurante des communes à forte ou moyenne densité du canton.

Lignes secondaires 30 à 99 hors lignes transfrontalières, A, E, G, J, K, L, tpgFlex

Lignes de bus qui assurent une desserte régionale entre le centre de l'agglomération et les autres communes de l'agglomération ou une desserte régionale à partir d'une gare du Léman Express ou une desserte locale limitée à un secteur / quartier. Par opportunité, elles peuvent desservir une commune frontalière. Elles constituent principalement l'offre structurante des communes à moyenne ou à faible densité du canton.

Lignes transfrontalières 60 à 69 et 80

Lignes de bus transfrontalières qui assurent une desserte entre le canton de Genève et le Pays de Gex ou la commune de Saint-Julien-en-Genève. Elles sont exploitées par les tpg sous délégation de service public du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) des transports

publics transfrontaliers.

Mode de traction

Les tpg exploitent 3 modes de traction: tramways, trolleybus et autobus.

Personne embarquée

Correspond à chaque montée à bord du véhicule.

Places x kilomètres

Correspond à l'offre: les kilomètres x convois multipliés par la capacité moyenne des véhicules avec une base de 4 personnes debout par m².

Recettes de desserte

Contributions des pouvoirs publics fixées à l'avance (Confédération, Canton et communes) et de tiers à la couverture de l'excédent des charges.

Recettes tarifaires

Vente de tous les titres de transport + indemnités tarifaires du Canton de Genève.

Taux de couverture des charges

Recettes tarifaires, financières et diverses divisées par le total des charges.

Taux d'utilisation

Rapport entre les VK (voyages kilomètres) et les PK (places kilomètres).

Voyage

Chaque voyage dans un véhicule tpg sur le territoire concerné (CH ou FR).

Voyages x kilomètres

Correspond à l'utilisation de l'offre: ensemble de kilomètres parcourus par les passagers.

tpg transports publics genevois

Route de la Chapelle 1 · Case postale 950
1212 Grand-Lancy 1 · Suisse

 [tpg.ch](https://www.tpg.ch)



Rapport de réalisation de l'offre 2025

Contrat de prestations 2025-2029

Suivi des objectifs et indicateurs

Directions E - F&G - MVC

Coordination: MVC / Pôle Développement

Référence TPGED#749243

Version 2 du 24.03.2026



Table des matières

1. Introduction	3
2. Synthèse et événements marquants	4
L'année 2025 dans le contexte général de la période contractuelle 2025-2029	4
Etape annuelle du 15 décembre 2024	4
Modifications en cours d'année	6
Événements ayant impacté l'offre, la fréquentation et la qualité de service	8
3. Résultats par objectif et bilan des pénalités	10
Tableau de bord	10
Bilan des pénalités	11
Bilan par indicateur	12
4. Suivi des investissements et compte de résultat simplifié	17
Suivi des investissements	17
Compte de résultat simplifié	18
5. Bilan des activités	19
Qualité de service : information voyageurs	19
Qualité de service : marketing	23
Qualité de service : Communication commerciale	25
Qualité de service : Ventes B2C	29
Qualité de service : activités B2B/B2G (entreprises et collectivités)	33
Satisfaction clients	35
Réclamations des clients	36
Activité de contrôle et de sûreté	39
Pour-mille culturel	41
Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées	42
Annexe 2 : tableaux de suivi des indicateurs	57

Introduction

1. Introduction

Le contrat de prestations 2025-2029 entre l'Etat de Genève et les transports publics genevois décrit l'offre de transport à fournir par les tpg. Les prestations sont évaluées par le biais d'objectifs et d'indicateurs qui mesurent l'efficacité des prestations rendues (amélioration de la productivité), leur qualité (satisfaction des destinataires) et leur efficacité (impact sur le public cible). Ainsi, à travers l'outil de pilotage qu'est le contrat de prestations et ses indicateurs, l'Etat fixe les objectifs et s'assure de la réalisation effective des prestations commandées.

La reddition du suivi des indicateurs est réalisée par la livraison du présent rapport annuel de réalisation de l'offre (autrement appelé, rapport d'exécution du contrat), selon les articles 20, 25 et 27 du Contrat de prestations 2025-2029.

Le tableau de bord des différents objectifs et indicateurs, les caractéristiques de chaque indicateur (valeurs-cible de l'objectif, définition, méthode de calcul et traitement de l'information, informations des tpg à l'Etat, cibles de la responsabilité de l'Etat, conditions d'atteinte de l'objectif), ainsi que le mécanisme du système de pénalités, sont précisés dans l'annexe 10 du Contrat de prestations.

Le contenu et les différents délais de production de ce rapport sont précisés dans l'annexe 9 du Contrat de prestations, sous la rubrique Rapport de réalisation de l'offre :

La structure du rapport de réalisation de l'offre de l'année N-1 est la suivante :

- 1. Introduction*
- 2. Synthèse et événements marquants*
- 3. Résultats par objectif et bilan des pénalités*
- 4. Suivi des investissements et compte de résultat simplifié*
- 5. Bilan de la qualité de service, satisfaction clientèle, activité de contrôle, vitesse commerciale*

Le rapport de réalisation de l'offre doit pouvoir être repris tel quel par l'OCT comme annexe à son préavis à l'attention du Conseil d'Etat.

Les dates-clé de l'année N du rapport de réalisation de l'offre de l'année N-1 sont :

- 10.03 – les TPG remettent un pré-rapport de réalisation de l'offre à l'OCT*
- 17.03 – l'OCT remet ses remarques sur le pré-rapport de réalisation de l'offre*
- 24.03 – les TPG remettent le rapport de réalisation de l'offre à l'OCT*
- 31.03 – l'OCT remet au Conseil d'Etat son préavis sur le rapport de réalisation de l'offre*
- 15.04 – le Conseil d'Etat approuve le rapport de réalisation de l'offre*

Le pré-rapport de réalisation de l'offre est soumis à la validation du collège de direction des tpg avant la remise de la version finale à l'OCT.

Le rapport de réalisation de l'offre final est remis pour information aux membres du Conseil d'administration des tpg.

Synthèse et événements marquants

2. Synthèse et événements marquants

L'année 2025 dans le contexte général de la période contractuelle 2025-2029

L'année 2025 correspond à la 1^{ère} étape de mise en œuvre du Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2024-2028 (périodes horaires 2025-2029), adopté par le Grand Conseil le 22 mars 2024 et par le Conseil d'Etat le 29 mai 2024. La commande des prestations attribuées aux tpg par l'Etat de Genève pour atteindre les objectifs du PATC est couverte par le Contrat de prestations (CP) 2025-2029.

Dans son Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2024-2028 (périodes horaires 2025 à 2029), la République et canton de Genève identifie que « l'objectif premier est donc d'augmenter la part modale des transports publics comme alternative au trafic individuel motorisé. L'offre de transports publics doit contribuer de manière décisive à réduire l'impact sur l'environnement et la consommation d'énergie du trafic global. Les transports publics doivent promouvoir l'attractivité économique du canton et contribuer à fournir une desserte de base à tous les groupes de la population, sur l'ensemble du territoire. »

Le PATC décline sept objectifs ciblés :

1. Coordonner l'urbanisation et les transports
2. Renforcer la complémentarité des modes de transport
3. Répondre aux besoins de déplacements en dehors des heures de pointe
4. Proposer une information voyageurs pertinente et efficace
5. Améliorer la vitesse commerciale
6. En finir avec les énergies fossiles pour les opérateurs
7. Assurer un financement pérenne des transports publics

Le PATC prévoit, dès 2025 et pour les années suivantes, des évolutions importantes, basées notamment sur la mise en service des nouveaux e-bus, la desserte de nouveaux quartiers, et le développement des offres de loisirs (nocturne, ligne des plages...) – avec au final une croissance de l'offre (prestations kilométriques) proche de 30% en 2029 par rapport à 2024.

Dans le contexte conjoncturel de 2024 avec les difficultés de trouver du personnel de conduite et les négociations syndicales, ainsi que les difficultés de livraison des e-bus et de leurs infrastructures de recharge, une partie des mesures planifiées pour 2025 a été reportée.

Les changements majeurs concernant l'horaire 2025 sont décrits ci-après.

Etape annuelle du 15 décembre 2024

Tramway

Pas d'évolution.

Trolleybus

Pas d'évolution. Quelques rocadés sur les lignes 2 et 7 avec des autobus articulés afin de pallier le manque temporaire de trolleybus Exquicity pour cause de rétrofit.

Autobus

Suite aux modifications de l'Etape précédente sur les lignes 8 et 20, il est mis en place, sur la ligne 8, afin de décharger les courses les plus fréquentées, quelques courses de renfort du lundi au vendredi à l'horaire normal sur des parcours complets ou partiels (Veyrier-Douane – Rive le matin ou Rive – Conches le soir).

La ligne 22 est prolongée en service nocturne de Palettes à Carouge, Rondeau selon le même itinéraire que le parcours diurne. Sa cadence passe de 45 à 30 minutes. A l'autre extrémité de la ligne, le terminus reste provisoirement effectué à l'arrêt Mervelet.

Synthèse et événements marquants

Une nouvelle ligne 29 ou « ligne des plages » est créée de manière à répondre à la volonté exprimée par le Canton de développer l'offre de loisirs. Cette ligne circule uniquement durant les fin de semaine de la « Belle-saison », du 29 mai au 28 septembre 2025 les vendredis de 20h30 à 24h30 environ et les samedis et dimanches et fériés de 8h30 à 24h30 environ. Cette ligne dessert les diverses plages et lieux offrant un accès au lac. Elle permet notamment d'épauler les lignes 2 et 6 sur le secteur des Eaux-Vives / Genève-Plage et renforcer la desserte entre Vésénaz et le centre-ville en complément des lignes E et G.

Le parcours nocturne de la ligne 46 est adapté pour être identique au parcours diurne (Stade de Genève – Bardonnex). La desserte des villages de Perly, Certoux et Lully sera assurée par la ligne 48 qui dispose désormais d'un service nocturne.

La ligne 56 est supprimée. Les lignes 57, 68 et 83 s'annoncent comme des alternatives à la ligne 56.

La ligne J devient la ligne 42 et la ligne K, la ligne 40, sans modification du parcours. Ceci répond aux directives de l'Office fédéral des Transport (OFT) valables pour toute la Suisse.

Offre sous-traitée

L'offre est renforcée sur la ligne 43 à 10 minutes aux heures de pointe et à 15 minutes aux heures creuses (ainsi que le samedi après-midi) sur l'ensemble du parcours Bellins – Bachet – Lancy-Pont-Rouge – Onex -Loëx. Les courses partielles Bellins – Stade de Genève sont supprimées.

La ligne 48 circule désormais en service nocturne entre ZIPLO et Confignon, croisée.

L'offre de la ligne 51 est renforcée aux heures de pointe et légèrement réduite aux heures creuses en semaine.

L'offre de la ligne 52 est renforcée sur l'ensemble de la ligne à 15 minutes aux heures de pointe en remplacement du renfort partiel Genthod, Les Hauts – Genthod-Bellevue, gare. La desserte de Versonnex est désormais assurée par toutes les courses entre 6h30 et 20h30 du lundi au vendredi. Un renfort partiel Bossy – Colovrex circule à certaines heures pour assurer une connexion avec la ligne 53 pour les élèves de l'école de commerce André-Chavanne.

Le parcours de la ligne 71 est modifié entre Satigny et Bourdigny, dessous pour augmenter l'offre sur le secteur et offrir une liaison plus rapide entre Champvigny et le village de Satigny. De plus, le parcours est prolongé de l'Hôpital de la Tour à Meyrin, Citadelle ce qui permet d'assurer d'une part la desserte du hameau de la Citadelle en lien avec le cœur de Meyrin mais aussi de connecter Satigny à la cité de Meyrin via la ZIMEYSA. Les horaires de la ligne 71 sont liés à ceux du Léman Express en gare de Satigny avec une fréquence désormais homogène à 30 minutes en journée du lundi au samedi. Cette ligne 71 circule désormais en service nocturne entre Satigny, gare et Meyrin, Hôpital-de la Tour et remplace le service tpgFlex nocturne Mandement.

L'offre de la ligne 73 est renforcée à 30 minutes en journée du lundi au vendredi.

La ligne 74 circule désormais en service nocturne et ceci à l'identique du parcours diurne et remplace le service tpgFlex nocturne Mandement.

La ligne 92 voit son parcours modifié entre Petit-Palais et Bourg-de-Four via la place Claparède et le cours des Bastions suite à la mise en place d'un nouveau plan de circulation par la Ville de Genève. L'arrêt Genève, Liszt n'est plus desservi. L'offre est augmentée à 15' aux heures creuses et le samedi au lieu de 20'. Désormais, la ligne 92 est aussi exploitée le dimanche à 30'.

Pour faire suite au renforcement de l'offre de la ligne 83 (Viry – Zimeysa, Nant d'Avril), et en lien à la fréquentation constatée, l'offre de la ligne L est adaptée à 30 minutes aux heures de pointe du lundi au vendredi.

Pour le service tpgFlex Seymaz-Voirons, un nouvel arrêt Jussy, Clair-Vivre est mis en service sur le chemin des Grands-Bois.

Synthèse et événements marquants

GLCT

Pas de modification majeure du côté de l'offre transfrontalière.

Modifications en cours d'année

5 mai 2025

En complément du secteur Seymaz-Vorions sur la région Arve-Lac, une nouvelle zone « tpg flex Lac-Rive gauche » a été mise en service le 5 mai. Elle couvre les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuves ainsi qu'une partie des territoires de Jussy, Thônex et des communes françaises de Veigy-Foncenex et Chens-sur-Léman. Ce nouveau service a permis d'environ doubler la fréquentation passant d'une centaine de voyageurs par jour (Seymaz-Vorions) à 200-250 passagers journaliers (Seymaz-Vorions + Lac-Rive gauche). Au-delà de l'intérêt de la clientèle à rejoindre le pôle régional de Vésénaz, il est à noter que 10% des demandes sont en lien avec le Collège Saint-Louis. Les liaisons transfrontalières sont aussi régulièrement sollicitées.

18 août 2025

Diverses adaptations ont également été mises en place à la rentrée scolaire et notamment le démarrage du chantier TNGS qui a nécessité des adaptations de parcours sur les lignes du secteur :

- Pour améliorer la connexion avec le tram 15 et éviter aux clients de Lully, Certoux et Perly un passage obligé par la ZIPLo pour rejoindre le Grand-Lancy et Pont-Rouge, le parcours de la ligne 48 est modifié avec une connexion tram à l'arrêt Plan-les-Ouates, Le Rolliet. En conséquence, l'arrêt Plan-les-Ouates, Laiteries n'est plus desservi par la ligne 48. Le parcours de la ligne 48 est également modifié et raccourci au départ de l'arrêt Plan-les-Ouates, ZIPLo dans le but d'accélérer le temps de déplacement entre la ZIPLo et Perly-Certoux et Lully. Dès lors les arrêts Plan-les-Ouates, Pré-Fleuri, Champ-des-Filles et Arare ne sont plus desservis direction Lully par la ligne 48.
- La ligne 51 est prolongée depuis son terminus du Mervelet jusqu'à la place des Nations.
- La ligne 54 circule désormais tous les jours et selon le même niveau d'offre que la ligne 50. Le parcours est modifié sur le secteur de Collex en relation avec celui de la ligne 55 tout comme sur celui de Versoix où la ligne 54 adopte le même parcours que la ligne 50 via Port-Choiseul.
- La ligne 55 dont l'exploitation est reprise en direct par les tpg voit son parcours prolongé depuis Bossy pour offrir une liaison entre Chavannes-des-Bois et l'Aéroport via l'Observatoire et la gare de Versoix, le hameau de Richelien et celui de Crest-Ei. La branche Collex, école – Bossy est desservie systématiquement dans les deux sens.
- Afin de maintenir une desserte du quartier de la Susette au Grand-Saconnex suite au passage de la ligne 60 par le Tunnel des Nations, une ligne 58 provisoire est mise en place entre Palexpo et le Tunnel-Routier jusqu'à la mise en service du tram.
- Le parcours de la ligne 59 est adapté dans les deux sens suite à la fermeture du chemin Auguste-Vilbert en lien avec les travaux du tram Nations – Grand-Saconnex (TNGS).
- Suite à la modification du parcours entre les arrêts Meyrin, gare et Blandonnet via la route du Nant d'Avril et la route de Pré-Bois, en direction de Blandonnet, la desserte des arrêts Vernier, Signal et Vernier, Renfile qui se trouvent sur le parcours est désormais assurée.
- La ligne 97 assure la liaison entre les arrêts Bout-du-Monde et Vessy, Grands-Esserts en lien avec l'arrivée des premiers habitants du nouveau quartier des Grands-Esserts et ceci dans l'attente de la fin des travaux d'aménagements qui permettront de remplacer cette desserte provisoire par le prolongement de la ligne 7.

Synthèse et événements marquants

-
- Suite à l'augmentation du nombre d'élèves en provenance du quartier de La Chapelle/Les Sciers scolarisés au cycle d'orientation de Drize, la ligne de renfort scolaire C6 (Grange-Collomb – Bardonnex) voit l'ajout de deux courses supplémentaires.

18 août 2025 – GLCT

- Afin de réduire les perturbations liées au chantier du TNGS, le parcours de la ligne 60 est modifié entre les arrêts OMS-BIT et Tunnel-Routier en empruntant le tunnel des Nations à l'identique de la ligne 61 dans les deux sens.

15 septembre 2025

Avec la mise en service de la liaison lacustre dite « Voie Bleue » le 15 septembre, un nouvel arrêt « Corsier, quai » a été ajouté aux secteurs Seymaz-Voirons et Lac-Rive gauche. Afin de promouvoir la liaison, des correspondances entre la Voie Bleue et tpgFlex ont été programmées dans le système. Ces contraintes ont généré une baisse de fréquentation d'une cinquantaine de passagers par jour (20 à 25% de la demande) sur l'ensemble de la zone alors qu'en moyenne seuls 2 allers et 2 retours par jour sont constatés sur « Corsier, quai ». Cette contrainte a été rapidement supprimée pour redonner de la capacité aux autres demandes du secteur.

Synthèse et événements marquants

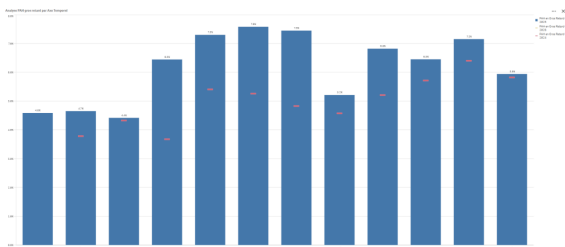
Événements ayant impacté l'offre, la fréquentation et la qualité de service

En dehors des points récurrents, identifiés et suivis dans le cadre des séances VCom tpg-OCT, plusieurs événements spécifiques quotidiens ont eu un effet non négligeable sur la progression de nos lignes. Il s'agit majoritairement d'éléments liés à des perturbations consécutives d'accidents ou incidents (tpg concernés ou non) qui ont engendré des immobilisations de véhicules, des déviations ou rebroussements de lignes.

Sur l'année 2025, nous avons répertorié 46'906 événements non planifiés (Accidents, avaries, Incidents, perturbations) dont près de 5'132 concernent des perturbations (Travaux, manifestations, circulation, interventions secours, intempéries, malaise voyageurs, obstructions). Parmi les 46'906 événements, 68 ont eu de très fortes conséquences sur l'exploitation des lignes entraînant une immobilisation, des déviations ou des interruptions prolongées des services. Parmi les causes de ces 68 événements de sévérité haute on recense 40 collisions, 13 malaises/accidents voyageurs et 1 décailage et 1 déraillement.

Pour ce qui relève de la performance à l'horaire, le graphique ci-dessous montre l'évolution mois par mois du retard sur les lignes en 2025 par rapport à 2024 en utilisant comme indicateur le pourcentage de véhicules qui ont circulé avec un retard supérieur à 5 minutes (indicateur PAH performance à l'horaire). Le mode de calcul est le suivant :

- Performance à l'horaire en « Gros retard » c'est-à-dire le % des passages des véhicules à l'ensemble des arrêts avec plus de 5 minutes de retard par rapport à l'horaire théorique. Il est calculé selon les données recueillies par le système SAEIV embarqué dans les véhicules.
- Sont considérées tous les types de jours et toutes les périodes de l'année.
- Sont considérées les lignes principales, secondaires/régionales, GLCT, scolaires et service nocturne.
- Valeurs 2025 en barre, valeurs 2024 sous forme de trait.



La moyenne des grands retards s'élève à 6.2% des courses effectuées en 2025 par rapport à 5% sur 2024. Une nette et importante dégradation de la performance à l'horaire apparaît entre avril et juillet 2025 et se poursuit dans une moindre mesure jusqu'en novembre 2025. Ceci correspond exactement à la période du chantier SIG relatif au réseau thermiques structurants qui s'est déroulé d'avril à novembre 2025. On peut noter deux causes principales qui expliquent cette importante dégradation :

Synthèse et événements marquants

- 1) tout d'abord la réduction de capacité automobile sur l'axe Pictet-de-Rochemont qui a créé des remontées de files et des blocages de carrefours qui ont principalement affectés les lignes 2, 6, E et G de la rue des Eaux-Vives où les nouveaux aménagements (passages piétons non régulés et suppression de voies bus) ne permettent désormais plus de garantir une progression fiable des lignes tpg en direction de la place des Eaux-Vives lors de situation de fort trafic, comme ici, générée par un chantier sur un autre axe. Les lignes 1, 9, 33 et A ont également été fortement touchées en amont de la place de Jargonnant et la route de Frontenex en lien aux fortes remontées de trafic.
- 2) La fermeture au trafic de la rue Pierre-Fatio entre le Terre-Plein et le quai Gustave Ador. Cette mesure a eu pour effet d'augmenter le flux de trafic individuel dans la rue des Eaux-Vives qui comme mentionné précédemment a vu la suppression de la continuité de la voie bus existante en entrée-ville. En sortie ville, une part plus importante du trafic utilise désormais la contre-route, qui n'est malheureusement pas réservée au trafic tpg, pour contourner le flux de trafic du quai Gustave-Ador jusqu'à la place de Trainant. Ceci a pour effet de bloquer les bus 2 et 6 à l'approche de Genève-Plage.

Pour ce qui concerne les conséquences des travaux, on relève plus généralement un accroissement des événements remontés en temps réel puisque ceux-ci passent de 219 occurrences en 2024 à 317 en 2025. Hormis les sujets liés au chantier SIG des réseaux structurants du côté de Rive, les autres événements qui ressortent sont liés aux travaux du BHNS GVZ (Section Hôpital de la Tour – ZIMOGA) avec de très fortes congestions de trafic relevées entre la gare de Meyrin et la route de Meyrin (Rue Lect) ainsi que sur la route du Nant-d'Avril, le chantier BHNS Gradelle (section Gradelle – Petit-Bel-Air) et les chantiers SIG sur la route de Vernier (secteur Charmilles-Châtelaine) ainsi que les travaux de réaménagement de la route des Franchises.

On relève également que le contexte géopolitique a toujours une incidence non négligeable sur le nombre d'événements qui ont perturbé la régularité du réseau tpg avec 90 événements à sévérité moyenne à haute sur 2025 contre 94 en 2024. Plusieurs de ces événements concernent majoritairement le cœur de ville (Nations –Cornavin – Pont du Mont-Blanc Rue du Rhône - Rive Rues Basses – Bel-Air - Place de Neuve et Plainpalais) ou les abords du stade de Genève (cortège de supporters) lors des matchs du Servette FC à domicile, des matchs de la coupe de Suisse ou pour 2025 de l'Euro féminin avec la fermeture des axes routiers à proximité du stade de Genève entraînant des reports de trafic sur les axes adjacents.

Résultats par objectif et bilan des pénalités

3. Résultats par objectif et bilan des pénalités

Tableau de bord

Voici le tableau de bord des résultats des indicateurs du contrat de prestations avec les résultats et les cibles de l'année 2025.

Indicateurs soumis à pénalités : OUI/NON		Résultat	Test	Cible	Atteinte ¹	
Objectif 1	Indicateurs de production					
Améliorer l'offre de transport et la fréquentation des transports collectifs	1. Offre de transport en KMR (kilomètres réalisés) [x 1 mio]	NON	28.21	≥	27.77	OUI
	2. Fréquentation en VKM (voyages x kilomètres mesurés) [x 1 mio]	NON	553.0	≥	558.0	NON
Objectif 2	Indicateurs de qualité					
Assurer la qualité du service à la clientèle	3. Fiabilité des correspondances TPG / Léman-Express	OUI	77.75 %	≥	80.0 %	OUI par tolérance 97.2 %
	4. Ponctualité à l'horaire de nuit (22h-04h)	OUI	75.38 %	≥	76.0 %	OUI par tolérance 99.2 %
	5.1 Fiabilisation et amélioration des temps de parcours : Vitesse commerciale véhicules	NON	16.87 km/h	≥	17.5	NON
	5.2 Fiabilisation et amélioration des temps de parcours : Vitesse commerciale voyageurs	NON	14.52 km/h	≥	15.0	NON
	6.1 Taux de courses non réalisées réseau tramways	NON	1.51	≤	1.00 %	NON
	6.2 Taux de courses non réalisées réseau trolleybus	NON	2.37	≤	1.00 %	NON
	6.3 Taux de courses non réalisées réseau autobus	NON	1.24	≤	1.00 %	NON
Objectif 3	Indicateurs financiers					
Assurer une maîtrise financière	7. Ratio de contributions cantonales (%)	OUI	51.6 %	≤	53.2 %	OUI
	8. Taux de couverture globale (%)	OUI	41.9 %	≥	40.1 %	OUI
	9. Coûts / km (CHF)	OUI	18.3 CHF	≤	18.7	OUI
Objectif 4	Indicateur environnemental					
Diminuer les impacts environnementaux	10. Nombre de kilomètres produits par traction électrique [x 1 mio]	NON	14.13	≥	15.77	NON

¹ Explications sur le degré d'atteinte :

- Indicateur soumis à pénalités (3-4 et 7-8-9) : le degré d'atteinte est calculé sur une échelle linéaire de 0 à 100 définie pour chaque indicateur concerné. Les objectifs peuvent être atteints (avec une tolérance de 5%, soit au-dessus ou égal à 95% de la cible), partiellement atteints (entre 80 et 94% de la cible) ou non atteints (en dessous ou égal à 79% de la cible). En cas de non atteinte, les tpg doivent expliquer les causes de ce résultat et le système de pénalités du CP est alors activé.
- Indicateur non soumis à pénalités (1-2-5-6-10) : considéré non-atteint si le résultat n'atteint pas la cible. Dans ce cas les tpg doivent expliquer les causes de ce résultat mais l'indicateur n'est pas soumis à pénalité.

Les résultats détaillés selon l'annexe 10 du CP (tableau de bord des indicateurs) sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

Résultats par objectif et bilan des pénalités

Bilan des pénalités

Pour les indicateurs qui sont soumis à des pénalités financières, en cas de non atteinte, les tpg doivent expliquer les causes de ce résultat et le système de pénalités du CP est alors activé, sous réserve de l'application de l'art. 26 al. 1 du Contrat de prestations 2025-2029 :

« Les TPG ne sont pas tenus d'atteindre les valeurs cibles prévues lors de la survenance de cas fortuits, de force majeure (ex. pandémie) ou pour des raisons de sécurité. Il en va de même en cas de grève. Les TPG doivent néanmoins prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer une exploitation conforme au présent contrat. »

Voici le bilan selon les résultats 2025 :

Indicateurs	Engagement de l'Etat	Résultat (R) par rapport à la cible			Degré d'atteinte	Pénalité retenue
		Pas atteint R ≤ 79%	Partiellement atteint 80% ≤ R ≤ 94%	Atteint R ≥ 95%		
3 : Fiabilité des correspondances tpg / Léman-Express	oui	300'000.-	150'000.-	0-	97.1 %	0.-
4 : Ponctualité à l'horaire de nuit (22h-04h)	oui	300'000.-	150'000.-	0-	99.2 %	0.-
7 : Ratio de contributions cantonales	non	300'000.-	150'000.-	0-	100 %	0.-
8 : Taux de couverture globale	non	300'000.-	150'000.-	0-	100 %	0.-
9 : Coûts / Km	non	300'000.-	150'000.-	0-	100 %	0.-
Total des pénalités retenues						0.-

Il n'y a pas de pénalités à charge des tpg.

Résultats par objectif et bilan des pénalités

Bilan par indicateur

1. Offre de transport en KMR (kilomètres réalisés)

Cible CP 27.77 M-km ; Résultat 28.21 M-km → Objectif atteint

L'indicateur est mesuré en KmR [kilomètres réalisés] ; il correspond aux kilomètres productifs parcourus sur Suisse, y compris les services scolaires et nocturnes. Il exclut les parcours haut-le-pied (sauf ceux de retournement), formation, techniques, les prestations complémentaires à l'offre de référence (art. 6 du CP) et le GLCT.

La croissance en kilomètres parcourus sur l'ensemble des lignes a bien eu lieu avec une offre en hausse de +6.0% par rapport à 2024. Cette croissance est liée notamment à :

- L'augmentation des cadences sur les lignes secondaires (43, 44, 45, 51, 52, 73, 92).
- Le prolongement de la ligne 71 à Meyrin.
- La reprise nocturne sur périmètre CP avec quelques ajustements.
- La ligne des plages.
- Les modifications de la rentrée août 2025 à Versoix et Aéroport (50, 52, 54, 55) et sur les Grands-Esserts (97).
- Les mesures du chantier du tram Nations-Ferney (5, 8, 51, 58).

Le résultat est finalement au-dessus de la cible à +1.6% de la cible fixée par le CP. Cet écart englobe les distances réalisées par les transports à la demande tpgFlex, qui n'étaient pas intégrées dans le calcul de la cible (+458'000 km/an sur les lignes secondaires). La croissance est donc constatée principalement sur les lignes autobus secondaires (+11.7%), alors que le réseau principal est à +2.6%.

Au niveau des Places x km réalisées, la croissance est moindre avec +2.5% par rapport à 2024. Cela s'explique par le fait que les kilomètres supplémentaires ont été réalisés principalement sur des lignes et/ou avec des véhicules de moindre capacité. Outre les évolutions planifiées, les chantiers qui ont nécessité des coupures des lignes de tram et leur substitution par des autobus ont un impact direct sur ce résultat (+1.8% de km mais -0.2% de Pkm pour le mode tram – sachant que les bus qui se substituent au tram en cas de coupure restent comptabilisés sous le mode tram).

2. Fréquentation en VKM (voyages x kilomètres mesurés)

Cible CP 558 M-VKM ; Résultat 553.0 M-VKM → Objectif non-atteint

L'indicateur est mesuré en VKM [voyages x kilomètres mesurés] ; il correspond à la somme des distances parcourues par les voyageurs (multiplication des voyages comptés sur chaque tronçon par la longueur du tronçon) dans les convois sur Suisse, y compris les services scolaires et nocturnes, et y compris la partie sur territoire suisse des lignes du GLCT (afin de tenir compte de la complémentarité de l'offre entre CP et GLCT, et de neutraliser les reports de fréquentation d'une offre vers l'autre lors de changement de réseau comme les extensions du tram). Il n'est pas tenu compte des prestations complémentaires à l'offre de référence (art. 6 du CP).

La fréquentation en VKM présente une croissance de 1.3% par rapport à 2024, à -0.9% en-dessous de la cible attendue. Le tram est même en retrait de -2.7% par rapport à 2024, alors que les autres modes affichent une moyenne de +4.1% de croissance. Il apparaît de manière évidente que les chantiers qui ont coupé plusieurs lignes de tram ont eu un impact négatif sur la fréquentation ; il y a eu un report sur les lignes de substitution (qui restent comptabilisées sous le mode tram), mais aussi sur d'autres lignes de bus et trolleybus et le Léman Express, ainsi qu'une « évaporation » de la demande pendant les périodes de chantier.

Résultats par objectif et bilan des pénalités

Dans le détail par type de jour et tranche horaire, on constate que le croissances a lieu de manière marquée :

- Du lundi au vendredi en heures creuses (9h-17h) plus qu'en heures de pointe.
- Le vendredi et le samedi en soirée (19h-23h) ainsi qu'en fin de nuit (3h-4h).
- Le dimanche toute la journée.
- Le mardi et le vendredi ont la plus forte croissance et se rapprochent de la fréquentation du jeudi, historiquement le jour le plus chargé.

La fréquentation en nombre de voyages (ou montées) atteint 225.4 Millions, contre 219.2 en 2024 : c'est une hausse de +2.8% qui permet de battre un nouveau record de « clients », pour la première fois au-dessus de la valeur référence pré-covid 2019 de 218.7.

Le jour le plus chargé en moyenne est le jeudi (760'128 montées/jour en horaire normal, périmètre CP donc hors France), et le jour le plus chargé de l'année est comme chaque année le jour connu sous le nom de Black Friday : 837'761 montées en Suisse et 867'390 montées sur le global tpg, France incluse, le vendredi 28 novembre 2025.

3. Fiabilité des correspondances tpg / Léman Express (soumis à pénalité)

Cible CP 80.00% ; Résultat 77.75% → Objectif atteint par tolérance à 97.2%

Cet indicateur doit mesurer la fiabilité des correspondances entre les lignes TPG secondaires et le Léman Express. Ni les gares « Intercity » de Genève Cornavin et Genève Aéroport, ni les lignes tpg principales (1-25) ne sont prises en compte. Il ne s'agit pas de connaître le taux de correspondances réussies en réalité, mais de manière plus large de qualifier le niveau de fiabilité offert par les TPG aux voyageurs-euses pour assurer des correspondances rendues possibles par l'horaire théorique des TPG et des CFF. Il doit donc tenir compte autant des correspondances planifiées, que des correspondances d'opportunité qui se présentent au hasard des horaires. La mesure retenue est celle de l'indice de performance à l'horaire (PàH) des courses TPG aux arrêts permettant une correspondance TPG/Léman Express. Il consiste à relever le pourcentage de courses réalisées dont l'horaire de passage à l'arrêt préalablement défini correspond précisément à l'horaire théorique fixé, avec une marge de 3' de retard et 1' d'avance.

La ponctualité spécifique aux correspondances Léman Express est sensiblement en baisse (de 80.52% en 2024 à 77.75% en 2025), ce qui l'amène en-dessous de la cible de 80%. La valeur reste dans la marge de tolérance de 5%, mais ce résultat montre une dégradation de la qualité de service sur l'intermodalité bus-train. La plupart des gares desservies sont touchées par cette baisse, à l'exception de Chêne-Bourg (lignes 31-32-37-38-41) et Genève-Champel (ligne 91).

En 2025, 7 arrêts tpg liés à une gare ont un score qui dépasse la cible de 80% : Chambésy, Genthod-Belleveue, Les Tuileries, Genève-Champel, Lancy-Bachet, Chêne-Bourg (Tour et Place).

A l'inverse, 6 arrêts tpg sont en-dessous de la valeur de tolérance de 5% (donc <76%) : Vernier (Croisette et Renfile), Genève-Eaux-Vives/Vadier, Meyrin, ZIMEYSA, Genève-Champel/Hôpital.

4. Ponctualité à l'horaire de nuit (22h-04h) (soumis à pénalité)

Cible CP 76.00% ; Résultat 75.38% → Objectif atteint par tolérance à 99.2%

Cet indicateur doit mesurer la ponctualité des lignes TPG entre 22h et 4h. Il s'agit de relever le pourcentage de courses réalisées dont l'horaire de passage à l'arrêt préalablement défini correspond précisément à l'horaire théorique fixé, avec une marge de 3' de retard et 1' d'avance.

Résultats par objectif et bilan des pénalités

L'indicateur est en hausse par rapport à 2024 (de 74.99% à 75.38%). Il est légèrement sous la cible de 76% mais reste dans la marge de tolérance de 5%. Dans le détail, la ponctualité en soirée est plus dégradée par des avances que par des retards : on dénombre 14.2% de courses en avance (dès 1') contre 10.5% en retard (dès 3').

La ponctualité globale tpg se dégrade aussi de 73.79 à 72.69% par rapport à 2024, mais elle reste toujours au-dessus du score pré-Covid de 71.7% en 2019. Parmi les 27.3% de courses qui ne sont pas à l'heure, il y a un léger déséquilibre inversé par rapport au soir : 12.6% d'avance (dès 1') et 14.7% de retard (dès 3').

On constate donc que les courses du soir sont moins souvent en retard que la journée, en revanche elles sont plus souvent en avance.

5.1 Fiabilisation et amélioration des temps de parcours : Vitesse commerciale véhicules

Cible CP 17.50 km/h ; Résultat 16.87 km/h → Objectif non atteint

La vitesse commerciale « véhicules », mesurée par véhicule pour l'ensemble des véhicules sur la base des km et temps de conduite, permet d'indiquer le niveau de performance de l'exploitation et des infrastructures de circulation. Elle est calculée sur le territoire suisse, pour un type de jour « Lundi à Vendredi » pour la période horaire dite « Normale » (hors vacances scolaires). Elle exclut les parcours spéciaux ou techniques mais elle inclut le GLCT pour refléter les conditions de circulation sur l'ensemble du réseau.

Elle était globalement en baisse depuis 2020, avec la reprise progressive du trafic routier général lié à la période post-pandémique, et a pu être redressée en 2024 avec 17.46 km/h. Mais elle retombe en 2025 à 16.87 km/h, loin de la cible fixée à 17.50 km/h.

La zone 1 LMCE (Hypercentre) – dans un périmètre révisé par rapport à 2024 donc non comparable – est à seulement 10.00 km/h. Les résultats dans les autres zones sont aussi décevants. Une grande partie de la baisse s'explique par une année très difficile du point de vue des chantiers urbains.

5.2 Fiabilisation et amélioration des temps de parcours : Vitesse commerciale voyageurs

Cible CP 15.00 km/h ; Résultat 14.52 km/h → Objectif non atteint

La vitesse commerciale « voyageurs », reflète la vitesse qui est en moyenne réellement vécue par les clients. Elle est ainsi pondérée selon la fréquentation réelle des véhicules sur le tronçon mesuré. Les tronçons les plus chargés et les heures de pointe auront plus de poids que les tronçons et heures de faible fréquentation. Elle est calculée sur le territoire suisse, pour un type de jour « Lundi à Vendredi » pour la période horaire dite « Normale » (hors vacances scolaires). Elle exclut les parcours spéciaux ou techniques mais elle inclut le GLCT pour refléter les conditions de circulation sur l'ensemble du réseau.

Cet indicateur poursuit sa dégradation (de 14.87 à 14.52 km/h) et s'éloigne de la cible fixée à 15.00 km/h. Elle a baissé pour toutes les catégories de ligne et descend même sous la valeur de 2019 à 14.60 km/h.

6. Taux de courses non réalisées

6.1 Réseau tramways : Cible CP 1.00% ; Résultat 1.51% → Objectif non-atteint

6.2 Réseau trolleybus : Cible CP 1.00% ; Résultat 2.37% → Objectif non-atteint

6.3 Réseau autobus : Cible CP 1.00% ; Résultat 1.24% → Objectif non-atteint

Résultats par objectif et bilan des pénalités

Le périmètre de l'indicateur comprend l'ensemble des lignes TPG (sans les lignes du GLCT). L'indicateur est mesuré en % de courses non réalisées, avec une distinction par mode. Il correspond au nombre de courses non réalisées entièrement (départ annulé ou course interrompue) par rapport au nombre de courses totales planifiées pour la période correspondante.

Les trois modes de transport se situent en dessus de la cible fixée. Toutefois, la faible disponibilité de notre parc de véhicules, toutes catégories confondues, a constitué un frein majeur tout au long de l'année, en raison de nombreuses avaries et d'un manque de véhicules. Par ailleurs, les perturbations récurrentes liées aux conditions de circulation, aux accidents TPG non concernés, aux manifestations ainsi qu'aux interventions de secours ont également eu un impact négatif sur les résultats.

On note une amélioration sur le réseau tramway par rapport à 2024 (de 1.61 à 1.51%), mais le dépassement de la cible met toujours en évidence l'importance de développer les infrastructures de rebroussement (programme en cours).

Après une amélioration en 2024, la situation sur le trolleybus (de 1.71 à 2.37%) et l'autobus (de 0.90 à 1.24%) se dégrade par contre sensiblement, avec dans les deux cas environ 40% de courses annulées en plus que l'année précédente. Au-delà des perturbations liées aux conditions de circulation, le manque de véhicules disponibles pour assurer l'offre aux heures de pointe se ressent dans ce résultat.

La ligne 23 en mode électrique « TOSA » est comptabilisée sous autobus ; si on l'isole, son résultat de courses non-réalisées est plus élevé que celui des bus diesel. Il se dégrade de 2.42% en 2024 à 4.25% en 2025.

Des informations générales sur les aléas liés à la circulation sont fournies au chapitre 2 sous « Evénements ayant impacté l'offre, la fréquentation et la qualité de service », et la liste complète des événements marquants est présentée en annexe 1.

7. Ratio de contributions cantonales monétaires (soumis à pénalité)

Cible CP 53.2% ; Résultat 51.6% → Objectif atteint

L'indicateur est mesuré en [%] en tenant compte des contributions cantonales (sans les indemnités pour la Communauté tarifaire intégrale) par rapport à l'ensemble des produits.

Explications au chapitre 4.

8. Taux de couverture globale [%] (soumis à pénalité)

Cible CP 40.1% ; Résultat 41.9% → Objectif atteint

L'indicateur est mesuré en [%] en tenant compte de l'ensemble des produits propres TPG (y compris les indemnités pour la Communauté tarifaire intégrale) par rapport à l'ensemble des charges.

Explications au chapitre 4.

9. Coûts / km [CHF/KmR] (soumis à pénalité)

Cible CP 18.7 ; Résultat 18.3 CHF/KmR → Objectif atteint

L'indicateur est mesuré en [CHF] en tenant compte de l'ensemble des charges par rapport aux KmR [kilomètres réalisés].

Explications au chapitre 4.

Résultats par objectif et bilan des pénalités

10. Nombre de kilomètres produits par traction électrique

Cible CP 15.77 M-km ; Résultat 14.13 M km → Objectif non-atteint

L'indicateur est mesuré en KmR [kilomètres réalisés] ; il correspond aux kilomètres productifs parcourus sur le territoire cantonal par les lignes exploitées en mode électrique. Il exclut les parcours haut-le-pied (sauf ceux de retournement), formation, spéciaux ou techniques et GLCT.

Le résultat est loin de la cible. L'écart s'explique par le retard sur les développements des lignes à traction électrique à recharge rapide, puisque les premiers e-bus de la nouvelle série n'ont pas pu commencer leur service commercial en 2025. Le recours aux bus électriques à recharge lente chez les sous-traitants a partiellement compensé ces reports mais pas suffisamment pour atteindre la cible. Ceci permet tout de même d'afficher une progression de 18.1% des km produits en traction électrique sur l'ensemble du réseau (de 11.96 à 14.13 millions de km).

Autre point positif, la barre symbolique de 50% de km réalisés en mode électrique est franchie (dans le périmètre CP, donc hors km en France et hors lignes GLCT), en passant de 44.9% en 2024 à 50.1% en 2025 !

Suivi des investissements et compte de résultat simplifié

4. Suivi des investissements et compte de résultat simplifié

Suivi des investissements

En CHF	Désignation	Comptabilisé 2025 Consolidé	PPF 2025
	Bâtiments	15'787'086	20'665'000
	Installations Fixes	2'013'943	3'450'000
	Terrains, Bâtiments & Installations Fixes	17'801'029	24'115'000
	Bureautique & Mobilier	0	50'000
	Instal. & Matériel Info & Télécommunication	2'607'304	6'950'000
	Outils, Machines & Installations Autres	374'442	640'000
	Equipements, Machines & Autres Immobilisations	2'981'746	7'640'000
	Autobus	18'877'473	55'823'050
	Tramways	997'334	24'800'000
	Trolleybus	1'433'682	4'875'000
	Equipements Embarqués	3'501'830	6'775'000
	Véhicules de Service	718'186	2'650'000
	Véhicules & leurs équipements	25'528'505	94'923'050
	Systèmes d'Informations & Télécommunications	27'118'686	21'839'788
	Immobilisations Incorporelles	27'118'686	21'839'788
	TOTAL Investissements	73'429'966	148'517'838

Pour la première année du Contrat de Prestations 2025-2029, les investissements s'élevaient à 73.4 MCHF, soit -75.1 MCHF par rapport au PPF. Les principales acquisitions de matériel roulant en 2025 concernent des e-bus (autobus électriques), dont 7 unités ont été livrées, ainsi que le retrofit de batteries sur des trolleybus. En dehors du matériel roulant, les investissements les plus significatifs portent sur l'informatique (notamment SAP S4, Hastus et SDS) ainsi que sur les bâtiments (sécurisation des accès, centrale photovoltaïque, adaptation du dépôt de la Jonction à l'arrivée de véhicules électriques, etc.).

Au global, le taux de réalisation des investissements avoisine 50%. Les écarts par rapport au PPF s'expliquent principalement par des décalages dans l'acquisition de véhicules de ligne : le plan initial prévoyait la réception de 41 autobus électriques et de 2 tramways.

Suivi des investissements et compte de résultat simplifié

Compte de résultat simplifié

COMPTE DE RESULTAT 2025 Régime REDIP							
DESIGNATION en milliers CHF	BUDGET	RÉEL	RÉEL	ÉCARTS		ÉCARTS	
	CONSOLIDE	CONSOLIDE	CONSOLIDE	Réel vs budget		Réel 2025 vs réel 2024	
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024	CHF	%	CHF	%
PRODUITS EXPLOITATION							
Revenus de transports	160'236	167'379	156'549	7'143	4.5%	10'630	6.6%
dont revenus de transports UNIRESO	129'602	136'887	129'843	7'239	5.6%	11'044	8.8%
dont revenus de transports Léman Pass	16'162	10'433	15'341	-729	-4.5%	82	0.6%
Contributions UNIRESO	50'330	50'132	46'995	-197	-0.4%	3'137	6.7%
Contributions de l'Etat de Genève	325'569	312'685	283'367	-12'884	-4.0%	29'317	10.3%
Contributions de la Confédération	12'627	13'906	12'275	1'279	10.1%	1'831	13.3%
Contributions des communes et des Tiers	27'955	22'391	24'134	-5'564	-19.9%	-1'743	-7.2%
Produits d'exploitation divers	22'447	24'935	23'199	2'488	11.1%	1'736	7.5%
Total des produits d'exploitation	599'163	591'428	546'520	-7'735	-1.3%	44'909	8.2%
CHARGES D'EXPLOITATION							
Frais de personnel	324'757	335'792	305'144	11'035	3.4%	30'648	10.0%
Frais de véhicules	45'912	46'115	40'651	203	0.4%	5'464	13.4%
Frais de bâtiments et installations fixes	27'604	26'737	25'554	-867	-3.1%	1'183	4.6%
Sous-traitance de transport	74'583	72'834	66'861	-1'749	-2.3%	5'973	8.9%
Charges d'exploitation diverses	45'317	41'738	37'192	-3'579	-7.9%	4'546	12.2%
Dotations aux amortissements	66'408	63'542	61'939	-2'866	-4.3%	1'703	2.8%
Pertes sur constats et obsolescences	2'543	-214	4'120	-2'757	-108.4%	-4'333	-105.2%
Total des charges d'exploitation	587'123	586'544	541'360	-579	-0.1%	45'184	8.3%
% des produits	99%	99%	99%				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12'040	4'884	5'159	-7'155	-59.4%	-275	-5.3%
Produits financiers	481	1'024	2'098	543	113.0%	-1'073	-51.2%
Charges financières	12'322	11'456	10'621	-866	-7.0%	836	7.8%
Résultat financier	-11'841	-10'432	-8'523	1'409	11.9%	-1'909	-22.4%
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	0	180	251	180		-72	-28.5%
RÉSULTAT NET (+EXCÉDENT)	199	-5'368	-3'112	-5'567	2797.0%	-2'256	-72.5%
Total des produits	599'644	592'632	548'669	-7'012	-1.2%	43'764	8.0%
Total des charges	599'445	598'000	551'981	-1'445	-0.2%	46'019	8.3%

L'exercice 2025 se clôt sur un résultat net déficitaire de -5.4 MCHF, entraînant une diminution des fonds propres de l'entreprise. Les revenus de transports se révèlent toutefois supérieurs aux attentes, principalement grâce aux effets favorables de la loi « Pour des transports publics abordables en faveur des jeunes et des seniors », qui a soutenu la dynamique des recettes unireso (+7.2 MCHF vs budget). Cette mesure a néanmoins également généré des impacts négatifs dans les comptes de fonctionnement : les revenus issus du contrôle n'ont pas atteint le budget (impact net de -1.8 MCHF), les coûts de mise en œuvre du dispositif ont atteint -1.6 MCHF et les contributions cantonales ont été réduites de -8.2 MCHF. S'agissant du réseau nocturne, l'absence de versement des contributions publiques liées à son financement a également pesé sur le niveau global des subventions, à hauteur de -3.5 MCHF pour le Canton et -1.6 MCHF pour les communes. Dans ce contexte, la maîtrise des charges, restées globalement inférieures au budget (-1.4 MCHF), a constitué un facteur déterminant pour contenir le déficit. Les surcoûts observés dans les frais de personnel ont ainsi été compensés par des économies réalisées sur d'autres postes de charges : la sous-traitance, les dotations aux amortissements, les charges financières, ou encore les charges diverses. Ainsi, les trois indicateurs financiers du Contrat de Prestations affichent des résultats meilleurs que leurs cibles respectives. Au final, les comptes de fonctionnement 2025 se caractérisent par un combinaison de recettes plus dynamiques qu'anticipé, par un cadre de subventions plus contraint et par une évolution des dépenses restée sous contrôle.

5. Bilan des activités

Qualité de service : information voyageurs

Amélioration des concepts IV liés aux chantiers et manifestations

En 2025, l'Information Voyageurs des tpg a poursuivi et renforcé la structuration de ses dispositifs d'accompagnement lors des chantiers et des manifestations. L'année a notamment été marquée par la standardisation des concepts d'information voyageurs destinés à gérer ces situations particulières. Cette démarche a permis de mettre en place des réponses proportionnées, harmonisées et reproductibles, garantissant un accompagnement cohérent de la clientèle tout au long de son déplacement.

Les concepts développés visent à assurer une continuité d'information de bout en bout : depuis le départ du voyageur, en passant par le cheminement piéton, l'accès aux arrêts ou aux pôles d'échange, l'information à bord des véhicules, jusqu'à l'arrivée à destination. Cette approche globale permet de sécuriser l'expérience de déplacement même dans des contextes fortement perturbés.

L'année 2025 a été marquée par un volume particulièrement important d'opérations à accompagner, avec une augmentation d'environ 15 % du nombre de chantiers couverts par les dispositifs d'information voyageurs. Des opérations structurantes, telles que les travaux de la rue de Carouge, ont constitué des cas d'application majeurs pour ces nouveaux concepts.

Dans ce cadre, les dispositifs de guidage ont été renforcés et modernisés. Les supports de balisage et de fléchage ont fait l'objet d'une refonte graphique et fonctionnelle, accompagnée d'une multiplication des dispositifs de guidage sur le terrain. Par ailleurs, un dispositif de maintenance des supports a été mis en place afin de limiter les déprédations et les déplacements des éléments signalétiques, garantissant ainsi la lisibilité et la fiabilité du guidage dans la durée.

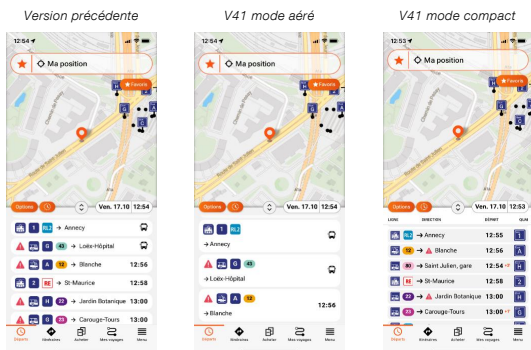


Visuel pour écrans embarqués de véhicule – Travaux Rue de Carouge

En parallèle, l'information voyageurs a intensifié sa présence sur les canaux numériques, notamment sur les réseaux sociaux. Des publications planifiées et diffusées de manière régulière ont permis d'adopter une communication plus proactive lors des événements majeurs du réseau, contribuant à mieux informer la clientèle en amont et pendant les perturbations.

Bilan des activités

Ces changements visuels rendent l'application plus lisible et accessible.



La page « Départs » est réorganisée avec des informations affichées dans un ordre différent, les libellés des types d'information en haut ayant disparu.

Concernant les apps, les efforts sont principalement réalisés vers le développement de la nouvelle application tpg - NextGen - dont la date de sortie est actuellement programmée en été 2026.

Qualité de la donnée

En 2025, les tpg ont poursuivi la stabilisation et l'amélioration de leurs processus de production, de contrôle qualité et de maintenance des données d'information voyageurs. Une attention particulière a été portée à la qualité du géoréférencement des lieux d'arrêt, afin d'améliorer la précision et la pertinence des informations diffusées, notamment au sein des applications numériques utilisées par les voyageurs. Parallèlement, un travail approfondi a été mené sur la définition et l'ajustement des temps de correspondance entre les différents lieux de transport public, incluant non seulement le point d'exploitation des tpg, mais également ceux des autres opérateurs présents sur le territoire genevois et sa région. Ces travaux ont permis d'affiner les estimations de temps de parcours à pied entre les arrêts et les pôles d'échange, rendant les résultats de recherche d'itinéraire plus crédibles, mieux contextualisés et plus fiables. L'amélioration de cette qualité de donnée contribue ainsi à offrir aux voyageurs une expérience plus fluide et personnalisée, notamment dans les situations de correspondances entre plusieurs lignes, opérateurs ou modes de transport public.

Indicateurs QMS-TRV

En 2025, les Transports publics genevois ont été évalués comme à l'accoutumée par le système fédéral de mesure de la qualité du trafic régional voyageurs (QMS TRV - Quality Management System du Trafic Régional Voyageurs). Ce dispositif de la Confédération mesure régulièrement la qualité de service offerte par les opérateurs de transport public sur différents indicateurs, notamment la qualité de l'information voyageurs aux arrêts et à bord des véhicules.

Bilan des activités

Pour l'année 2025, les TPG ont obtenu un score de 99,97 % pour la qualité de l'information aux arrêts, contre 99,37 % en 2024, confirmant ainsi un niveau de performance particulièrement élevé, proche de la perfection, et positionnant les tpg comme l'opérateur suisse le plus performant sur cet indicateur.

En revanche, la qualité de l'information voyageurs dans les véhicules a enregistré un recul, passant de 96,83 % en 2024 à 94,76 % en 2025. Cette baisse s'explique principalement par une défaillance momentanée des écrans d'information voyageurs à bord des véhicules, survenue lors d'une transition complexe entre deux montées de version des systèmes embarqués. Malgré cet incident ponctuel, les actions correctives nécessaires ont été engagées afin de rétablir rapidement le niveau de qualité attendu.

Inventaires des équipements IV

Le tableau ci-après recense l'évolution des équipements d'information voyageurs du réseau. Il met notamment en évidence la transformation progressive du parc d'infrastructures statiques, avec le remplacement graduel des potelets par des totems de nouvelle génération. Ces nouveaux supports offrent une capacité d'affichage plus importante et une modularité accrue. Ils permettent non seulement l'affichage des horaires, mais également l'intégration de contenus complémentaires tels que des plans de connexion grand format, des plans de réseau schématiques diurnes et nocturnes.

Cette évolution du parc s'accompagne d'une augmentation du nombre de supports d'information associés. On observe notamment une progression du nombre de plans de réseau affichés, en cohérence avec le déploiement croissant des totems sur le réseau. Par ailleurs, une nouvelle phase de déploiement des plans de connexion a été menée sur les pôles d'échange. Installés sur les potelets et les totems, ces supports sont mis en place lorsqu'un lieu d'arrêt comprend au moins trois points d'exploitation distincts. Ils visent à faciliter l'orientation des voyageurs et à améliorer les correspondances entre les différents services de transport public, qu'ils soient exploités par les tpg ou par d'autres opérateurs présents sur le territoire genevois et dans la région. Cette évolution contribue à améliorer la lisibilité du réseau et à renforcer l'accompagnement des voyageurs dans leurs déplacements multimodaux.

Type	2024	2025	Evolution
Nombre de points d'exploitation	1892	1917	+1.32 %
Nombre de potelets signalétiques (ancienne génération)	835	768	-8.02 %
Nombre de totems signalétiques (nouvelle génération)	1057	1149	+8.70 %
Nombre de bornes d'information voyageurs (BIV)	204	208	+1.96 %
Nombre d'écrans de pôle	42	42	+0 %
Nombre d'affiches horaires	3239	3315	+2.35 %
Nombres de plaques signalétiques	7151	7417	+3.72 %
Nombre de plans de réseau	1139	1246	+9.39 %
Nombre de plans de connexions	307	649	+61.92 %

Rôles de mobilité

En lien avec l'objectif n°2 du plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2024-2028 (périodes horaires 2025 à 2029) « Renforcer la complémentarité des modes de transport », les tpg contribuent à la création d'un réseau de transport multimodal qui connecte de manière fluide les bus, trains, vélos partagés et autres modes de mobilité pour faciliter les déplacements y compris transfrontaliers quotidiens et occasionnels. Ils développent notamment un réseau de pôles de Mobilité, selon une proposition de programme présentée en annexe 12 du CP 2025-2029.

Bilan des activités

En 2025, 14 nouveaux pôles de mobilité ont été déployés, dans l'ordre chronologique : Pontets, Battelle, HEPIA-Prairie, Crêts-de-Champel - Cité universitaire, Chêne-Bourg, Archparc, The Hive, Planzer, Parc de Montessuit, Palettes, Lancy-Pont-Rouge gare, Unimail, Zimeysa gare, ZIPLO.

Cela dépasse l'objectif fixé dans le CP 2025-2029 (cadence cible de 10 par an). À cela s'ajoutent les 7 pôles de mobilité qui ont été déployés en 2024 (Lancy-Bachet, Lanc-Pont-Rouge étoile, Bernex P+R, Les Ouches, Gardiol, 1er août, Genève Aéroport), pour un total de 21 pôles de mobilité.

Qualité de service : marketing

Solutions de transports publics et dynamisation commerciale

Les activités marketing ont été orientées autour de trois projets majeurs : la prise en charge par l'Etat de Genève, la préparation et mise en œuvre de SAP, ainsi que les projets Modus Rewarding et vélos libre-service. Voici les impacts visibles de nos activités par nos clients finaux :

Prise en charge par l'Etat de Genève

Le dispositif de vente et de conseil renforcé en début d'année et était pleinement fonctionnel dès le premier janvier. Nous l'avons adapté et suivi de près tout au long de l'année. En agence nous avons absorbé des pics de demandes historiques atteignant jusqu'à 1.5 fois la fréquentation la plus élevée connue en 2024. Les dispositifs dans notre centre de relations clients et en back-office vente ont permis d'absorber raisonnablement toutes les besoins d'accompagnement. Le webshop tpg a officié en tant que guichet genevois unique et permis de gérer l'ensemble des démarches de prise en charge, soit : la création d'un compte SwissPass (obligatoire), la transmission des justificatifs de prise en charge et l'achat à prix réduit des abonnements.

En cours d'année, les séniors ont pu cumuler la prise en charge de l'Etat avec celle de leur Commune de résidence. Cette nouvelle possibilité a connu un gros succès avec une croissance importantes des ventes.

Autre développement proposé en cours d'année, la possibilité pour les affiliés à l'Assurance Inévidité de faire toutes leurs démarches en ligne sans avoir à se déplacer.

Finalement, nos clients ont pu réaliser toute éventuelle demande de remboursement en ligne (d'un abonnement acheté en 2024 et valable avec prise en charge en 2025) sur le webshop.

Emailing serviciels et alertes de renouvellement personnalisés

La nouvelle suite d'outils SAP Customer Experience permet à nos clients de bénéficier depuis le mois de mars d'emails personnalisés sous la forme de trois services distincts :

- Le premier consiste en l'alerte de renouvellement qui s'active 50 jours avant l'échéance d'un abonnement annuel
- Le second consiste à suggérer à nos clients, sur la base de leur consommation, l'achat du produit qui semble le mieux correspondre à leurs besoins. Il s'agit de mécaniques d'up-sell (à partir de l'achat de sept abonnements mensuels, un client aurait mieux fait d'acheter un abonnement annuel) et de cross-sell (mise en avant d'autres offres de type vélos libre-service)
- Le dernier consiste en une newsletter personnalisée avec les bons plans tpg qui a été mise en œuvre en fin d'année. Il s'agissait de mettre en avant de nouvelles offres telles que les participations financières des Communes ou de l'Etat, ainsi que de nouveaux produits de mobilité (vélos libre-service), de nouveaux services (programme Abo+) ou d'informations pertinentes (nouveaux arrêts desservis, nouvelles lignes, etc...)

Les messages véhiculés sont beaucoup plus qualitatifs en termes de design avec notamment l'intégration d'images, ainsi que des spécifiés de chaque groupe de clients adressés. Ces derniers sont mieux accompagnés qu'auparavant.

Le dispositif SAP Customer Experience a permis de générer directement plus de MCHF 20.- (12% du chiffre d'affaires total).

Bilan des activités

Projet pilote « Rewarding »

Nous avons testé l'incitation des clients occasionnels à voyager plus en transports publics en vue de les amener vers l'abonnement annuel via le projet Modus Rewarding. L'incitation consistait à récompenser les bonnes pratiques de mobilité en encourageant à utiliser les transports publics, mais également les modes complémentaires (marche à pied, vélo, etc...) à la place de la voiture ou d'un deux-roues motorisé. Durant une période de trois mois, les clients-test étaient volontairement traqués par une application qui leur proposait des challenges en vue de gagner des points. A l'issue du test, les points cumulés donnaient droit à un bon d'achat financé par la fondation Modus à faire valoir auprès des 250 commerçants genevois membres de Genève Avenue. L'expérimentation a été un succès et nous allons intégrer cette nouvelle application de Rewarding dans notre dispositif marketing en vue de fidéliser des clients occasionnels pour en faire des abonnés.

Programme de fidélisation avantages abonnés « Abo+ »

En avant-première 2'000 personnes ont testé notre nouveau programme d'avantages abonnés « Abo+ » créé en collaboration avec Genève Avenue. Ce programme sera officiellement lancé au mois de mars 2026, appuyé d'une campagne de communication. Le programme sera renforcé au courant de l'année avec l'aide notamment des communes et commerçants genevois qui s'y intéressent de près.

Plateformes digitales, ventes et services

En 2025, le Webshop réalise une performance exceptionnelle avec 60,6 MCHF de chiffre d'affaires (+42,5%) et devient le premier canal de vente des tpg, notamment grâce à la mise en place de la mesure de prise en charge de l'Etat en janvier. L'application tpg+ poursuit également sa progression avec 2,34 MCHF (+21%). A l'inverse, les canaux occasionnels (DATT et billets SMS) reculent, en cohérence avec une dynamique orientée vers les abonnements.

L'ensemble des plateformes de vente et de services (agences, revendeurs, Webshop et tpgemooov) a connu des évolutions structurantes afin de mieux répondre aux attentes des usagers : intégration du guichet unique pour simplifier les démarches, lancement progressif du programme de fidélité abo+ (déploiement élargi prévu en 2026) et renforcement de l'offre multimodale avec de nouveaux services et partenaires. Le projet Déclic a, quant à lui, validé son concept en 2025, ouvrant la voie à une phase de déploiement à plus grande échelle en 2026.

Par ailleurs, une équipe dédiée a préparé en 2025 le lancement du projet SAP pour le service MVC, prévu en janvier 2026. Cette transformation soutient les ambitions du Contrat de prestation et CAP 2030 : positionner les tpg comme « orchestrateur opérationnel de mobilité » afin de promouvoir les transports publics et la multimodalité dans nos systèmes de vente. Et, renforcer la qualité de service au bénéfice des usagers et de la qualité de vie dans le Grand Genève auprès des clients Entreprises et les collectivités genevoise.

Bilan des activités

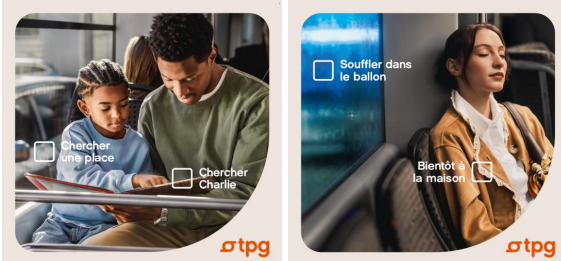
Qualité de service : Communication commerciale

B2C - Campagne Versus

Lancée en 2023, la campagne Versus a été complétée de quatre visuels en 2025. En juin, nous avons invité les Genevois et les Genevoises à repenser la mobilité de leurs loisirs sportifs et récréatifs.



En décembre, il était question d'apprécier le temps passé en famille dans nos véhicules, respectivement celui consacré à rentrer à la maison en toute sécurité et en toutes circonstances.



La campagne « Versus », qui nous est enviée dans toute la Suisse, a également été récompensée par trois prix en 2024. En 2025, un prix international est venu s'ajouter au palmarès, et pas des moindres, puisque notre campagne a été reconnue comme meilleure campagne marketing par l'UITP.

Bilan des activités

B2C.: Ligne des plages

Comme en témoigne l'étude menée pour qualifier la fréquentation de la ligne des plages, la communication a joué un rôle considérable dans le succès de cette nouvelle desserte. Avec une dépense hors budget de CHF 330'000 pour les aspects de communication, nous nous sommes donnés les moyens d'aller chercher une forte notoriété dès le démarrage des activités.

Notre campagne de communication était déclinée en deux axes :

1. *Evénement populaire*

Un événement populaire a été organisé à la demande du DSM. Organisé en moins de deux mois, il a réuni plus de 2'000 participants.

2. *Campagne 360°*

Une campagne largement diffusée sur nos véhicules, sur nos écrans embarqués et en programmation digitale invitait les Genevois à aller à la plage.

B2C.: abo+

Le programme fidélité des tpg a été créé en 2025. Il porte le nom d'abo+. Ce programme a été lancé fin 2025, via un soft launch. Une communication plus importante a lieu en 2026.

Il s'inscrit dans notre volonté d'ancrer notre positionnement en faveur du commerce local et notre engagement auprès de l'offre culturelle et sportive.

BRAND.: Evolution de l'univers de marque

En 2025, le travail sur le nouvel univers de marque s'est poursuivi et plusieurs communications ont d'ores et déjà adopté le nouveau layout et la nouvelle typographie tpg alphabet. Le déploiement à l'ensemble de l'entreprise est programmé pour 2026.

Bilan des activités

B2G : Forum communes

La quatrième édition du Forum communes a battu le record de fréquentation. Avec 98 participants, l'auditorium des tpg affichait complet.

Le sondage adressé aux participants (42% de réponses) montre un intérêt marqué pour les présentations, le partage d'expériences et le cocktail dinatoire.



B2G : Journées mobilité à Dardagny

En lieu et place de l'opération « Rentrée scolaire » (présence de l'agence mobile tpg dans les communes), la commune de Dardagny a accueilli la première journée mobilité tpg. Une journée placée sous le signe de la multimodalité, grâce à la participation de :

- tpg evomoov
- suisse énergie
- Genève en selle
- Vélo Truck
- Genève Rando
- et la commune de Dardagny.

Cette journée faisait figure de pilote dans les animations que nous pourrions développer à l'avenir.

B2B/B2G : Création d'evomoov.ch

Ces dernières années ont été marquées par le déploiement d'efforts considérables pour construire les relations avec nos prescripteurs et développer le chiffre d'affaires auprès des employeurs et des collectivités. Nous avons investi dans une démarche globale d'account-based marketing, dans une optique d'acquisition. Ces démarches n'étaient néanmoins pas optimales, car notre site internet ne répondait pas aux attentes des entreprises et des communes.



Nous avons donc créé un nouveau site internet, dédié à leurs besoins : evomoov.ch.

Tout le storytelling du site a été construit autour de nos cibles B2B/B2G, dans une optique de multimodalité. Le site internet vise à renforcer notre notoriété et notre crédibilité, générer l'engagement et favoriser l'acquisition de nouveaux clients.

Bilan des activités

Diagnostic.ZIMEYSAVER

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route 2024-2028 sur les mobilités pendulaires dans les zones industrielles, nous avons déployé un diagnostic auprès de la population active de la ZIMEYSAVER.

Un ensemble de communications a été déployé et a permis de récolter les feedbacks des personnes travaillant dans la zone industrielle au sujet de leurs déplacements.



B2B : Programme ambassadeurs

Toujours dans l'optique d'offrir à evomoov un maximum de visibilité, nous avons pris acte du fait que, sur LinkedIn, les publications émises par des particuliers ont beaucoup plus de potentiel que celui diffusé par les marques. Nous avons donc formé six collaborateurs aux techniques de communication adéquates pour leur permettre de faire rayonner les tpg et les activités B2B/B2G.

Formation et coaching personnel ont permis à nos collègues de mettre leurs réseaux LinkedIn au service des tpg, au gré de leur actualité.

Bilan des activités

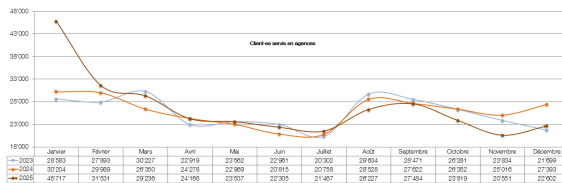
Qualité de service : Ventes B2C

En 2025, l'activité des canaux de vente physiques se caractérise par un niveau élevé de clients servis en agences, traduisant une sollicitation soutenue, avec des niveaux de fréquentation plus élevés lors de deux périodes structurantes : le début d'année lié au dispositif Chrysalide et la rentrée scolaire. Cette dynamique s'accompagne d'une progression notable du chiffre d'affaires, en hausse de 35,8 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, le nombre de remboursements d'abonnements enregistre une hausse exceptionnelle, avec 18'326 dossiers traités sur l'année en lien avec la prise en charge par l'État de certains abonnements, tandis que les demandes relatives à l'émission de cartes SwissPass et à l'accompagnement des démarches de la clientèle demeurent soutenues.

Ces éléments confirment la capacité des canaux de vente à assurer la mise à disposition effective de l'offre tout en répondant aux besoins spécifiques de la clientèle.

Agences et présence physique



Projet Chrysalide (prise en charge des abonnements unireso pour les jeunes et les bénéficiaires de prestations AVS/AI)

La mise en œuvre de la prise en charge par l'État de certains abonnements a constitué le fait marquant de l'année 2025. Son entrée en vigueur a généré un afflux important de demandes dès le début d'année, entraînant une évolution notable de la fréquentation ainsi que de l'organisation de l'accueil de la clientèle.

Sur la période de janvier à mars 2025, 106'484 clients ont été accueillis, contre 86'543 sur la même période en 2024, soit une progression d'environ 23 %. Le mois de janvier a marqué le démarrage effectif de cette dynamique, avec 45'717 clients accueillis contre 30'204 en janvier 2024.



Cette affluence initiale s'est accompagnée d'une augmentation temporaire du temps d'attente moyen, qui a atteint 7 minutes 25. Les ajustements progressifs des modalités d'accueil, la montée en maîtrise des situations rencontrées et l'adaptation des processus opérationnels ont toutefois permis de réduire rapidement les temps d'attente dès février puis mars, pour se situer respectivement à 1 minute 45 et 1 minute 03, soit à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2024.

Au-delà de l'accueil en agences, la période a également été marquée par un volume important de demandes de remboursement et par un besoin accru d'accompagnement des démarches réalisées via les canaux digitaux, traduisant l'ampleur globale des effets de la prise en charge sur l'organisation globale de la relation clientèle.

Ces résultats se sont inscrits dans la continuité des mesures de préparation opérationnelle engagées au second semestre 2024, dont l'objectif était d'anticiper les effets de la prise en charge par l'État. La gestion des flux, l'adaptation des ressources et l'organisation des dispositifs d'accueil ont ainsi permis d'absorber un volume exceptionnel de demandes dès les premiers mois de mise en œuvre, tout en mobilisant de manière coordonnée les équipes en agences et à l'agence en ligne, et consacrant ainsi,

Bilan des activités

à l'échelle de l'année 2025, le succès remarquable de ce projet tant sur le plan opérationnel que sur celui du service rendu à la clientèle.

Tpg on Tour - Communes

L'activité de l'agence mobile déployée dans les communes dans le cadre du dispositif tpg on Tour a enregistré en 2025 un recul marqué de son chiffre d'affaires, qui s'établit à CHF 35'874.-, contre CHF 63'300.- en 2024, soit une diminution de 43.33 %.

Cette évolution s'explique principalement par la prise en charge cantonale des abonnements destinés au public jeune. Ce nouveau cadre a réduit l'utilité d'un déplacement vers l'agence mobile pour une partie importante de la clientèle scolaire historiquement ciblée par ces actions de proximité, entraînant mécaniquement une baisse des volumes observés dans les communes.



Dans ce contexte, le rôle de l'agence mobile s'inscrit désormais davantage dans une logique d'intervention complémentaire, mobilisée afin de répondre aux besoins spécifiques des communes.

Tpg on Tour – Rentrée universitaire

Lors des opérations de rentrée universitaire, la fréquentation observée en 2025 s'élève à 730 client-es servi-es, alors qu'elle s'établissait à 426 en 2024 et à 476 en 2023. Ce niveau, le plus élevé des dernières années, confirme l'utilité de la présence terrain auprès du public étudiant.

Une part importante de ce public étant concernée par la prise en charge de certains abonnements, ces actions permettent d'apporter un accompagnement direct, notamment pour la compréhension des démarches à effectuer et des justificatifs à fournir. La présence sur site contribue ainsi à faciliter l'accès à l'offre et à sécuriser les parcours clients au moment clé de l'entrée dans l'année académique.

Pop-Up Store



Dans le cadre des actions menées lors de la période de rentrée, un pop-up store a été déployé au sein du grand magasin Manor durant trois semaines, afin de renforcer la proximité avec la clientèle dans un lieu à forte fréquentation. Ce dispositif visait à soutenir la dynamique commerciale, à accroître la visibilité de l'offre dans un environnement dédié à la rentrée et à contribuer à la fluidité de l'accueil en agences durant cette période d'affluence.

En 2025, l'activité observée sur ce point de vente progresse sensiblement, avec un chiffre d'affaires de CHF 122'049.-, alors qu'il s'élevait à CHF 96'738.- en 2024, soit une hausse de 26.2 %. Parallèlement, le nombre de client-es servi-es passe de 431 à 584, représentant une augmentation de 35.5 %.

Ces résultats confirment la pertinence de ce dispositif de présence temporaire, qui permet d'aller à la rencontre de la clientèle dans ses lieux de passage, de faciliter l'accès aux prestations et de compléter efficacement l'action des agences fixes durant les périodes de forte activité.

Location de l'agence mobile

Dans une logique d'optimisation de son utilisation, l'agence mobile a fait l'objet en 2025 d'une mise à disposition auprès de partenaires institutionnels. Les premières locations, notamment au bénéfice des TL (Transports publics lausannois) ainsi que des Services industriels de Genève (SIG), ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives d'usage, tout en contribuant à l'amortissement de l'équipement et à son inscription dans une approche plus durable.



Bilan des activités

Cette évolution positionne désormais l'agence mobile comme un outil de proximité mutualisable, mobilisable pour des actions d'information et de présence terrain menées par des opérateurs de services publics.

Accueil nouveaux arrivants Ville de Genève

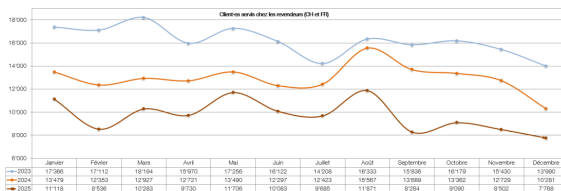
La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de la Ville de Genève s'est tenue le 27 septembre au Victoria Hall. Comme les années précédentes, les tpg ont été invités à y participer afin de présenter le réseau ainsi que les différentes offres de transport public disponibles dans le canton.

Les échanges menés lors de l'événement ont principalement porté sur la prise en charge de certains abonnements, notamment pour les jeunes et les personnes à l'AVS, ainsi que sur l'utilisation de l'application tpg+ et de la carte SwissPass. Des demandes d'information relatives aux opportunités professionnelles au sein des tpg ont également été formulées.

Cette action d'information contribue ainsi à renforcer la visibilité des tpg auprès des nouveaux résidents et à affirmer leur positionnement en tant qu'acteur central de la mobilité à Genève. Les organisateurs ont, une nouvelle fois, exprimé leurs remerciements pour l'engagement et la contribution des équipes à cet événement.



Revendeurs



En 2025, l'activité du canal revendeurs a évolué dans un contexte profondément marqué par la prise en charge cantonale de certains abonnements, ainsi que par le transfert des revendeurs « Grands Comptes » vers le service B2B intervenu début 2024.

Ces transformations structurelles ont entraîné une diminution sensible de la fréquentation et du chiffre d'affaires observés sur le réseau de partenaires, s'inscrivant dans l'évolution des conditions d'accès à l'offre, plutôt que dans une baisse du rôle du canal.

Dans ce nouvel environnement, le canal revendeurs conserve un rôle de proximité et de complémentarité avec les autres modes de distribution, tout en faisant l'objet d'ajustements progressifs destinés à tenir compte de l'évolution des usages, du contexte transfrontalier et des dispositifs de prise en charge.

Projet Chrysalide (prise en charge des abonnements unireso pour les jeunes et les bénéficiaires de prestations AVS/AI)

La mise en œuvre de la prise en charge cantonale de certains abonnements a fortement influencé l'activité du réseau de revendeurs en 2025. En facilitant l'accès direct à l'offre via d'autres canaux de distribution, ce dispositif a entraîné une diminution sensible de la fréquentation et du chiffre d'affaires observés chez les partenaires.

Cette évolution s'inscrit dans la transformation des parcours d'achat, ainsi que dans le recours plus direct de la clientèle aux canaux permettant de bénéficier immédiatement de la prise en charge cantonale.

Bilan des activités

Dans ce contexte, l'organisation du suivi du réseau a été adaptée afin de tenir compte de la baisse d'activité et d'ajuster les ressources aux besoins réels du terrain, tout en maintenant la continuité de l'accompagnement des partenaires.

Extension du réseau transfrontalier

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture d'un point de vente à Annemasse ainsi que par l'évolution des modalités permettant à la clientèle résidant en France de bénéficier de la prise en charge cantonale lors du renouvellement de leur abonnement. Ces avancées renforcent la cohérence de l'offre à l'échelle transfrontalière et contribuent à maintenir l'accessibilité des prestations pour une clientèle située hors du canton, tout en soutenant le rôle du réseau de revendeurs dans ce contexte spécifique.

Agence en ligne

En 2025, l'activité du service après-vente et de l'agence en ligne s'est organisée autour d'un dispositif commun visant à renforcer la continuité de service et l'accessibilité de l'offre pour la clientèle, tout en préservant les expertises propres au service après-vente. L'évolution des missions a notamment conduit à développer l'accompagnement de la clientèle dans ses démarches digitales, à assurer le traitement des demandes de remboursement liées aux abonnements pris en charge ainsi qu'à gérer les créations de SwissPass en ligne.

Déployées au cours de l'année précédente afin de répondre à un besoin identifié de la clientèle, les téléventes se sont progressivement imposées comme un levier complémentaire d'accès à l'offre. Elles permettent notamment de finaliser à distance des démarches initiées via le webshop ou à la suite d'un accompagnement téléphonique, sécurisant ainsi la concrétisation des ventes qui, auparavant, demeuraient incertaines malgré le soutien apporté.

Cette évolution se traduit par une progression très marquée de l'activité des téléventes, avec un chiffre d'affaires atteignant CHF 858'844.- en 2025, alors qu'il s'établissait à CHF 305'557.- l'année précédente, soit une augmentation de 181,1 %. Plus largement, l'ensemble du dispositif agence en ligne et service après-vente a connu un niveau d'activité particulièrement soutenu tout au long de l'année, en lien direct avec la prise en charge cantonale de certains abonnements et le volume de demandes qui en a résulté.

L'appropriation progressive de ces activités par les équipes a permis de maintenir la qualité du suivi, la cohérence des réponses apportées à la clientèle et la stabilité du fonctionnement opérationnel, confirmant le rôle de l'agence en ligne comme composante pleinement intégrée du dispositif global de relation clientèle.

Bilan des activités

Qualité de service : activités B2B/B2G (entreprises et collectivités)

Offre multimodale evomoov

Les tpg ont lancé en 2023 une offre de services multimodale à l'attention des employeurs et communes du canton, sous la marque « tpg evomoov ». En 2025, evomoov s'est affirmé comme un outil structurant de la politique de mobilité du canton, au service des employeurs, des communes et des institutions publiques. L'année marque une phase de consolidation opérationnelle, de montée en puissance du compte mobilité multimodal et de reconnaissance institutionnelle, tout en posant les bases d'un MaaS territorial à l'échelle du Grand Genève.

Une reconnaissance institutionnelle et stratégique renforcée

evomoov a été officiellement reconnu par le Département de la santé et des mobilités (DSM) et l'Office cantonal des transports (OCT) comme une des solutions de référence pour l'accompagnement des entreprises en matière de mobilité. Cette légitimité a été renforcée par l'obtention d'un Prix spécial aux UITP Awards, soulignant l'innovation et la portée internationale de la démarche. Par ailleurs, evomoov est aujourd'hui intégré à plusieurs projets structurants cantonaux et communaux (Déclic Mobilités, diagnostics mobilité dans les communes, diagnostic Zimeysaver dans le cadre de la feuille de route des mobilités pendulaires pilotés par l'OCT), confirmant son rôle d'outil transversal au service de l'action publique.

Un impact mesurable sur les pratiques de mobilité

Le module Stratégie mobilité a pour but de comprendre les pratiques et besoins de mobilité et propose un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan de mobilité d'entreprise. Ce module a permis d'accompagner près de 25 entreprises (4'000 collaborateurs) et 6 communes pilotes (env. 2'000 habitants). Ces diagnostics fournissent aux décideurs des données fines et actionnables sur les pratiques de déplacement et les besoins en services de mobilité multimodaux. Le taux de conversion élevé vers des solutions opérationnelles (env. 80 %) démontre l'efficacité du dispositif comme levier de changement concret.

Le compte mobilité : une brique clé du MaaS cantonal

Les tpg ont développé une plateforme de gestion permettant de gérer les incitations financières à la mobilité octroyées par les employeurs. Le compte mobilité evomoov a été développé en 2024 dans le but de permettre plus de flexibilité dans l'utilisation des incitations financières, laissant ainsi le libre-choix au personnel des entreprises de tester différentes solutions. Le compte mobilité est ainsi passé en 2025 du stade pilote à une solution éprouvée, capable de combiner transport public, stationnement, mobilités actives et services partenaires au sein d'une marketplace unique (tpg.shop) disponible pour les employeurs et communes. Le

Les premiers résultats sont probants : réduction du stationnement fixe, augmentation de la part du transport public et apparition de nouveaux usages (vélo, marche). À la suite du succès du projet pilote, 8 employeurs et collectivités ont confirmé un déploiement en 2026, ouvrant la voie à une généralisation à grande échelle.

Une plateforme mutualisée au service des communes et de l'État

La plateforme de gestion pour les collectivités (anciennement tpg communes) est aujourd'hui utilisée par 44 communes genevoises, 3 collectivités françaises et plusieurs partenaires institutionnels (État de Genève pour la prise en charge des abonnements jeunes et seniors, Fondation des Parkings, CGN). Elle agit comme un guichet unique multimodal, permettant de centraliser et cibler les soutiens financiers à la mobilité (TP, vélos, réparations, vélos-cargos), tout en garantissant efficacité administrative et cohérence des politiques locales.

Bilan des activités

Des résultats économiques et systémiques significatifs

En 2025, les ventes d'abonnements TP via les plateformes de gestion employeurs et collectivités ont dépassé CHF 50 millions (+85 % vs 2024), tandis que le chiffre d'affaires lié aux produits et services mobilité a atteint près de CHF 400'000 (+17 %). Ces résultats traduisent non seulement une performance économique, mais surtout une capacité à orienter les investissements publics et privés vers des solutions de mobilité durable.

CM un outil utile à la prospection

Pour soutenir l'évolution des ventes, l'outil CRM d'Oracle permet à nos chargés de relations de suivre professionnellement et de consigner de manière systématiques l'ensemble des activités commerciales. Cette approche consolide notre base de données et permet d'utiliser cet outil comme un véritable outil d'intelligence commerciale stratégique au service de la mobilité durable.

Enjeux et perspectives 2026

En 2026, evomoov entrera dans une phase de déploiement à large échelle, avec un accent sur le renforcement des partenariats multimodaux et l'amélioration du pilotage par la donnée. L'ambition est claire : faire d'evomoov un pilier opérationnel du MaaS cantonal, au service de la transition modale, de la réduction du trafic individuel motorisé et de l'attractivité du territoire.

Autres activités à destination des entreprises et collectivités.

Le support clientèle B2B soutient la gestion administrative du développement des ventes auprès des entreprises et des collectivités publiques. Il joue un rôle central dans l'accompagnement opérationnel et le suivi administratif des offres destinées aux clients institutionnels.

Cette année, le service a notamment suivi et accompagné, dès le début de l'année, le lancement du premier compte mobilité bêta-testeur d'une multinationale genevoise. Il a également participé activement à la mise en place et au suivi administratif des nouveaux opérateurs intégrés à la solution de mobilité Evomoov, dont les services sont proposés aux entreprises partenaires.

Par ailleurs, dans le domaine de la vente de prestations réservées, le support clientèle B2B assure chaque année la coordination entre les clients et le service des manifestations afin de finaliser les offres liées aux grands événements organisés à Genève, tels que :

- Watches and Wonders
- La Nuit des musées
- La Cité des Métiers
- La Fête des écoles de Genève (Promotions)

Cette activité génère un chiffre d'affaires supérieur à trois millions de francs.

Enfin, l'un des principaux défis de l'année a été le traitement de plus de 56'000 demandes manuelles via le webshop, dans le cadre de la prise en charge par l'État d'abonnements unireso (Chrysalide).

Bilan des activités

Satisfaction clients
Enquêtes BEST

L'enquête de satisfaction BEST (pour Benchmarking European Services of public Transport), à laquelle Genève participe depuis 200, n'a pas été retenue dans les nouveaux indicateurs de suivi du contrat de prestations 2025-2029. Le canton a donc décidé de retirer Genève du panel de villes participantes en 2025.

Devant l'intérêt de cette enquête comparative, les tpg ont toutefois pris l'option de revenir dans le panel dès 2026.

Enquêtes internes

Depuis 2022 avec l'enquête origine-destinations des transports publics du Grand Genève, les tpg ont développé une expertise pour mener des enquêtes de satisfaction et de récolte de données sur la mobilité, et utiliser les données collectées pour mieux comprendre les besoins et aspirations des clients actuels et potentiels.

En 2025, trois enquêtes de mobilité majeures ont été menées grâce à des financements externes :

- Enquête Chrysalide : compréhension des impacts de la prise en charge des abonnements unireso par l'État de Genève sur les comportements de mobilité.
- Enquête Ligne des Plages : compréhension de l'utilisation de la ligne des plages.
- Enquête Hubs2Connect : compréhension des comportements de transport intermodal (la combinaison de différents modes de transport pour un même déplacement).

Ces enquêtes ont permis de récolter 8'299 avis de clients dont 1'223 ont également consenti à fournir leurs déplacements suivis par GPS – en détail ci-après :

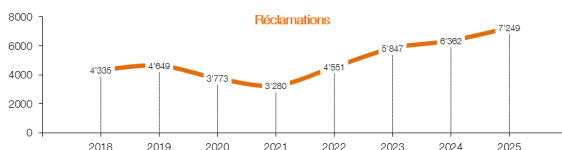
Enquête	Financement	Participants au questionnaire	Participants au suivi GPS
Enquête Chrysalide	DSM + Modus	6'020	639
Enquête Ligne des Plages	Modus	1'031	/
Enquête Hubs2Connect	OFEN	1'248	584

Les tpg récoltent et utilisent les données personnelles requises par les traitements informatiques sous-jacents conformément à la législation applicable en matière de protection des données.

Bilan des activités

Réclamations des clients

Années	Nbre de voyageurs transportés	Nbre de réclamations	Variation vs année précédente	Nbre de réclamations par million de voyageurs transportés
2025	226'383'221	7'249	13.9%	32.0
2024	220'524'149	6'362	8.8%	28.8
2023	216'078'548	5'847	28.5%	27
2022	196'783'163	4'551	38.8%	23.1
2021	162'192'108	3'280	-13.1%	20.2
2020	146'732'626	3'773	-18.8%	25.7
2019	219'362'774	4'649	7.3%	21.2
2018	213'382'218	4'335	9.2%	20.3



Analyse des réclamations

La fréquentation du réseau poursuit sa progression en 2025, témoignant de l'attractivité durable de l'offre de transport public à l'échelle du canton. Cette hausse de la demande s'accompagne néanmoins d'une forte augmentation du nombre de réclamations, avec 7'249 dossiers enregistrés sur l'année, en progression de 13,9% par rapport à 2024.

Le ratio de réclamations par million de voyageurs s'établit ainsi à 32, en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Les lignes les plus exposées sont les lignes 60, 20, 23 et E qui présentent un ratio supérieur ; respectivement de 50, 45, 42 et 33 réclamations par millions de voyageurs. A titre de comparaison, les réseaux urbains européens de taille et de complexité similaires se situent à un niveau de réclamations compris entre 20 et 40 par million de voyageurs transportés. Avec 32 réclamations par million de voyageurs en 2025, les tpg se positionnent dans cette fourchette de référence.

La croissance des réclamations n'en demeure pas moins significative et les indicateurs d'insatisfaction sont sensiblement dégradés par rapport aux années précédentes, tant en volume absolu qu'en intensité rapportée à la fréquentation post-Covid. Cette augmentation est visible dès le mois de mai et reste constante jusqu'en octobre, avec en moyenne 36% de réclamations en plus par mois sur cette période. Elle coïncide avec le démarrage des nombreux travaux sur la rive gauche et s'accroît pendant la période estivale avec l'apparition des courses supprimées en raison du manque de véhicules et l'arrivée des fortes chaleurs. Le mois de septembre a été le plus fortement impacté avec 823 réclamations, soit une augmentation de 60% par rapport à l'exercice précédent.

Malgré ce chiffre record de 7'249 doléances, l'objectif de qualité visant à répondre sous 7 jours à 90% des réclamations a été dépassé de sept points traduisant la qualité des interactions avec la clientèle et l'efficacité de l'organisation mise en place.

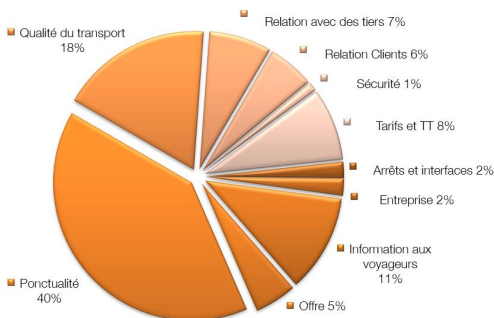
Bilan des activités

Thématiques des réclamations 2023 à 2025

	2023	2024	2025	Evolution 2023-2025	Evolution 2024-2025
Nombre de voyageurs*	216 Mio	220 Mio	226 Mio	4.8%	2.7%
Total réclamations	5'847	6'362	7'249	24.0%	13.9%
Ponctualité	2'250	2'392	2'692	28.5%	20.9%
Qualité du transport	1'085	1'132	1'288	18.7%	13.8%
Information aux voyageurs	714	806	827	15.8%	2.6%
Tarifs et TT	384	399	611	59.1%	53.1%
Relation avec des tiers	378	461	527	39.4%	14.3%
Relation Clients	418	374	397	-5.0%	6.1%
Offre	350	494	358	2.3%	-27.5%
Entreprise	135	150	141	4.4%	-6.0%
Arrêts et interfaces	95	109	133	40.0%	22.0%
Sécurité	38	45	75	97.4%	66.7%

Nombre de voyageurs : en millions*

Répartition des réclamations 2025



En 2025, la plupart des thématiques manifestent une dégradation par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de l'« Offre », qui affiche une baisse significative du nombre de réclamations.

Bilan des activités

L'augmentation persistante des réclamations liées à la « **Ponctualité** » et à la « **Qualité du transport** » demeure largement influencée par des facteurs externes comme la saturation du réseau routier et l'intensité des travaux menés sur le territoire cantonal fortement ressentie en 2025. À ces contraintes structurelles s'ajoutent, depuis plusieurs années, des éléments conjoncturels, notamment la disponibilité du personnel et de la flotte de véhicules, ainsi que des épisodes de chaleurs encore particulièrement marqués cette année.

Les retards représentent toujours la principale source d'insatisfaction en particulier aux heures de pointe le matin, et 28% des réclamations sur cet exercice signalent un retard avéré. La période de la rentrée a été la plus animée avec un pic à 287 remontées en août et 393 en septembre. Les départs anticipés ont aussi été une source de mécontentement importante en particulier lors des déplacements le week-end ou sur les lignes en correspondance directe avec le Léman Express, notamment la ligne 55 en gare de Versoix.

A partir du 18 août, les suppressions de courses sont devenues un sujet récurrent de mécontentement avec la suppression quotidienne d'une quinzaine de courses, en semaine, aux heures de pointes. La mobilisation estivale d'un certain nombre de véhicules en navettes pour assurer la prise en charge de la clientèle entre Plainpalais et Blanche **a exercé une pression supplémentaire sur les ressources disponibles**. Les lignes 18, A et 23 concentrent plus de la moitié des réclamations sur le sujet.

Autre thème phare de la première quinzaine du mois d'août, la canicule accentuée encore un peu plus ce contexte terrain déjà bien chargé ; la clientèle pointe du doigt à cette occasion le système de climatisation à l'intérieur de nos véhicules jugé insuffisant. Toujours dans le domaine de la qualité de transport, la conduite brusque et le verrouillage des portes restent des sujets sensibles, ce dernier point suscitant encore de l'incompréhension au départ des courses.

En dépit de l'augmentation généralisée des doléances et des nombreuses contraintes rencontrées sur le terrain en 2025, l'« **Information aux voyageurs** » reste remarquablement stable en comparaison avec l'exercice précédent, les réactions affichées par la clientèle, en particulier lors des périodes de perturbations du réseau à partir de mai, expriment une attente renforcée en matière de clarté, de fiabilité et de réactivité de l'information diffusée. La critique cible notamment la fiabilité de l'information dispensée par les applications comme l'affichage des courses pourtant supprimées et des arrêts non-desservis.

Retour aux valeurs standards pour « **l'Offre** » qui connaît une embellie en 2025 avec une baisse de 27% de réclamations. En effet, l'impact de l'Etape en ce début d'année s'est avéré beaucoup plus faible que lors de l'exercice précédent, porté par les nombreux changements introduits lors de l'Etape de décembre 2023.

Enfin, la thématique « **Tarifs et titres de transport (TT)** » connaît la plus forte croissance avec une augmentation de 53% des réclamations sur l'exercice en cours. Elle s'explique naturellement par les retours de la clientèle en lien avec le lancement de la prise en charge par l'Etat des abonnements jeunes, senior et AI dès le 1er janvier 2025. Avec 173 doléances, ce sujet a été une préoccupation majeure de la clientèle, en particulier pour les abonnements des 6-24 ans, public cible principale de cette mesure.

L'impact de cette mesure ne s'est pas fait ressentir dans les témoignages de la clientèle en termes de qualité de transport sur le réseau malgré l'afflux et la fidélisation d'une nouvelle clientèle à bord de nos véhicules. Les doléances partagées concernent principalement les difficultés rencontrées lors du parcours clientèle pour valider l'éligibilité de l'offre ou se faire rembourser les abonnements en cours de validité en 2025.

Bilan des activités

Activité de contrôle et de sûretéBilan des contrôles

Les agents de contrôle CTT ont été mobilisés quotidiennement sur l'ensemble du réseau afin d'assurer leurs missions de lutte contre la fraude et de sécurité. Les opérations ont été conduites conformément aux standards de l'entreprise, tant à bord des véhicules qu'aux arrêts, avec des méthodes de contrôle adaptées aux différents contextes : périodes de la journée, environnement, événements en cours et niveaux de fréquentation. Une attention particulière a été portée à la qualité des interventions ainsi qu'à la réduction du temps d'attente pour la clientèle.

En complément de leurs activités principales, les contrôleurs ont assuré un rôle accru d'assistance et d'orientation auprès des usagers, notamment lors des événements cantonaux et des nombreuses manifestations organisées durant l'année.

Dans le cadre du projet Chrysalide (prise en charge par le Canton de 100% du montant du prix de l'abonnement pour les jeunes de - de 25 ans) qui est rentré en vigueur en début d'année nos contrôleurs ont joué un rôle d'ambassadeurs pour enseigner et aiguiller les clients potentiels éligibles à cette prise en charge.

Des missions d'accompagnement et de sensibilisation ont été menées dans les véhicules desservant les établissements scolaires. Les équipes ont également été sollicitées pour des missions de conduite.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par l'intégration de deux nouvelles volées de contrôleurs ainsi que par la mise en service de l'application de contrôle CONEL. Son déploiement a nécessité un important effort de formation et d'adaptation, une phase de tests approfondie en amont, ainsi qu'un travail continu d'optimisation afin d'assurer une utilisation efficace de cet outil.

Dispositif de sécurité

La sécurité du réseau a été assurée par des patrouilles d'agents de l'entreprise Securitas, dédiées à la protection de la clientèle. Ces équipes ont réalisé quotidiennement des missions de sûreté sur l'ensemble du réseau. En complément, des patrouilles autonomes ont été déployées afin de renforcer la sécurité des lignes, avec un ajustement permanent du dispositif en fonction des incivilités, déprédations, délits et événements sécuritaires. Ce dispositif a été particulièrement mobilisé pour répondre aux besoins nocturnes, mais aussi à des phénomènes particuliers en lien avec les incivilités et la petite criminalité, de manière coordonnée avec la police.

Pour compléter le dispositif, des campagnes de prévention afin de lutter contre les vols sont régulièrement menées auprès des seniors, et des séances de prévention sont organisées dans les cycles d'orientation afin de sensibiliser la jeunesse sur les comportements à adopter dans les véhicules et aux abords.

Notre stratégie de sûreté et de lutte contre la fraude demeure en constante évolution, en cohérence avec les enjeux sécuritaires du canton et l'évolution du taux de fraude et de non-conformité ».

Bilan des activités

Total constats, surtaxes	40'965
Oublis d'abonnements	8'456
Pannes DATT reconnues	58
Constats, surtaxes (fraude)	32'451
Voyageurs	231'313'265
Voyageurs contrôlés	1'111'342
Taux de non-conformité	3.69%
Taux de fraude	2.92%
Taux de contrôle	0,48%

Facturation des constats

Sur l'ensemble des constats émis en 2025, 80% concernent la fraude, alors que 20% sont liés à des situations de non-conformité, principalement des oublis d'abonnement. En raison du projet Chrysalide, une baisse de 28% du nombre de constats fraude est constatée par rapport à 2024.

Les prévisions d'encaissement des surtaxes se situent dans la tendance positive observée depuis plusieurs années notamment grâce aux actions commerciales menées par le service des constats auprès de la clientèle, et également aux actions sociales en partenariat avec des fondations de désendettement ou encore au travers des démarches en recouvrement, entreprises sous le label TPcollect.

Le travail d'intérêt général proposé par les tpg aux jeunes resquilleur-euses, a permis durant toute l'année 2025 à 14 candidats (-80% par rapport à 2024) de saisir cette opportunité d'atténuation et de régularisation de leurs surtaxes.

Le projet Chrysalide a impacté le nombre de participant-es, dans la mesure où la tranche d'âge visée (16-20 ans), bénéficie du soutien de l'Etat de Genève pour l'acquisition d'un abonnement annuel. Par ailleurs, il convient de souligner qu'aucune personne ayant pris part aux sessions de travail d'intérêt général n'a fait l'objet d'aucun constat à son issue.

Bilan des activités

Pour-mille culturel

Le contrat de prestations 2025-2029 prévoit que les tpg dédient 1‰ des contributions de l'Etat de Genève pour des dépenses culturelles et/ou artistiques. En 2025, le montant consacré au pour-mille culturel devait être supérieur à CHF 325'569.

En considérant l'ensemble des dépenses liées à la promotion des loisirs, les dépenses 2025 considérées comme culturelles et/ou artistiques se sont élevées à CHF 893'164. L'objectif est donc atteint à hauteur de 274%.

Promotion des loisirs : CHF 520'734

Les visuels de la campagne de masse « Versus » dédiés aux loisirs ont généré une dépense de CHF 180'610. L'arrivée de la ligne des plages, au cœur du dispositif « Loisirs » en 2025, a bénéficié d'un budget de CHF 340'124.

Partenariats abo+ : CHF 200'367

Les différents partenariats culturels et sportifs des tpg, permettant à notre clientèle de bénéficier d'offres attractives sur leurs loisirs, a fait l'objet d'échanges de prestations pour une valeur de CHF 200'367.

Valorisation du patrimoine : CHF 50'000

Le rallye du patrimoine, qui s'est poursuivi en 2025, a bénéficié d'une large communication sur nos écrans embarqués. Celle-ci est estimée à CHF 50'000.

Dépenses artistiques : CHF 83'330

Deux mandats artistiques ont permis de donner vie au plan de réseau et à la carte de vœux. Ces missions artistiques ont porté sur une valorisation globale de CHF 83'330, frais de production et de diffusion inclus.

Autres dépenses

En 2025, les travaux à la rue de Carouge ont particulièrement impacté les commerçants. A l'initiative de Goldbach Neo, nous avons mené une campagne pour inciter les Genevois à soutenir les commerçants de la rue de Carouge. Cette opération a porté sur une valorisation à CHF 38'733.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux
de courses non réalisées

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants
pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Objectif 2 / Indicateur 5.1 - Ratio de voyages interrompus - tramway [%]

Cible 2025 = 1,00%

Résultat 2025 = 1,51%

L'année a enregistré un total de **535 incidents exogènes** (22,27%), entraînant **2'750 voyages interrompus** (25,70%), et **1'867 incidents endogènes** (77,73%), causant **7'950 voyages interrompus** (74,30%). Au total, cela représente **2'402 incidents** pour **10'700 voyages interrompus**.

Ce résultat montre une légère **amélioration par rapport à l'année 2024** où le taux était de 1,61%. Malgré un nombre de voyages manqués en hausse par rapport à 2024 le résultat 2025 s'est amélioré. Cette hausse est principalement due au **manque de véhicules** ou aux diverses **avaries** mais aussi aux grands nombres de **perturbations accidents TPG concernés ou non, circulation et interventions secours**. Les incidents liés aux **pantographes cassés**, et aux **bogles serrés** sur les trams ont eu un impact significatif sur les voyages manqués. À cela se sont ajoutées les **manifestations habituelles de fin d'année**, contribuant aux perturbations sur le réseau.

Evènements marquants 2025

1^{er} trimestre

Janvier

- Accident TPG non concernés secteur Jonction, lignes 21, 25, 14 perturbées durant 1h30.
- Agent en formation TB. Erreur de parcours avec décâblage secteur Bel-Air lignes 14 et 18 impactées durant 1h40.
- Accident tram / piéton à Graveson lignes 12, 9, 17 touchées pendant 1h40.
- Accident voyageur suite freinage secteur Onex lignes 14 et 21 perturbées durant 1h.
- Avarie aiguille cassée secteur Rive lignes 12 et 17 impactées pendant 2h20.
- Suite erreur de parcours agent déraille à Meyrin-Gravière lignes 18 et 14 perturbées 1h45.
- Avarie moteur Gare Cornavin lignes 25, 1, 15 touchées 45 min.

Nette amélioration pour le début de l'année à confirmer par la suite, et ce, malgré une aiguille cassée et une erreur de parcours qui a entraîné un déraillement. Les avaries restent élevées avec 253 voyages manqués représentant pratiquement la moitié du total du mois.

Février

- Accident collision avec tiers Tram /piéton secteur Avanchets-Etang lignes 14, 18, 5 perturbées durant 2h.
- Erreur de parcours Bel-Air dû à un TB lignes 14, 3, 2, 10, 19 impactées 1h.
- Accident TPG non concernés secteur Jonction lignes 11, 14, 80, 21 touchées 2h20.
- Accident collision avec tiers à la Dode lignes 14, 21, 43, impactées durant 3h05.
- Accident voyageur suite à un freinage Grange-Canal lignes 12, 17, 9 impactées durant 2h.
- Malaise voyageur secteur Bouchet lignes 14, 18, 9 touchées pendant 1h35.
- Malaise voyageur à la Servette lignes 14, 18, 25 impactées pendant 1h30.
- Accident collision avec tiers à la Gare de Cornavin lignes 15, 25 perturbées durant 1h30.
- Accident TPG non concernés secteur Nations lignes 15, 25 touchées pendant 2h10.
- Manifestation Coupe de Suisse Etoile de Carouge à Val-d'Arve lignes 12, 18, 22, 43, 46, 80, 7, 11, 23 impactées pendant 5h.
- Accident collision avec tiers à Pictet-Thellusson lignes 15,17 impactées pendant 2h45.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Passage en rouge pour ce mois dont les accidents sont la cause principale avec au total 234 voyages manqués. Les perturbations sont également élevées avec des malaises voyageurs qui ont impactés le service.

Mars

- Accident tram / vélo secteur les Esserts lignes 14, 21, 40 touchées pendant 2h15.
- Avarie portes à Blandonnet lignes 14, 18, 17 impactées durant 40 minutes.
- Avarie mécanique hacheur 1 et 2 secteur Place de Neuve lignes 12-10 supprimées la journée complète.
- Incident décâblage à Bel-Air lignes 12, 17, 18 et 15 perturbées durant 2h.
- Accident tram / scooter à la Servette lignes 14, 18, 25, 3, 11 et 20 impactées 1h40.
- Accident TPG non concernés secteur Servette lignes 14, 18, 25, 3 perturbées pendant 1h30.
- Avarie véhicule problème batterie à Jonction lignes 14 et 19 impactées 1h.
- Accident TPG non concernés secteur Mercier ligne 15 impactée pendant 1h30.
- Incident décâblage TB à Bel-Air ligne 14 perturbée durant 50 minutes.
- Accident TPG non concernés à Grand-Lancy-Place du 1er-Août lignes 15 et 43 touchées pendant 2h45.
- Intervention secours à Gaillard-Millet lignes 12 et 17 impactées durant 1h.

Mois de mars compliqué. Les perturbations sont en hausse avec 204 voyages manqués. Les incidents suite à des décâblages de trolleybus ont fortement impactés le réseau tramway. Les avaries restent le point sensible pour le mois écoulé avec un résultat de 261.

Synthèse 1er trimestre

Résultat mitigé pour le premier trimestre de l'année malgré une cible remontée suite au nouveau CP. Il est à relever que les avaries et accidents sont les points noirs de notre réseau avec un total 1'189 voyages manqués sur les 1'891 incidents.

2^{ème} trimestre

Avril

- Accident tram-piéton Cornavin Gare lignes 15 et 8 perturbées 2h.
- Perturbation circulation secteur Cornavin Gare lignes 5, 10, 14, 25, 60, 1, 8, 20, 61, 3, 6, 7, 9, 18, 19 impactées pendant 4h30.
- Accident collision avec tiers Grange-Falquet lignes 9, 12, 17 touchées durant 1h20.
- Perturbation circulation malaise voyageur Vernier, Avanchets-Etang lignes 18, 14, 25 impactées durant 1h30.
- Incident déraillement secteur Bel-Air lignes 1, 5, 14, 18, 12, 80, 17 perturbées tout l'après-midi jusqu'à la fin du service.
- Accident TPG non concernés secteur Jonction lignes 14, 21, 80, 18, 11 impactées 2h00.
- Avarie véhicule portes secteur Lancy-Bachet-Gare lignes 23, 15 touchées pendant 2h30.
- Perturbation travaux Stand lignes 14, 15, 1 perturbées de 13h à 19h47.
- Accident collision avec tiers Palettes lignes 18, 12 touchées pendant 3h15.
- Accident TPG non concernés Grand-Pré lignes 14, 18, 11, 5, 25, 3 interrompues 2h15.
- Perturbation travaux une pelleuse casse la ligne Pont-d'Arve lignes 12 et 18 interrompues 2h20.
- Accident voyageur secteur Industrielle, la ligne 15 est impactée durant 2h15.

Mois très compliqué. On retiendra le déraillement du 11.04.2025 qui à lui seul a généré plus de 400 voyages manqués soit presque la moitié du résultat. Les perturbations sont aussi le point à surveiller.

Mai

- Perturbation intervention secours à Amandolier lignes 12 et 17 impactées durant 1h.
- Accident collision avec tiers secteur Carouge lignes 18, 12 touchées pendant 3h20.
- Accident collision avec tiers Maison de la Paix ligne 15 perturbée pendant 3h.
- Accident collision avec tiers Pictet-Thellusson ligne 15 perturbée pendant 1h.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

-
- Avarie véhicule pantographe HS à la Gare Cornavin lignes 14, 18, 25 perturbées pendant 1h25.
 - Accident TPG non concernés Gare Cornavin ligne 15 détournée durant 45 min.

Retour en vert pour le mois de mai, on note quand même que près de la moitié des voyages manqués sont dus aux avaries.

Julien

- Accident collision avec tiers Industrielle lignes 17 et 15 perturbées durant 3h10.
- Accident collision avec tiers tram-piéton secteur Molard lignes 12 et 17 impactés pendant 3h.
- Avarie véhicule pantographe cassé secteur Lancy-Mairie lignes 15, 17, 21, 42, 40, 12, 43 perturbées durant 5h30.
- Perturbation manifestation Place de Neuve lignes 12, 91, 6, 15, 17 impactées durant 5h20.
- Intempéries arbre chute sur la ligne aérienne Vaudagne ligne 14 interrompue durant 1h45.
- Avarie véhicule pantographe cassé secteur Moillesulaz lignes 17, 15, 18 impactées durant 2h.
- Accident collision avec tiers Jardin-Alpin-Vivarium lignes 14 et 18 touchées pendant 2h30.
- Accident collision avec tiers Industrielle lignes 17 et 15 perturbées durant 5h.
- Accident collision avec tiers Bel-Air lignes 12 et 17 impactées pendant 3h45.
- Accident TPG non concernés secteur Molard lignes 12 et 17 perturbées 2h45.
- Avarie ligne aérienne cassée Gare Cornavin lignes 14, 18, 25 impactées pendant 2h30.
- Sécurité / sûreté incivilité De-Staël ligne 17 interrompue pendant 2h30.

Après un mois dans la cible, nous sommes de retour dans le rouge avec de nombreuses avaries qui représentent quasiment la moitié des résultats. Le reste des chiffres sont dus aux collisions avec tiers qui sont nettement en hausse ce mois-ci.

Synthèse 2^{ème} trimestre

Résultat mitigé pour ce trimestre avec un mois de mai dans la cible puis avril et juin très compliqués en nette dégradation. Les avaries avec 2 pantographes et une ligne aérienne cassés sont les éléments notables. Les accidents et les perturbations sont également en nette hausse.

3^{ème} trimestre

Juillet

- Accident TPG non concernés. Chute cycliste sur rails Lancy-Mairie lignes 15, 17 perturbées durant 1h30.
- Perturbation travaux tranchée couverte de Meyrin lignes 18, 57, 71, 68 impactées pendant 6h.
- Accident TW/voiture Collège Sismondi ligne 15 touchée pendant 2h.
- Accident TW/voiture secteur Peillonex lignes 12, 17, 9 perturbées pendant 1h.
- Accident TW/voiture Lancy-Pont-Rouge lignes 15, 17 perturbées pendant 3h.
- Accident TW/piéton secteur Acacias lignes 17, 15 touchées 1h15.
- Avarie véhicule portes à la Servette lignes 14, 18, 25, 3 touchées 2h10.
- Accident collision avec tiers secteur Onex lignes 14, 42, 40, 43 perturbées pendant 5h30.
- Collision avec tiers à Quidort lignes 14, 21 impactées 2h20.

Mois de juillet en amélioration même si nous restons en rouge notamment en raison des accidents et de diverses avaries.

Août

- Avarie sortie tardive véhicule dépôt En-Chardon ligne 12 impactée la journée complète.
- Accident TPG non concernés à la Jonction lignes 9, 10, 21, 14, 80 impactées pendant 1h.
- Avarie mécanique secteur Claire-Vue lignes 14, 19, 6 touchées durant 2h.
- Avarie sortie tardive véhicule dépôt En-Chardon ligne 12 impactée la journée complète.
- Incivilité objet dans rail Lancy-Piscine lignes 17, 15 touchées pendant 2h.
- Avarie sortie tardive véhicule dépôt En-Chardon ligne 12 impactée journée complète.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

- Accident TPG non concernés à la Jonction lignes 11, 14, 80, 2 touchés pendant 2h.
- Incident décaillage secteur 22-Cantons ligne 14 perturbée 2h.

Constante amélioration pour le mois d'août. On note encore un bon nombre d'avaries véhicules avec 485 voyages manqués sur les 780 soit plus de la moitié du résultat.

Septembre

- Perturbation obstruction par un tiers à Butini lignes 15 et 25 touchés 4h.
- Accident collision avec tiers secteur Palladium ligne 14 perturbée pendant 2h.
- Erreur de parcours en ligne avec décaillage à Théâtre lignes 19, 8, 12, 15, 80, 2, 3, 7, 10, 14, 17, G, 18 perturbées 6h.
- Accident collision avec tiers secteur Jonction ligne 14 touchée durant 3h.
- Service supprimé technique manque de véhicules toute la journée.
- Accident collision avec tiers à Grange-Canal lignes 12, 9 et 17 impactées durant 4h.
- Service supprimé technique manque de véhicules toute la journée.
- Service supprimé technique manque de véhicules toute la journée.

Après 2 mois d'amélioration, nous repartons vers une augmentation des voyages manqués dus notamment aux avaries.

Synthèse 3^{ème} trimestre

Résultat avec une tendance baissière à confirmer sur le dernier trimestre. On note quand même que plus de la moitié des voyages manqués sont dus à des avaries. La suite des voyages manqués est attribuée à part égale aux accidents et aux perturbations.

4^{ème} trimestre

Octobre

- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Perturbation intervention secours à Bel-Air lignes 2, 3, 5, 10, 14, 19, 20, 92, 18, 80 et 7 touchés durant 2h.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Accident TPG non concernés à la Jonction lignes 14, 11, 80 perturbées 3h30.
- Perturbation malaise voyageur secteur Bouchet lignes 14, 18 et 25 impactées 1h45.
- Avarie véhicule bogie secteur Nations lignes 14 et 15 perturbées 2h15.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 perturbées toute la journée.

Indicateur encore dans le rouge, en cause le manque de véhicules avec de nombreuses journées où le service a été supprimé et le nombre de perturbation est en augmentation.

Novembre

- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Accident collision avec tiers à Grangettes lignes 9, 12, 17 impactées 3h20.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Service supprimé technique lignes 1, 5, 9, 11, 12, 20, 25 touchés toute la journée.
- Accident collision avec tiers TW / piéton Jardin-Alpin lignes 14, 57, 5, 9 perturbées pendant 1h30.
- Accident collision avec tiers à la Servette lignes 14, 18, 3, 1, 9 perturbées 2h.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

-
- Avarie infrastructure panne courant secteur Forumeyrin lignes 14, 18, 12, 17, 15, 3 perturbées 4h.

Indicateur en souffrance, on retiendra les facteurs principaux en cause du résultat. Le manque de véhicules, les avaries et les accidents qui ont impactés fortement le bon fonctionnement du réseau.

Décembre

- Perturbation manifestation Cortège Geuns secteur Servette lignes 22, 51, 53, 8, 10, 25, 1, 3, 14, 15, 18, 19, 20, 9, 5, 2, 92, 11, 6, 7, 33, A, E, 50, G perturbées une grande partie de la journée.
- Perturbation circulation secteur Petit-Bel-Air lignes 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 20, 25, 1, 2, 3, 18, 23, 12, 17, 19 impactées durant 3h.
- Accident collision avec tiers à Môle lignes 15 et 25 perturbées 1h30.
- Accident TPG non concernés à Carouge-Rondeau lignes 12, 18 et C7 impactées près de 3h.
- Avarie véhicule bogie serré à Granettes lignes 9, 12 et 17 touchées pendant 2h.
- Perturbation manifestation Hommage aux victimes de la compagnie 1602 secteur Bel-Air lignes 12, 17, 80, 2, 3, 5, 7, 10, 14, 18, 19, 20, 92, 15 perturbées durant près de 3h.
- Accident TPG non concernés à Chêne-Bougeries lignes 12 et 17 perturbées durant 3h30
- Accident TPG non concernés secteur Route de Saint-Julien lignes 12 et 18 impactées pendant 4h.

Le dernier mois de l'année a été compliqué. On retiendra les perturbations avec les accidents TPG non concernés et les manifestations qui ont contribué à ce résultat avec plus de la moitié des voyages manqués. On notera aussi les avaries et le manque de véhicules représentant 1 tiers du total.

Synthèse 4^{ème} trimestre

Le trimestre écoulé a été compliqué pour cette fin d'année avec de nombreux accidents et accidents TPG non concernés impactant fortement le réseau. Les avaries ne nous sont pas épargnées non plus, avec plusieurs bogies serrés, ce qui a fortement aggravé le manque de véhicules. Les perturbations avec les diverses manifestations sont aussi à retenir.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Objectif 2 / Indicateur 5.2 - Ratio de voyages interrompus - trolleybus [%]

Cible 2025 1.00%

Résultat 2025 = 2,37%

Commentaires : Nous avons eu **809 incidents exogènes** (24,29%) représentant **5'411 voyages interrompus** (45,94%) pour **2'522 incidents endogènes** (75,71%) représentant **6'367 voyages interrompus** (54,06%), soit **3'331 incidents** pour **11'778 voyages interrompus**. Le réseau trolleybus a été en souffrance toute l'année en raison des **accidents TPG concernés ou non** ainsi que des **avaries techniques types pannes ou manque de véhicules**. Les diverses perturbations telles que les travaux, manifestations ou problèmes liés à la circulation.

Evènements marquants 2025

1^{er} trimestre

Janvier

- Perturbation intervention secours secteur Tourelle ligne 3 perturbée durant 45min.
- Perturbation suite travaux secteur Châtelaine lignes 19, 51, 6, 10 touchées pendant 3h.
- Perturbation suite travaux Guye lignes 6, 19, 51, 74 impactées durant 2h20.
- Perturbation intervention secours secteur Bovy-Lysberg lignes 3, 5, 19, 20, 80 perturbées pendant une bonne partie de la matinée et début d'après-midi.
- Perturbation suite travaux à la rue du Lac lignes 2, 6, 8, E, G, 19 touchées durant 2h15.

Début d'année compliqué avec un grand nombre de perturbations dues aux travaux et diverses interventions secours représentant près de 500 voyages manqués. Les avaries restent élevées avec 196 voyages manqués.

Février

- Perturbation travaux à Place des Eaux-Vives lignes 2, 6, 8, 33, G, A, E, 7, 9 impactées durant 3h.
- Perturbation travaux à Place des Eaux-Vives lignes 2, 6, 8, 33, G, A, E, 1, 9 perturbées durant 3h.
- Accident TPG non concernés à Genève-Plage lignes E, G, +, 25, 9, 8, 2, 6 perturbées 2h30.
- Accident TPG non concernés secteur De-Sauvage lignes 23, 6, 19 touchées durant 2h.

En amélioration par rapport au début d'année on notera quand même que nous sommes dans le rouge. Les perturbations représentent 282 voyages manqués soit plus de la moitié du résultat du mois de février qui est de 484. Les avaries sont en baisse.

Mars

- Perturbation intervention secours secteur Mercier ligne 7 perturbée durant 2h40.
- Accident tram / scooter à la Servette lignes 14, 18, 25, 3, 11 et 20 impactées durant 1h40.
- Accident TPG non concernés secteur Vernier-Gare lignes 23, 6, 19, 68 touchés durant 2h.
- Accident TPG non concernés à Vernier-Gare lignes 6, 19, 23, 68, 28, 57, 73, 37, 32, 53, 47, 43, 20 perturbées pendant 2h30.
- Avarie infrastructures véhicules, ligne de contact cassée (manœuvre camion), lignes 2, 19, 21 perturbées durant 2h45.

Mois de mars encore dans le rouge cependant, il reste stable par rapport au mois de février. On notera une remontée des incidents suite à un grand nombre d'avaries, les accidents restent en hausse pour le mois écoulé.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Synthèse 1^{er} trimestre

Le premier trimestre 2025 est en dessous de la cible malgré une remontée des attentes suite au nouveau CP. Les points sensibles pour les résultats sur 1'834 voyages manqués sont notamment les perturbations avec 977 incidents qui représentent plus de 50% du total. Les avaries sont aussi un facteur impactant du réseau TB avec 542 incidents soit un tiers.

2^{ème} trimestre

Avril

- Accident TPG non concernés secteur Vollandes, lignes 9, 14, 20, 8, 1, 2, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 22, E, G, 25 perturbées durant 3h30.
- Accident TPG non concernés Place des Eaux-Vives lignes 1, 2, 6, 9, E, G touchés durant 5h.
- Accident TPG non concernés à De-Sauvage lignes 6, 19, 23, 57, 11, 68, 83, 34, 42, 73, 28 perturbées 3h15.
- Perturbation intervention secours De-Sauvage lignes 19, 23 touchés 2h45.

Résultat en baisse pour ce moi ci, les perturbations ont particulièrement touché notre réseau TB avec notamment des accidents TPG non concernés. Les avaries restent encore élevées.

Mai

- Perturbation circulation (travaux) Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 22h30.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la matinée.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Accident TPG non concernés Jardin-Alpin-Vivarium lignes 51, 53, 68, 22, 23, 6, 10, 19, 28 impactées pendant 3h30.

Mois de mai chaotique avec plus de 1'400 voyages manqués sur 1'826 résultants des perturbations dans le secteur de Rive en raison des travaux. On note aussi une petite hausse des avaries avec 255 voyages manqués.

Juin

- Avarie panne Gros-Chêne ligne 2 perturbée durant 4h.
- Perturbation circulation Rue d'Italie lignes 7, 8, 2 impactées pendant la journée.
- Incendie dans véhicule Vernier Gare lignes 6, 19, 57, 53 impactées durant 2h05.
- Perturbation travaux Place des Eaux-Vives lignes 6, G, 1, 2, E perturbées durant 3h10.
- Circulation difficile secteur Chemin du Righi lignes 6, E, G impactées durant 5h.
- Accident TPG non concernés entre renfile et Blandonnet lignes 6, 19, 23, 53, 57, 68 impactées pendant 2h.
- Accident TPG non concernés Mont-Blanc lignes 6, 8, 25, 10, 19, 3, 7, 9, 14, 15, G, E perturbées 3h.
- Sortie tardive véhicule (manque) promotions lignes 7, 2 et 3 impactées toute la journée.
- Intervention secours Genève-Aéroport-Terminal lignes 5, 10, 23, 28, 50, 54, 57, 59, 66 impactées 3h.

Le résultat pour le mois de juin est très compliqué, avec de nombreuses avaries de véhicules ou des manques de véhicules dus aux promotions, représentant 1 392 voyages manqués sur 1 987.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Synthèse 2^{ème} trimestre

Trimestre nettement en dessous de la cible. Les avaries et les perturbations sont les points noirs des incidents survenus au cours des trois derniers mois.

3^{ème} trimestre

Jullet

- Accident TPG non concernés Rue du Lac lignes 2, 6, E et G impactées 2h.
- Perturbation circulation secteur WTC ligne 10 touchée durant 3h10.
- Perturbation intervention secours Aéroport lignes 5, 10, 23, 28, 50, 54, 57, 59, 66 touchées 2h50.

Indicateur encore dans le rouge malgré une nette amélioration, les avaries et perturbations ont impacté le réseau Trolleybus

Août

- Accident TPG non concernés à la Jonction lignes 9, 10, 21, 14, 80 impactées pendant 1h.
- Perturbation manifestation pour Gaza secteur Métropole lignes 2, 6, 32, E, G, 1, 7, 8, 9, 10, 25, 29 perturbées durant 4h.
- Perturbation circulation secteur Boulevard Helvétique lignes 2 et 6 impactées durant tout l'après-midi.
- Avarie sortie véhicule Jonction ligne 3 perturbée de 16h à la fin de service.
- Perturbation intervention secours Aéroport lignes 10, 23, 28, 57 touchées 1h.
- Avarie sortie véhicule Jonction ligne 3 perturbée de 16h à la fin de service.
- Avarie véhicule secteur De Guye lignes 19 et 6 perturbées pendant 4h.

Mois d'août difficile en raison des avaries véhicules avec 651 voyages manqués sur 927, soit plus de deux tiers.

Septembre

- Accident TPG non concernés à la Rue du Lac lignes 6, 8, 9, 25, 1, 2, 10, 33, G, E impactées pendant 3h15.
- Avarie portes HS secteur Colladon lignes 3, 19 perturbées pendant l'après-midi jusqu'en début de soirée.
- Erreur de parcours en ligne avec décâblage à Théâtre lignes 19, 8, 12, 15, 80, E, 2, 3, 5, 7, 10, 14, 17, G, 2, 18 impactées 3h20.
- Accident TPG non concernés à Vernier-Gare lignes 6, 19, 23 touchées pendant 2h.
- Perturbation circulation secteur Plage des Eaux-Vives lignes E, 2, 6, G, 10, 8, C1, E+ et G+ perturbées durant 5h.
- Manifestation secteur Ruth lignes 6, 9, 25, 29, 1, 2, 7, 8, 10, 33, E et G impactées toute la journée.
- Avarie aiguille secteur Claparède ligne 3 interrompue pendant la matinée.

Pour le mois de septembre, la situation continue à se dégrader. Les perturbations ont été le point faible.

Synthèse 3^{ème} trimestre :

Sur les 3 mois écoulés, on note une tendance à l'augmentation des voyages manqués. Les 2 points d'attention sont les avaries avec 1'360 voyages manqués et les perturbations avec 993 voyages manqués au cours du trimestre. Le ratio est de 2'353 voyages manqués pour un total de 2'805.

4^{ème} trimestre

Octobre

- Avarie véhicule GME HS secteur Onex-Marché ligne 2 perturbée 4h15.
- Perturbation intervention secours à l'aéroport lignes 10, 23, 28 et 57 impactées 45 min.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

-
- Perturbation intervention secours à Bel-Air lignes 2, 3, 5, 10, 14, 19, 20 ,92, 7, 80 et 18 touchées 1h15.
 - Manifestation Bel-Air lignes 1, 5, 8, 14, 15, 18, 20, 25, 60, 61, 12, 17 et 19 déviées 3h40.
 - Perturbation intervention secours à Bel-Air lignes 2, 7, 12, 17 touchées durant 2h.
 - Avarie véhicule portes HS secteur Bouchet lignes 10 interrompue toute la journée.
 - Accident TPG non concernés à Delay lignes 6, 19, 68 impactées 3h20.
 - Perturbation circulation secteur Vernier lignes 6, 19 touchées 2h15.
 - Perturbation circulation à Blandonnet lignes 6 et 19 perturbées durant 1h30.
 - Perturbation circulation secteur Jargonnant lignes 1, 6, 9, 33, A, E, 7, 10, 11, 14, 15, G, 2, 8 et 25 touchées 4h30.

Indicateur encore dans le rouge malgré une légère amélioration. Ce résultat est dû aux avaries et perturbations encore élevées.

Novembre

- Perturbation manifestation secteur Hôpital lignes 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 80, 92 déviées pendant 4h.
- Avarie ligne aérienne cassée à Franchises lignes 22, 10, 51 perturbées pendant 3h.
- Avarie véhicule perte de pression d'air arrêt Théâtre lignes 2, 6, 19 touchées durant 1h.
- Accident collision avec tiers bus / piéton secteur quai Gustave-Adore lignes 2, 6, G, E, 1 perturbées pendant 1h.
- Accident TPG non concernés à Vernier-Ecole lignes 6, 19, 53, 73, 83 impactées 3h15.
- Perturbation circulation secteur Château-Bloch lignes 6, 19, 22, 23, 28, 57, 53, C8 perturbées 2h45.
- Perturbation circulation De-Sauvage lignes 6, 7, 19 impactées durant 2h.

Indicateur en souffrance, le manque de véhicules et les diverses avaries ont contribué au résultat compliqué pour le mois de novembre. On notera aussi la circulation qui commence à être difficile avec les fêtes de fin d'année.

Décembre

- Perturbation circulation secteur Gare Cornavin lignes 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 20, 25, 1, 2, 3, 18, 23, 12, 17, 19 impactées durant 3h.
- Perturbation manifestation Cartel Intersyndical lignes 9, 25, 92, 2, 7, 10, 1, 5, 15, 51, 60, 61, 6, 8, 12, 17, 20, 3, 14, 18, 19, E+, G+ perturbées pendant 4h.
- Perturbation manifestation Hommage aux victimes de la compagnie 1602 secteur Bel-Air lignes 12, 17, 80, 2, 3, 5, 7, 10, 14, 18, 19, 20, 92, 15 perturbées durant près de 3h.
- Perturbation travaux secteur boulevard Helvétique lignes 3, 7, 9, 25 touchées pendant 2h
- Perturbation intervention secours secteur Genève-Aéroport-Terminal lignes 10, 5, 23, 28, 50, 54, 57, 59, 66, 55 impactées 1h.

Le dernier mois de l'année a été compliqué. On retiendra les perturbations liées aux diverses manifestations, qui ont contribué à ce résultat de 778 voyages manqués, représentant ainsi la moitié des voyages manqués. On relèvera aussi que les avaries et le manque de véhicules représentent un tiers du total.

Synthèse 4^{ème} trimestre

Le trimestre écoulé a été compliqué pour cette fin d'année avec de nombreuses perturbations, accidents TPG non concernés et manifestations impactant fortement le réseau. Les avaries ne nous sont pas épargnées avec le manque et les pannes de véhicule.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Objectif 2 / Indicateur 5.3 - Ratio de voyages interrompus - autobus [%]

Cible 2025 1.00%

Résultat 2025 = 1,24%

Commentaires : Nous avons enregistré **3'208 incidents exogènes** (36,12 %), représentant **12'440 voyages interrompus** (49,12 %), ainsi que **5'674 incidents endogènes** (63,88 %), correspondant à **12'894 voyages interrompus** (50,88 %). Au total, cela représente **8'882 incidents** pour **25'343 voyages interrompus**. L'année est **en demi-teinte** : bien que les résultats se situent globalement **dans la cible**, le **bilan 2025 reste négatif**. Près de la moitié des voyages manqués est liée à des **perturbations exogènes**, telles que la **circulation difficile**, les **manifestations**, les **accidents TPG non concernés** et les **interventions de secours**. Par ailleurs, les **avaries**, notamment le **manque de véhicules** et les **pannes**, contribuent également à cette **dégradation des résultats**.

Evènements marquants 2025

1^{er} trimestre

Janvier

- Perturbation intervention secours secteur Chêne-Bougeries, Gradelle lignes 9, 1, 33, A perturbées de 23h45 jusqu'à 14h28 le lendemain.
- Perturbation travaux secteur Gautier lignes 1, 11, 22, 25 touchées durant 3h.
- Perturbation circulation difficile Hôpital de La Tour lignes 18, 23, 57, 68, 71, 83 impactées pendant 2h30.
- Perturbation circulation compliquée secteur aéroport lignes 6,19, 23, 83, 3, 28, 50, 57, 22 perturbées pendant 3h.
- Perturbation circulation difficile à Veyrot lignes 22, 28, 51, 74, 6, 23, 57, 68 touchées 4h30.
- Perturbation circulation secteur Grand-Lancy-Place du 1^{er}-Août ligne 22 impactée pendant 3h.
- Obstruction par un tiers bloqué par la police à Saint-Genis-Mitterrand lignes 67 et 68 perturbées pendant 2h.
- Perturbation intervention secours secteur Bovy-Lysberg lignes 3, 5, 20, 19, 80 impactées 5h.
- Perturbation intervention secours à Nations lignes 11 et 8 touchées durant une bonne partie de l'après-midi.

Mois de janvier compliqué avec presque 2'000 voyages manqués. On retiendra les perturbations avec à elles seules 1'252 voyages manqués, le reste est dû principalement à des avaries.

Février

- Perturbation circulation compliquée secteur Rte de Meyrin ligne 68 impactée pendant 2h30.
- Perturbation circulation difficile secteur Meyrin ligne 68 touchée durant 3h30.
- Accident TPG non concernés à Genève- Plage lignes E, G, G+, 25, 9, 8, 2, 6 perturbées 2h30.
- Obstruction par un tiers vers Malval-Hameau ligne 74 déviée de midi à 01h17.
- Incivilité secteur Russin- Village ligne 74 déviée toute la journée.
- Accident collision avec tiers à la Dode lignes 14, 21, 43, impactées durant 3h05.
- Perturbation travaux Chêne-Bougeries lignes 33, 31, A, 9, 1 perturbées pendant tout l'après-midi jusqu'à 19h15.
- Perturbation circulation compliquée secteur Gautier lignes 25, 1, 19 perturbées pendant tout l'après-midi jusqu'à 19h01.
- Perturbation circulation difficile rue Lect ligne 68 touchée durant 3h20.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

- Perturbation circulation compliquée secteur Meyrin Gare ligne 68 impactée 4h15.

Nette amélioration pour le mois de février avec le passage en cible verte, soit un résultat de 0.85%. Les perturbations restent le point sensible avec plus de la moitié des voyages manqués, soit un nombre de 752.

Mars

- Accident TPG non concernés sur Anières-Village lignes E et G perturbées pendant 4h15.
- Perturbation circulation compliquée secteur Meyrin-Gare ligne 68 impactée durant 3h.
- Perturbation circulation compliquée secteur Meyrin-Gare ligne 68 impactée durant 3h15.
- Accident TPG non concernés à Sécheron-Gare lignes 11 et 22 touchées pendant 1h10.
- Avarie infrastructures routières carrefour Blandonnet (feux trop court) lignes 23 et 28 perturbées 3h35.
- Perturbation circulation compliquée secteur Meyrin-Gare lignes 68, 83, 57 impactées durant 4h.
- Intervention secours secteur Valavran lignes 20, 50, 52, 53 touchées 2h15.
- Accident TPG non concernés à Vernier-Gare lignes 6, 19, 23, 68, 28, 57, 73, 37, 32, 53, 47, 43, 20 perturbées pendant 2h30.
- Circulation difficile secteur Perle du Lac lignes 1, 25 impactées durant 4h.
- Circulation difficile secteur Jardin Botanique lignes 11, 22 impactées durant 3h.
- Accident TPG non concernés à Carouge-Tours lignes 22, 11, 41, 44, 45, 21 touchées pendant 5h.
- Avarie infrastructures véhicules ligne de contact cassée (manœuvre camion) lignes 2, 19, 21 perturbées durant 2h45.
- Perturbation circulation compliquée secteur Bugnons lignes 57, 83, 68 impactées durant 5h30.

Pour le mois de mars les incidents restent équilibrés avec le mois précédent, nous sommes toujours dans la cible. Les perturbations sont le point noir avec 973 sur les 1'493 voyages manqués.

Synthèse 1er trimestre

Depuis le nouveau contrat de prestation de l'offre les cibles ont été relevées à 1% pour 2025. Nous sommes dans la cible pour chaque mois écoulés. A noter que les perturbations sont le point sensible de notre réseau avec un total de 4'776 voyages manqués, les perturbations représentent 2'977 soit plus de 62%.

2^{ème} trimestre

Avril

- Perturbation circulation Sécheron-Gare lignes 22 et 11 impactées pendant 3h20.
- Accident TPG non concernés Sécheron-Gare lignes 22 et 11 touchées 3h30.
- Perturbation circulation secteur Cornavin Gare lignes 5, 10, 14, 25, 60, 1, 8, 20, 61, 3, 6, 7, 9, 18, 19 impactées pendant 4h30.
- Accident TPG non concernés secteur Le-Fort, lignes A et 33 perturbées pendant 4h30.
- Accident TPG non concernés secteur Vollandes, lignes 9, 14, 20, 8, 1, 2, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 22, E, G, 25 perturbées durant 3h30.
- Perturbation circulation difficile Lancy-Pont-Rouge-Gare lignes 21, 40, 42, 43, 80 touchées durant 2h15.
- Perturbation travaux Gare des Eaux-Vives ligne 11 retardée pendant toute la journée.
- Accident TPG non concernés Place des Eaux-Vives lignes 1, 2, 6, 9, E, G touchées durant 5h.
- Accident TPG non concernés à De-Sauvage lignes 6, 19, 23, 57, 11, 68, 83, 34, 42, 73,28 perturbées 3h15.
- Perturbation circulation Perle du Lac lignes 1 et 25 retardées durant 3h.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

Mois d' avril difficile, on retiendra les perturbations avec à elles seules 1'140 voyages manqués. Les avaries ont également été un point sensible avec le manque de véhicules notamment dû à Watch Wonders.

Mal

- Perturbation circulation (travaux) Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 21h.
- Perturbation circulation (travaux) Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 20h30.
- Perturbation circulation (travaux) Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h30.
- Intervention secours Blandonnet lignes 28, 23, 57, 53, 68, 83, A, 1, 20, 42 touchées 3h45.
- Perturbation circulation secteur Blandonnet lignes 6, 7, 22, 23, 28, 57, 19 perturbées 4h.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la matinée.
- Intervention secours Vallon lignes 5, 11, 25, 41, 34 impactées durant 2h20.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Perturbation circulation (travaux) secteur Rive lignes 1, 8, 9, 33, 64, G, E, A, 2, 6, 3, 7, 14, 18, 19, 22, 25, 10 perturbées toute la journée jusqu'à 19h.
- Manifestation Palexpo lignes 5, 8, 59 déviées une bonne partie de la soirée et de la nuit.
- Accident TPG non concernés Jardin-Alpin-Vivarium lignes 51, 53, 68, 22, 23, 6, 10, 19, 28 impactées pendant 3h30.

Mois de mai chaotique avec près de 1'500 voyages manqués sur 2'434 résultants des perturbations dans le secteur de Rive en raison des travaux principalement.

On note aussi que les avaries, avec 632 voyages manqués, et les accidents sont en hausse.

Juin

- Perturbation circulation secteur Bout-du-Monde lignes 11 et 7 impactées pendant 3h20.
- Intervention secours Pont de Sieme lignes 8, 20, 41 touchées durant 1h45.
- Perturbation circulation secteur Motta lignes 11 et 8 perturbées durant toute l'après-midi.
- Avarie véhicule pantographe cassé secteur Lancy-Mairie lignes 15, 17, 21, 42, 40, 12, 43 perturbées durant 5h30.
- Accident TPG non concernés entre renfile et Blandonnet lignes 6, 19, 23, 53, 57, 68 impactées pendant 2h.
- Perturbation manifestation secteur Lancy-Pont-Rouge lignes 3, 12, 80, N touchées de 19h à une grosse partie de la soirée jusqu'à environ 1h du matin.
- Intervention secours colis suspect à Rieu lignes 25, 5, 11, 20 impactées 2h45.
- Accident collision avec tiers secteur Maison de la Paix lignes 15, 17, 25 touchées 2h30.
- Intervention secours Chemin du Bac ligne 28 déviée durant 3h15.
- Intervention secours Genève-Aéroport-Terminal lignes 5, 10, 23, 28, 50, 54, 57, 59, 66 impactées 3h.

Légère amélioration pour le mois de juin même s'il reste particulièrement en dessous de la cible. Les avaries et les perturbations sont les évènements marquants avec le manque de véhicules principalement dû aux promotions.

Synthèse 2^{ème} trimestre

Trimestre décevant avec des résultats en dessous de la cible, on notera les diverses perturbations qui ont contribué à ces résultats en nette baisse mais aussi les avaries et le manque de véhicules.

3^{ème} trimestre

Juillet

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

-
- Accident TPG non concernés secteur La Belotte, lignes 38, G, E, A, 8 impactées 6h.
 - Accident TPG non concernés secteur Rippaz, lignes 1, A perturbées pendant 2h30.
 - Sécurité déprédation Thoiry-Place en Poulet ligne 68 déviée 3h.
 - Perturbation manifestation secteur Stade de Genève lignes 11, 22, 23, 80 perturbées 4h.
 - Observation non-qualité véhicules coincés Hermance-Village lignes E et G impactées 3h.
 - Perturbation intervention secours Aéroport lignes 5, 10, 23, 28, 50, 54, 57, 59, 66 touchées 2h50.
 - Accident collision avec tiers secteur Onex lignes 14, 42, 40, 43 perturbées pendant 5h30.
 - Perturbation circulation secteur En-Louche lignes 48, 80, 47 impactées toute la matinée.

Indicateur de juillet qui passe dans le vert pour la période estivale, les perturbations et les avaries sont les faits marquants.

Août

- Perturbation manifestation pour Gaza secteur Métropole lignes 2, 6, 32, E, G, 1, 7, 8, 9, 10, 25, 29 perturbées durant 4h.
- Perturbation intervention secours à Pressinge-Village lignes C3, 37, 39 touchées pendant 2h.
- Perturbation intervention secours secteur Ferney-Lycée ligne 66 déviée durant 6h.
- Perturbation circulation secteur Blandonnet lignes 8, 23, 28, 53, 57, 68, 11 perturbées pendant 3h45.
- Accident TPG non concernés Perle du Lac lignes 11 et 22 touchées 1h10.
- Perturbation circulation secteur Dancet ligne 91 impactée pendant 5h45.

Légère dégradation pour le mois d'août qui repasse au-dessus des 1 %. Les résultats sont en baisse notamment en raison des avaries avec un grand nombre de véhicules manquants ce qui représente 1'222 voyages manqués sur les 1'918.

Septembre

- Perturbations intempéries secteur Carouge lignes 22, 23, 43, 45, 46, 80, 82, 21 impactées pendant 5h35.
- Obstructions par un tiers à Butini lignes 15, 25 perturbées 4h.
- Accident TPG non concernés secteur Grand Lancy, Stade de Genève lignes 8, 23, 28, 21, 68, 73, 83 touchées durant 3h.
- Accident TPG non concernés à la Rue du Lac lignes 6, 8, 9, 25, 1, 2, 10, 33, G, E impactées pendant 3h15.
- Perturbation circulation secteur Plage des Eaux-Vives lignes E, 2, 6, G, 10, 8, C1, E+ et G+ perturbées durant 5h.
- Manifestation secteur Ruth lignes 6, 9, 25, 29, 1, 2, 7, 8, 10, 33, E et G impactées toute la journée.
- Perturbation circulation secteur Servette lignes 11 et 8 touchées 1h30.

Mois de septembre très compliqué. Les avaries (manque de véhicules) et les perturbations sont les événements amenant à cette baisse de résultat.

Synthèse 3^{ème} trimestre :

Malgré un mois de septembre compliqué, on note une tendance baissière sur l'ensemble du trimestre, à confirmer avec le dernier trimestre à venir. Les avaries restent très élevées tandis que les perturbations ont impacté le résultat du mois de septembre.

4^{ème} trimestre :

Octobre

- Perturbation accident TPG non concernés à De-Chateaubriand lignes 1 et 25 impactées pendant 2h30.
- Perturbation intervention secours secteur Tremblay ligne 51 déviée durant 5h.
- Avarie véhicule perd un pneu à OMS - BIT lignes 60 et 61 perturbées 3h.
- Perturbation circulation secteur Grand-Pré lignes 8 et 11 touchées pendant 4h30.

Annexe 1 : Informations détaillées des événements marquants pour l'indicateur 5 taux de courses non réalisées

- Perturbation circulation secteur Nations lignes 8, 11, 22, 20 et 61 impactées 3h30.
- Accident collision tram / voiture avec tiers à Grangettes lignes 9, 12, 17 et 7 perturbées pendant 3h45.
- Accident TPG non concernés à La Seymaz lignes 1, 9, 34, 38 impactées tout l'après-midi.

Indicateur une nouvelle fois dans le rouge, en raison de perturbations principalement et du manque de véhicules encore important.

Novembre

- Accident collision avec tiers à Grangettes lignes 9, 12, 17 impactées 3h20.
- Perturbation manifestation secteur Hôpital lignes 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 80, 92 déviées pendant 4h.
- Avarie ligne aérienne cassée à Franchises lignes 22, 10, 51 perturbées pendant 3h.
- Perturbation manifestations pour la justice climatique lignes 1, 15, 25, 20, 5, 51, 60, 11, FN perturbées 3h.
- Accident TPG non concernés lignes 1, 11, 22, 25, 5 impactées 3h30.
- Perturbation circulation secteur Château-Bloch lignes 6, 19, 22, 23, 28, 57, 53, C8 perturbées 2h45.
- Perturbation intervention secours secteur Le-Fort lignes A, 33, 31 déviées toute la journée.
- Perturbation circulation Nations lignes 8, 11, 22, 60, 5, 61 perturbées 4h.
- Perturbation circulation Nations lignes 8, 11, 22, 7 impactées durant 4h.
- Perturbation circulation secteur Signal lignes 28, 42, 68, 78, 57, 73, 71 touchées 3h15.
- Perturbation circulation Nations lignes 5, 11, 22, 23 touchées durant 4h.

Mois très compliqué, avec de nombreuses perturbations qui représentent à elles seules la moitié des voyages manqués. On notera aussi les avaries ou le manque de véhicules qui restent élevés.

Décembre

- Perturbation circulation secteur Nations lignes 5, 10, 11, 20, 22 perturbées pendant 03h30.
- Accident TPG non concernés à Perly-Douane lignes 80, 83, N impactées 3h30.
- Perturbation circulation secteur Nations lignes 5, 61, 11, 60, 22, 8 perturbées pendant 5h.
- Perturbation circulation secteur quai Wilson lignes 1, 5, 11, 22, 25 touchées l'après-midi complet et début de soirée.
- Perturbation circulation secteur Gare Cornavin lignes 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 20, 25, 1, 2, 3, 18, 23, 12, 17, 19 impactées durant 3h.
- Accident TPG non concernés à Grottes ligne 8 déviée 2h15.
- Perturbation circulation à Nations lignes 11 et 22 impactées 3h45.
- Accident TPG non concernés à Motta lignes 5, 8, 11, 22, 60, 61 perturbées pendant plus de 4h.
- Perturbation circulation secteur De-Chateaubriand lignes 25 et 1 touchées 3h30.
- Perturbation circulation à Genève-Sécheron-Gare lignes 11 et 22 perturbées 2h45.
- Perturbation intervention secours colis suspect rue de Lausanne fermée lignes 1, 11, 22, 25, 20 impactées 2h.

Le dernier mois de l'année a été compliqué. On retiendra les diverses perturbations, telles que la circulation difficile et les accidents TPG non concernés, qui ont contribué à ce résultat représentant la moitié des voyages manqués. On retient aussi les avaries et le manque de véhicules.

Synthèse 4^{ème} trimestre

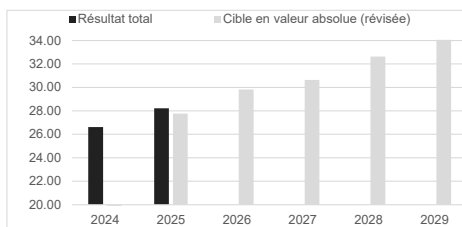
Indicateurs restés dans le rouge sur l'ensemble du trimestre, dans un contexte particulièrement perturbé. Les perturbations (circulation difficile, accidents TPG non concernés) représentent près de la moitié des voyages manqués. Les avaries et le manque de véhicules, toujours élevés, ont fortement contribué à ces résultats.

Annexe 2 : tableaux de suivi des indicateurs

Annexe 2 : tableaux de suivi des indicateurs

Objectif 1 : Améliorer l'offre de transport et la fréquentation des transports collectifs
Indicateur 1 : offre de transport en KMR (kilomètres réalisés)

1. Offre de transport en KMR		Kilomètres réalisés [x 1 mio]						
		2024 est.	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Lignes princ.	Tramways	-	5.67	5.77				
	Trolleybus	-	3.84	3.99				
	Autobus	-	7.12	7.31				
Lignes sec.	Autobus	-	9.92	11.08				
Lignes scol.	Autobus	-	0.06	0.06				
Résultat total		26.50	26.61	28.21				
Cible en valeur absolue (CP)		-	-	27.77	29.82	30.63	32.63	34.06
Cible en valeur relative (CP)		100.0%	100.4%	104.8%	112.5%	115.6%	123.1%	128.5%
Cible en valeur absolue (révisée)		-	-	27.77	29.82	30.63	32.63	34.06
Cible en valeur relative (révisée)		-	-	104.8%	112.5%	115.6%	123.1%	128.5%



dont tpg	-	19.84	20.36				
Sous-traitants	-	6.77	7.59				
Part des sous-traitants	-	25.4%	26.9%				

		Kilomètres réalisés [évolution % par rapport à N-1]					
Lignes princ.	Tramways	-	-	1.8%			
	Trolleybus	-	-	3.7%			
	Autobus	-	-	2.7%			
Lignes sec.	Autobus	-	-	11.7%			
Lignes scol.	Autobus	-	-	2.8%			
Résultat total		-	-	6.0%			

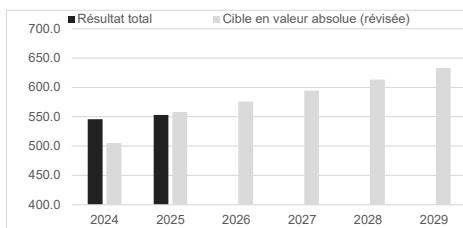
1a. Offre de transport en PKR		Places x km réalisées [x 1 mio]					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Lignes princ.	Tramways	-	1489.0	1'485.4	-0.2%		
	Trolleybus	-	436.7	452.9	3.7%		
	Autobus	-	760.0	776.3	2.1%		
Lignes sec.	Autobus	-	727.9	784.5	7.8%		
Lignes scol.	Autobus	-	5.7	5.7	0.9%		
Résultat total		-	3419.3	3'504.8	2.5%		

Places x km réalisées [évolution % par rapport à N-1]		2.5%				
-------------------------------------------------------	--	-------------	--	--	--	--

dont tpg	-	3'003.6	3'057.5			
Sous-traitants	-	415.7	447.3			
Part des sous-traitants	-	12.2%	12.8%			

Objectif 1 : Améliorer l'offre de transport et la fréquentation des transports collectifs
Indicateur 2 : fréquentation en VKM (voyages x kilomètres mesurés)

2. Fréquentation en VKM		Voyages x km mesurés [x 1 mio]						
		2024 est.	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Lignes princ.	Tramways	-	222.0	215.9				
	Trolleybus	-	79.7	83.2				
	Autobus	-	134.1	138.9				
Lignes sec.	Autobus	-	79.7	85.0				
Lignes scol.	Autobus	-	1.3	1.2				
Lignes GLCT	Autobus	-	28.9	28.8				
Résultat total		540.7	545.7	553.0				
Cible en valeur absolue (CP)		-	570.20	558.0	575.8	594.3	613.3	632.9
Cible en valeur relative (CP)		100.0%	100.9%	103.2%	106.5%	109.9%	113.4%	117.1%
Cible en valeur absolue (révisée)		-	505.00	558.00	575.80	594.30	613.30	632.90
Cible en valeur relative (révisée)		-	-	103.2%	106.5%	109.9%	113.4%	117.1%



dont tpg	-	482.8	486.4				
Sous-traitants	-	62.9	66.6				
Part des sous-traitants	-	11.5%	12.0%				

		Voyages x km mesurés [évolution % par rapport à N-1]						
Lignes princ.	Tramways	-	-	-2.7%				
	Trolleybus	-	-	4.3%				
	Autobus	-	-	3.6%				
Lignes sec.	Autobus	-	-	6.6%				
Lignes scol.	Autobus	-	-	-3.9%				
Lignes GLCT	Autobus	-	-	-0.2%				
Résultat total		-	-	1.3%				

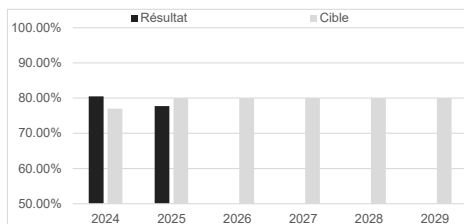
2a. Fréquentation en voyages mesurés		Voyages mesurés [x 1 mio]						
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	
Lignes princ.	Tramways	-	99.2	98.4				
	Trolleybus	-	37.4	39.9				
	Autobus	-	52.0	54.2				
Lignes sec.	Autobus	-	21.0	23.3				
Lignes scol.	Autobus	-	0.4	0.4				
Lignes GLCT	Autobus	-	9.1	9.1				
Résultat total		-	219.2	225.4				

dont tpg	-	198.4	202.9				
Sous-traitants	-	20.8	22.5				
Part des sous-traitants	-	9.5%	10.0%				

Objectif 2 : qualité du service à la clientèle

Indicateur 3 : fiabilité des correspondances tpg / Léman Express

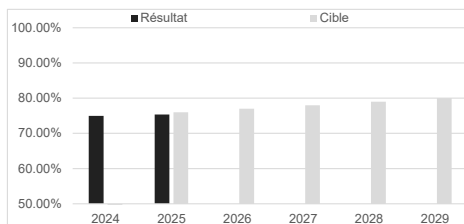
3. Fiabilité des correspondances Léman Express		Indice de performance à l'horaire (PàH)						
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Lignes secondaires aux gares du LEX	Résultat	80.39%	80.52%	77.75%				
	Cible	76.50%	77.00%	80.00%	80.00%	80.00%	80.00%	80.00%



Détail par gare	Indice de performance à l'horaire (PàH)						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Chambésy-Gare	88.22%	89.45%	86.60%				
Chêne-Bourg-Gare-Place	77.21%	79.14%	80.42%				
Chêne-Bourg-Gare-Tour	85.00%	80.36%	81.02%				
Genève-Champel-Gare	84.21%	83.36%	82.59%				
Genève-Champel-Gare/Hôpital	67.37%	67.42%	68.19%				
Genève-Eaux-Vives-Gare/Bloch	75.67%	77.68%	76.20%				
Genève-Eaux-Vives-Gare/Vadier	76.01%	75.64%	74.91%				
Genthod-Bellevue-Gare	93.74%	86.16%	83.39%				
La Plaine-Gare	85.87%	84.52%	79.44%				
Lancy-Bachet-Gare	83.04%	84.98%	81.94%				
Lancy-Pont-Rouge-Gare	-	-	77.43%				
Lancy-Pont-Rouge-Gare/Etoile	83.54%	81.44%	78.24%				
Les Tuilleries-Gare	95.77%	87.31%	83.14%				
Meyrin-Gare	77.89%	74.99%	72.64%				
Pont-Céard-Gare	-	78.76%	77.05%				
Satigny-Gare	84.39%	81.06%	79.63%				
Vernier-Gare/Croisette	-	-	75.14%				
Vernier-Gare/Renfile	-	-	74.54%				
Versoix-Gare	86.59%	83.04%	79.57%				
ZIMEYSA-Gare	75.93%	74.76%	69.57%				

Objectif 2 : qualité du service à la clientèle
Indicateur 4 : ponctualité à l'horaire de nuit

4. Ponctualité à l'horaire de nuit		Indice de performance à l'horaire (PàH)						
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Toutes les lignes CP entre 22h et 4h	Résultat	74.60%	74.99%	75.38%				
	Cible	-	-	76.00%	77.00%	78.00%	79.00%	80.00%

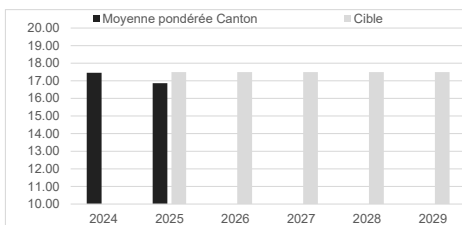


4a. Taux de ponctualité global		Indice de performance à l'horaire (PàH)						
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Indice de performance à l'horaire (PàH) global (réseau tpg intégral)	Avance >2'	4.07%	4.08%	3.90%				
	Avance >1'	9.59%	9.36%	8.71%				
	A l'heure	73.69%	73.79%	72.69%				
	Retard >3'	7.56%	7.80%	8.53%				
	Retard >5'	5.08%	4.97%	6.16%				

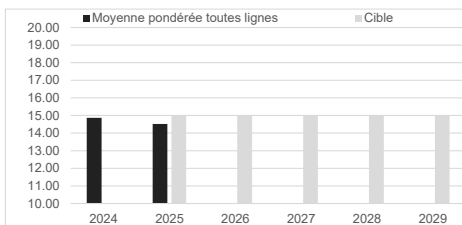
Objectif 2 : qualité du service à la clientèle

Indicateur 5 : fiabilisation et amélioration des temps de parcours

5.1 Vitesse commerciale véhicules	Km/h calculés sur la base des km et temps de conduite						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Zone 1 LMCE (hypercentre)	11.07	11.02	10.00				
Zone 2 LMCE (Gen.-Car.-Lancy)	15.48	15.71	14.43				
Hors zone (reste du canton)	22.23	22.04	21.45				
Moyenne pondérée Canton	17.34	17.46	16.87				
Cible			17.50	17.50	17.50	17.50	17.50



5.2 Vitesse commerciale voyageurs		Km/h pondérés sur la base de la fréquentation des véhicules						
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Lignes princ.	Tramways	14.74	14.79	14.50				
	Trolleybus	12.52	12.34	11.91				
	Autobus	14.31	14.25	13.55				
Lignes sec.	Autobus	21.27	21.19	20.16				
Lignes scol.	Autobus	17.21	16.97	17.00				
Lignes GLCT	Autobus	-	-	16.80				
Moyenne pondérée toutes lignes		14.91	14.87	14.52				
Cible				15.00	15.00	15.00	15.00	15.00

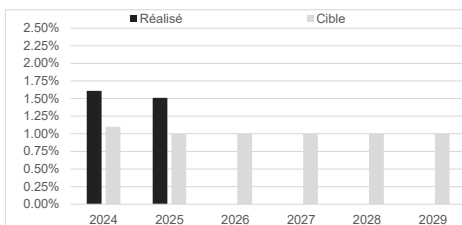


Objectif 2 : qualité du service à la clientèle

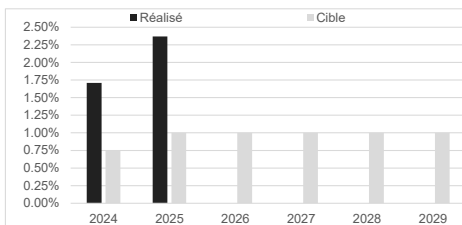
Indicateur 6 : taux de courses non réalisées

5. Courses non réalisées		Ratio de voyages interrompus [%]						
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029

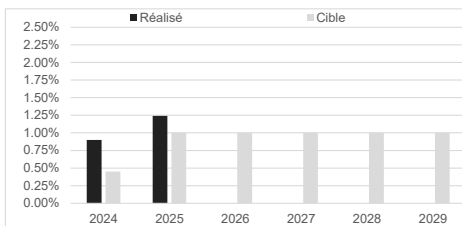
6.1 Tramways	Réalisé	1.21%	1.61%	1.51%				
	Cible	1.15%	1.10%	1.00%	1.00%	1.00%	1.00%	1.00%



6.2 Trolleybus	Réalisé	2.30%	1.71%	2.37%				
	Cible	0.80%	0.75%	1.00%	1.00%	1.00%	1.00%	1.00%



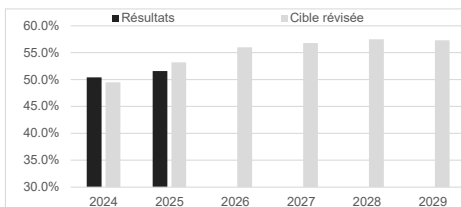
6.3 Autobus	Réalisé	1.03%	0.90%	1.24%				
	Cible	0.50%	0.45%	1.00%	1.00%	1.00%	1.00%	1.00%



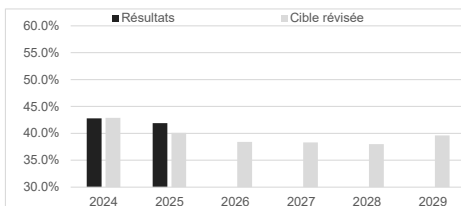
Objectif 3 : maîtrise financière

Indicateurs 7-8-9

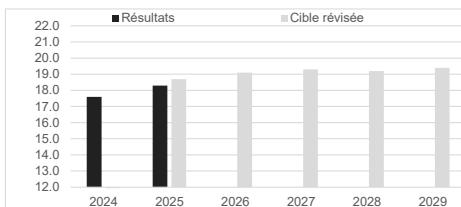
7. Ratio de contributions cantonales monétaires	[Montant des contributions cantonales] / [Total des produits]						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Résultats	51.4%	50.4%	51.6%				
Cible CP	48.4%	48.4%	53.2%	56.0%	56.8%	57.5%	57.3%
Cible révisée	52.4%	49.5%	53.2%	56.0%	56.8%	57.5%	57.3%



8. Taux de couverture globale [%]	[Total des produits propres TPG] / [Total des charges]						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Résultats	42.2%	42.8%	41.9%				
Cible CP	46.1%	46.2%	40.1%	38.4%	38.3%	38.0%	39.6%
Cible révisée	41.1%	42.9%	40.1%	38.4%	38.3%	38.0%	39.6%



9. Coûts de l'offre [CHF/KmR]	[Total des charges] / [Kilomètres réalisés]						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Résultats	17.4	17.6	18.3				
Cible CP	-	-	18.7	19.1	19.3	19.2	19.4
Cible révisée	-	-	18.7	19.1	19.3	19.2	19.4



Objectif 4 : Diminuer les impacts environnementaux

Indicateur 10 : nombre de kilomètres produits par traction électrique

10. Nombre de kilomètres produits par traction électrique	Nombre de kilomètres produits [x 1 mio]						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Tramways	5.29	5.66	5.60				
Trolleybus	3.94	3.82	3.96				
Autobus électrique (recharge)	0.56	0.55	0.56				
Autobus électrique (recharge lente)	0.13	1.93	4.00				
Autobus diesel ou hybride	16.08	14.65	14.08				
Total général	26.00	26.61	28.21				
Total en traction 100% électrique	9.92	11.96	14.13				
Cible en valeur absolue	12.36	13.41	15.77	20.68	22.33	25.08	26.10
Ratio électrique / total	38.2%	44.9%	50.1%				
Cible en valeur relative	45.9%	48.0%	56.8%	69.3%	72.9%	76.9%	76.6%
Cible en valeur relative révisée	38.7%	48.0%	56.8%	69.3%	72.9%	76.9%	76.6%

